



**S**ociété  
Mycologique  
et  
Botanique  
de la région  
Chambérienne



# BULLETIN de la SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE

de la région chambérienne

n°11

2006



# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE

## N° 11 - SOMMAIRE :

Éditorial	p. 1
Ah ! Mes chers érythrones	p. 2
Contribution à l'inventaire des bryophytes de la montagne du Gros Foug (Savoie)	p. 5
La nature a horreur du vide	p. 7
L'exposition botanique dans l'Avant-Pays le 5 mai 2005	p. 11
À Yenne, des botanistes en herbe	p. 13
Les pelouses sèches de Meyrieux-Trouet et quelques repères dans la taxinomie des orchidées	p. 15
Week-end botanique dans la vallée des Entremont en Chartreuse	p. 20
La grande pitié des messicoles	p. 28
La flore de la crête du mont Charvet	p. 30
À propos de pyroles	p. 35
<i>Ambrosia</i> , <i>Artemisia</i> : quelques critères de détermination et particularités	p. 37
Les découvertes botaniques de nos sociétaires en 2005	p. 42
Programme de conservation des tulipes de Savoie : stratégie conservatoire et réimplantations <i>in situ</i>	p. 45
Rentrée mycologique dans les Bauges	p. 56
Journée mycologique intersociétés organisée par la S.M.B.R.C. au col de Leschaux	p. 58
Deuxième exposition mycologique au centre commercial Chamnord du 19 au 24 septembre 2005	p. 61
Mon premier week-end mycologique avec la S.M.B.R.C.	p. 62
Les mycologues chambériens dans le Trièves	p. 65
Vous reprendrez bien un petit coup de Peney, année 2005 ?	p. 69
Marais de Bange	p. 71
Dans notre bibliothèque	p. 73

Ont participé à la réalisation de ce bulletin : André ANSELME-MARTIN, Jeannette CHAVOUTIER, Jean-Pierre CRACOWSKI, Thierry DELAHAYE, Maurice DURAND, Lucienne GUILLAND, Véronique LE BRIS, Arthur LEQUAY, Dany MAERTEN, Monique MAGNOULOUX, André MIQUET, Gérard MOUTON, Claude PÉPIN, Anne-Marie PRIEUR, Patrice PRUNIER, Paul ROUSSELOT-PAILLEY, Emmanuelle SAUNIER, Philippe SAVIUC, Sylvie SERVE, Laurent VINCIGUERRA.

## ÉDITORIAL

Voici entre vos mains le onzième bulletin de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne. Fidèle à ses objectifs, il reflète une bonne partie des activités de l'association au cours de l'année 2005.

Une des raisons d'être de l'association est d'apprendre à connaître et à reconnaître les plantes et les champignons. Dans ce domaine, rien ne remplacera l'apprentissage réalisé sur le terrain et l'observation dans leur environnement de ces êtres vivants qui nous passionnent. Aussi, une bonne partie de ce bulletin est consacrée aux comptes rendus de nos herborisations et balades mycologiques. Quelques listes de bryophytes (mousses et hépatiques) viennent enrichir ces comptes rendus grâce à notre spécialiste Jeannette CHAVOUTIER. Je souhaite que dans les prochaines années, la bryologie puisse continuer à trouver une petite place dans nos programmes et nos publications.

S'ouvrir à des publics variés, faire connaître nos occupations, faire partager nos préoccupations justifient aussi notre existence. Sur ces thématiques, vous lirez les échos de nos expositions et animations réalisées en 2005 à Yenne et dans le centre commercial de Chamnord.

Mais notre bulletin n'est pas le catalogue exhaustif de nos actions : n'apparaît pas par exemple le travail de fond organisé chaque lundi soir au cours de nos séances de détermination ; n'apparaît pas encore notre important investissement dans l'inventaire mycologique d'une parcelle forestière à Bourg-Saint-Maurice dans le cadre du réseau national de suivi à long terme des écosystèmes forestiers (RENECOFOR).

L'information sur nos activités et la reconnaissance de notre savoir-faire nécessitent un minimum de communication. C'est un domaine dans lequel nous n'excels pas toujours. L'arrivée dans notre groupe d'Emmanuelle SAUNIER, qui a accepté de porter le flambeau de notre communication, permet de conforter nos actions. Une de nos réalisations en 2005 est reproduite ci-contre. Cette affiche veut sensibiliser le plus large public possible à un des éléments les plus remarquables et menacés de notre patrimoine floristique : les tulipes sauvages de Savoie. Je souhaite encore que d'autres affiches de ce type puissent prochainement voir le jour tant en botanique qu'en mycologie. D'autres projets sont déjà lancés comme l'édition d'une plaquette de présentation de notre association, sans oublier la mise à jour régulière de notre site Internet (<http://perso.wanadoo.fr/smbrc/>).

Pour terminer je remercie chaleureusement chaque adhérent pour son engagement, qu'il soit modeste ou plus important, régulier ou occasionnel, avec une mention toute spéciale aux membres de notre conseil d'administration qui est la force motrice de notre association. Ce bulletin existe grâce au soutien que nous apportent les sociétés Routin et Quad photogravure, qu'elles soient ici sincèrement remerciées. En route pour le bulletin n° 12 !

Thierry DELAHAYE



# AH ! MES CHERS ÉRYTHRONES

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 19 MARS 2005

Par Lucienne GUILLAND

La date de cette sortie avait été choisie avec soin pour aller observer les érythrones sur la montagne du Gros Foug à Motz. Mais pourquoi donc notre doyen Arthur LEQUAY est-il si pessimiste en cette veille de printemps et parie-t-il le champagne que nous ne trouverons pas d'érythrones fleuris ? Le froid de ce mois de mars et les trente centimètres de neige qu'il avait brassés sept jours auparavant, en allant se rendre compte sur place que toute la végétation était encore enfouie sous un blanc manteau, lui avaient sapé le moral : "Mieux vaut annuler cette sortie, nous ne trouverons rien".

Pourtant, la journée commence radieuse et la douzaine de participants est chaleureusement accueillie sur le parking de Motz par Monsieur Jean THÉVENET, maire de la commune, et sa femme qui nous souhaite une bonne randonnée. Madame THÉVENET nous accompagne même sur une bonne partie du trajet, s'intéressant à nos trouvailles et nous donnant parfois le nom local de certaines plantes.

Au départ du large chemin forestier, surprise agréable : des violettes en fleurs, *Viola suavis*, bien épanouies. Il faut dire que des plantes fleuries, nous n'en trouvons guère. À part *Viola alba* subsp. *alba* et subsp. *scotophylla*, *Primula vulgaris*, *Erophila praecox*, *Hornungia petraea* et *Saxifraga tridactylites*, toutes les plantes qui sont identifiées n'ont pas encore repris leur parure printanière.

Notre chemin bordé de *Genista pilosa* s'élève progressivement le long des falaises urgoniennes où arbres et arbustes présents nous permettent d'observer *in situ* les nombreux bourgeons étudiés au cours des soirées hivernales de détermination. Un exemplaire de *Salix caprea* ouvre même au soleil ses brillants chatons argentés. Des fougères, des orpins, des laïches, des graminées, des mousses retiennent notre attention dans cette chênnaie pubescente où foisonnent les buis. Il y a surtout toutes ces plantes à identifier d'après leurs tiges séchées, mutilées, qui ont résisté à l'hiver : *Campanula medium*, *Dianthus sylvestris*, *Bupleurum falcatum*, *Potentilla caulescens* et la méconnaissable *Ononis pusilla*. Thierry DELAHAYE, notre président, cherche bien à nous mettre sur la voie en faisant appel à notre odorat (*Scrophularia canina*) ou à nos souvenirs de tisanes (*Hypericum perforatum*), mais il nous faut bien toute l'érudition de nos guides pour nommer sans faille ces maigres restes secs ; même cette tige en zigzag avec de rares et vagues capsules arrondies : *Chaenorhinum minus* ! Quelques plantes ont cependant de jeunes feuilles. Les plus aisées à déterminer sont les rosettes vert sombre d'*Arabis collina*, mais comment reconnaître les courtes feuilles glauques d'*Aethionema saxatile* ou les premières feuilles de quelques centimètres de *Mycelis muralis* ? C'est une recherche et un jeu amusant d'observer ces plantes sous leur forme encore hivernale et bien inhabituelle pour beaucoup d'entre nous.

Un arrêt au point de vue nous permet d'embrasser le vaste panorama des anciens méandres du Rhône et de son canal rectiligne de Seyssel à Belley, les eaux troubles du Fier à son confluent, les sommets encore enneigés du Grand Colombier et du Vuache.

Pendant le pique-nique au sommet d'une falaise ensoleillée, presque trop chaude, deux immenses vols triangulaires de cormorans très noirs sur le bleu du ciel, ainsi que des vols isolés de milans noirs et de buses variables, nous ravissent.

Après le repas nous traversons des terrains plus frais, plus argileux, des calcaires marneux où poussent en abondance frênes, charmes et châtaigniers et aussi les premières feuilles de ... cyclamens. Plus haut, autre découverte : des rosettes collées au sol d'*Alyssum montanum*, à revoir en fleurs.

L'emplacement des érythrones approche mais il y a encore de la neige sur les bords du chemin, de quoi animer une belle et amicale bataille. Les érythrones seront-ils au rendez-vous ? Et chacun de scruter le sol pour être le premier à les découvrir. Soudain des cris de joie éclatent près des pylônes de la ligne à haute tension : trouvés ! Fleuris ! Notre Arthur a perdu son pari... Ils sont là et bien là, exacts au rendez-vous. Grâce à eux, c'est promis, nous boirons le champagne. Ah ! Mes chers érythrones !

Un chemin rapide, serpentant à flanc de montagne au milieu des pins sylvestres, sur un sol sec dénudé, donne à notre retour ensoleillé une allure de promenade méditerranéenne, quelques senteurs en moins. Des papillons "citrons" nous accompagnent, des feuilles d'orchidées s'étalent. Cette première sortie est une très belle réussite : six pages du carnet remplies de notes, une journée magnifique, bien des choses apprises ou remémorées et pour couronner le tout nous arroserons ensemble ces chers érythrones !

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES<sup>1</sup>

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE).

Commune : Motz

Lieu-dit : cimetière

Altitude : 420 m

Coordonnées : longitude 3,9001 gr – latitude 51,0198 gr

*Viola suavis* M. Bieb. (violette suave)

Commune : Motz

Lieu-dit : Landernier

Altitude : 460 à 560 m

Coordonnées : longitude 3,9022 à 3,9052 gr – latitude 51,0198 à 51,0275 gr

Chênaie pubescente, dalles calcaires et éboulis :

<i>Acer campestre</i> K. Maly (érable champêtre)	<i>Helleborus foetidus</i> L. (ellébore fétide)
<i>Acer monspessulanum</i> L. (érable de Montpellier)	<i>Hippocrepis comosa</i> L. (hippocrévide à toupet)
<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R. Br. subsp. <i>saxatile</i> (aethionéma des rochers)	<i>Homungia petraea</i> (L.) Rchb. (hornungie des pierres)
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik. (amélanchier à feuilles ovales)	<i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i> (millepertuis perforé)
<i>Arabis collina</i> Ten. (arabette des collines)	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik. subsp. <i>anagyroides</i> (cytise à grappes)
<i>Arabis turrata</i> L. (arabette tourette)	<i>Ononis pusilla</i> L. (bugrane naine)
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh. subsp. <i>fontanum</i> (asplénium des fontaines)	<i>Origanum vulgare</i> L. subsp. <i>vulgare</i> (marjolaine sauvage)
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L. subsp. <i>ruta-muraria</i> (asplénium rue de muraille)	<i>Potentilla caulescens</i> L. (potentille caulescente)
<i>Asplenium trichomanes</i> L. subsp. <i>trichomanes</i> (capillaire rouge)	<i>Potentilla neumanniana</i> Rchb. (potentille du printemps)
<i>Bupleurum falcatum</i> L. subsp. <i>falcatum</i> (buplèvre en faux)	<i>Primula vulgaris</i> Huds. subsp. <i>vulgaris</i> (primevère acaule)
<i>Buxus sempervirens</i> L. (buis)	<i>Prunus mahaleb</i> L. (bois de Sainte-Lucie)
<i>Campanula medium</i> L. (campanule carillon)	<i>Prunus spinosa</i> L. (prunellier)
<i>Campanula rotundifolia</i> L. subsp. <i>rotundifolia</i> (campanule à feuilles rondes)	<i>Quercus humilis</i> Mill. subsp. <i>humilis</i> (chêne pubescent)
<i>Carex digitata</i> L. (laïche digitée)	<i>Rhamnus cathartica</i> L. (nerprun purgatif)
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)	<i>Rubia peregrina</i> L. subsp. <i>peregrina</i> (garance voyageuse)
<i>Clematis vitalba</i> L. (clématite blanche)	<i>Salix caprea</i> L. (saule des chèvres)
<i>Clinopodium vulgare</i> L. subsp. <i>vulgare</i> (sarricette vulgaire)	<i>Sanguisorba minor</i> Scop. subsp. <i>minor</i> (petite sanguisorbe)
<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i> (cornouiller sanguin)	<i>Saponaria ocymoides</i> L. subsp. <i>ocymoides</i> (saponaire rose)
<i>Corylus avellana</i> L. (noisetier)	<i>Saxifraga tridactylites</i> L. (saxifrage à trois doigts)
<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen subsp. <i>sylvestris</i> (œillet des rochers)	<i>Scrophularia canina</i> L. subsp. <i>canina</i> (scrophulaire des chiens)
<i>Erophila praecox</i> (Steven) DC. (drave précoce)	<i>Sedum album</i> L. subsp. <i>album</i> (orpin blanc)
<i>Fagus sylvatica</i> L. subsp. <i>sylvatica</i> (hêtre)	<i>Sedum dasyphyllum</i> L. subsp. <i>dasyphyllum</i> (orpin à feuilles épaisses)
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. (fumana couché)	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard. subsp. <i>caerulea</i> (seslérie bleuâtre)
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm. subsp. <i>angustifolia</i> (galéopsis à feuilles étroites)	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz subsp. <i>aria</i> (alouchier)
<i>Genista pilosa</i> L. subsp. <i>pilosa</i> (genêt poilu)	<i>Stachys recta</i> L. subsp. <i>recta</i> (épière droite)
<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i> (herbe à Robert)	<i>Teucrium chamaedrys</i> L. (germandrée petit chêne)
<i>Globularia bisnagarica</i> L. (globulaire allongée)	<i>Teucrium montanum</i> L. (germandrée des montagnes)
<i>Hedera helix</i> L. subsp. <i>helix</i> (lierre)	<i>Viburnum lantana</i> L. (viorne lantane)
	<i>Vinca minor</i> L. (petite pervenche)
	<i>Viola alba</i> Besser subsp. <i>scotophylla</i> (Jord.) Nyman (violette à feuilles sombres)

Commune : Motz

Lieu-dit : Pierre Grosse

Altitude : 590 à 690 m

Coordonnées : longitude 3,9067 à 3,9066 gr – latitude 51,0293 à 51,0257 gr

Hêtraie plus ou moins thermophile :

<i>Abies alba</i> Mill. subsp. <i>alba</i> (sapin blanc)	<i>Carex sylvatica</i> Huds. subsp. <i>sylvatica</i> (laïche des forêts)
<i>Acer opalus</i> Mill. (érable à feuilles d'obier)	<i>Carpinus betulus</i> L. (charme)
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L. subsp. <i>adiantum-nigrum</i> (asplénium noir)	<i>Castanea sativa</i> Mill. (châtaignier)
<i>Campanula medium</i> L. (campanule carillon)	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq. subsp. <i>monogyna</i> (aubépine à un style)
<i>Carex alba</i> Scop. (laïche blanche)	<i>Daphne laureola</i> L. subsp. <i>laureola</i> (daphné lauréole)
<i>Carex montana</i> L. (laïche des montagnes)	<i>Digitalis lutea</i> L. subsp. <i>lutea</i> (digitale jaune)
<i>Carex pilosa</i> Scop. (laïche poilue)	<i>Fagus sylvatica</i> L. subsp. <i>sylvatica</i> (hêtre)

<sup>1</sup> La référence taxinomique utilisée pour la présentation des listes de plantes vasculaires et de fougères dans ce bulletin est la "Base de Données Nomenclaturales de la Flore de France", B. BOCK, version 1.0 – septembre 2001.

*Festuca heterophylla* Lam. (fétuque à feuilles de deux sortes)    *Solidago virgaurea* L. subsp. *virgaurea* (verge d'or)  
*Galium odoratum* (L.) Scop. (gaillet odorant)    *Teucrium scorodonia* L. subsp. *scorodonia*  
*Ilex aquifolium* L. (houx)    (germandrée des bois)  
*Mycelis muralis* (L.) Dumort. (laitue des murs)    *Tussilago farfara* L. (tussilage)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)    *Viola alba* Besser subsp. *alba* (violette blanche)  
*Populus tremula* L. (tremble)

Commune : Motz

Lieu-dit : l'Enclave

Altitude : 850 à 920 m

Coordonnées : longitude 3,9126 à 3,9160 gr – latitude 51,0267 à 51,0261 gr

Chênaie thermophile avec quelques affleurements rocheux :

*Abies alba* Mill. subsp. *alba* (sapin blanc)    *Cyclamen purpurascens* Mill. subsp. *purpurascens*  
*Acer opalus* Mill. (érable à feuilles d'obier)    (cyclamen pourpre)  
*Alyssum montanum* L. (alysson des montagnes)    *Daphne laureola* L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)  
*Arabis collina* Ten. (arabette des collines)    *Erythronium dens-canis* L. (érythroné dent de chien)  
*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)    *Festuca heterophylla* Lam. (fétuque à feuilles de deux sortes)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)    *Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Carex pilosa* Scop. (laïche poilue)    *Taxus baccata* L. (if)  
*Chaenorrhinum minus* (L.) Lange subsp. *minus*  
 (petit chaenorrhinum)



# CONTRIBUTION À L'INVENTAIRE DES BRYOPHYTES DE LA MONTAGNE DU GROS FOUG (SAVOIE)

COMPLÉMENT AU COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 19 MARS 2005

Par Jeannette CHAVOUTIER

## LISTE DES BRYOPHYTES OBSERVÉES<sup>1</sup>

Commune : Motz

Lieu-dit : montagne du Gros Foug

Altitude : de 340 à 800 mètres

Milieu : chênaie pubescente sur calcaire

### Mousses

#### **Brachytheciaceae**

*Brachythecium rutabulum* (Hedw.) B., S. & G.  
*Brachythecium velutinum* (Hedw.) B., S. & G.  
*Eurhynchium striatum* (Hedw.) Schimp.  
*Homalothecium lutescens* (Hedw.) Robins.  
*Homalothecium sericeum* (Hedw.) B., S. & G.  
*Scleropodium purum* (Hedw.) Limpr.

#### **Bryaceae**

*Bryum argenteum* Hedw.  
*Bryum bicolor* Dicks.  
*Bryum capillare* Hedw.  
*Bryum radiculosum* Brid.  
*Bryum subelegans* Kindb.  
*Bryum torquescens* B. & S.

#### **Dicranaceae**

*Dicranum scoparium* Hedw.

#### **Ditrichaceae**

*Ditrichum flexicaule* (Schwaegr.) Hampe

#### **Encalyptaceae**

*Encalypta streptocarpa* Hedw.  
*Encalypta vulgaris* Hedw.

#### **Fissidentaceae**

*Fissidens dubius* Beauv.

#### **Grimmiaceae**

*Grimmia pulvinata* (Hedw.) Sm.  
*Schistidium crassipilum* Blom  
*Schistidium elegantulum* Blom subsp. *elegantulum*  
*Schistidium singarense* ((Schiffn.) Laz

#### **Hylocomiaceae**

*Hylocomium splendens* (Hedw.) B., S. & G.  
*Rhytidiadelphus triquetrus* (Hedw.) Warnst.

#### **Hypnaceae**

*Hypnum cupressiforme* Hedw.  
*Hypnum lacunosum* (Brid.) Hoffm. ex Brid.

#### **Lembophyllaceae**

*Isoetecium alopecuroides* (Dubois) Isov.  
*Isoetecium myosuroides* Brid.

#### **Leucodontaceae**

*Leucodon sciuroides* (Hedw.) Schwaegr.

#### **Mniaceae**

*Plagiomnium affine* (Bland.) T.Kop.  
*Plagiomnium undulatum* (Hedw.) T.Kop.

#### **Neckeraceae**

*Neckera complanata* (Hedw.) Hüb.  
*Neckera crispa* Hedw.

#### **Orthotrichaceae**

*Orthotrichum affine* Brid.  
*Orthotrichum anomalum* Hedw.  
*Orthotrichum lyellii* Hook. & Tayl.  
*Orthotrichum stramineum* Hornsch. ex Brid.

#### **Polytrichaceae**

*Atrichum undulatum* (Hedw.) P.Beauv.

#### **Pottiaceae**

*Barbula commutata* Jur.  
*Didymodon ferrugineus* (Schimp. ex Besch.) M. Hill  
*Pleurochaete squarrosa* (Brid.) Lindb.  
*Pseudocrossidium hornsuschianum* (K.F.Schultz) Zander  
*Syntrichia ruralis* (Hedw.) Web. & Mohr  
*Tortella densa* (Lor. & Mol.) Crundw. & Nye  
*Tortella flavovirens* (Bruch) Broth.  
*Tortella inclinata* (Hedw.) Limpr.  
*Tortella tortuosa* (Hedw.) Limpr.  
*Tortula muralis* Hedw.

#### **Rhytidiaceae**

*Rhytidium rugosum* (Hedw.) Kindb.

#### **Thuidiaceae**

*Anomodon viticulosus* (Hedw.) Hook. & Tayl.  
*Thuidium abietinum* (Hedw.) B., S. & G.  
*Thuidium tamariscifolium* (Neck) Lindb.

### Hépatiques

#### **Geocalycaceae**

*Lophocolea bidentata* (L.) Dum.

#### **Frullaniaceae**

*Frullania dilatata* (L.) Dum.  
*Frullania tamarisci* (L.) Dum.

#### **Lejeuneaceae**

*Lejeunea cavifolia* (Ehrh.) Lindb.

#### **Metzgeriaceae**

*Apometzgeria pubescens* (Schrank) Kiwah.  
*Metzgeria furcata* (L.) Dum.

#### **Plagiochilaceae**

*Plagiochila asplenioides* (L.) Dum.

#### **Radulaceae**

*Radula complanata* (L.) Dum.

<sup>1</sup> La référence taxinomique utilisée pour la présentation des listes de bryophytes dans ce bulletin suit la publication de K. DIERSSEN : "Distribution, ecological amplitude and phytosociological characterization of European bryophytes" – 2001.

## GROS PLAN SUR L'ÉTEIGNOIR – *ENCALYPTA VULGARIS* HEDW.



### ÉTYMOLOGIE

Nom vernaculaire attribué du fait que la capsule portée par une soie rouge est recouverte par une grande coiffe jaune paille en forme d'éteignoir.

### ÉCOLOGIE

C'est une espèce calcicole ; elle s'installe sur la terre des talus souvent dans de petites cavités abritées, sur le mortier des vieux murs, dans les fissures des rochers.

Elle croît de l'étage collinéen à l'étage alpin.

### DESCRIPTION MACROSCOPIQUE

Elle forme des gazons plus ou moins fournis vert foncé ou jaunâtres à la surface et bruns à l'intérieur. La tige est courte (1 à 2 cm) ; les feuilles supérieures étalées en rosette à l'état humide sont fortement tordues et incurvées à l'état sec.

C'est une espèce autoïque (anthéridies et archégonies croissent sur le même pied), les fructifications sont communes au printemps.



# LA NATURE A HORREUR DU VIDE

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 23 AVRIL 2005

Par Arthur LEQUAY

C'est ce que les participants à cette sortie botanique du 23 avril ont dû penser : alors que d'habitude sous le couvert dense des buis bien vivants rien ne pousse, suite à la sécheresse de 2003, les buis poussés sur le roc sont morts et nous assistons à une véritable explosion de la vie végétale.

Nous démarrons à dix sur ce terrain plat, caillouteux, entre les vignes, ancien cône de déjection du ruisseau de la Boisserette endigué ; rien de bien rare, la crépide sainte, courante dans les vignes, la saxifrage à trois doigts et l'arabette auriculée sont là, petites annuelles que nous retrouverons plus haut. Crochet à gauche à l'orée du bois pour trouver une touffe d'iris fétide ou iris gigot : la feuille froissée dégage une odeur... de viande fraîche !!! Je préfère le gigot dans mon assiette. Le sentier en talus pénètre dans le bois : acacias, frênes, érables sycomores et champêtres, bois de Sainte-Lucie. Nous entrons dans le vif du sujet, la chênaie pubescente à buis : les buis sont morts, les chênes essaient de rejeter de souche. Qu'est-ce qui pousse là ? Des tiges assez grêles grimpent, de jeunes feuilles viennent de s'ouvrir. Pas facile à déterminer. Personnellement, je sais ; je n'ai aucun mérite : j'avais trouvé cela en octobre dernier, interloqué par cette découverte, les grappes rouges de la morelle douce amère étaient au bout des tiges, parfois à deux mètres de haut. Plante plutôt hygrophile, que fait-elle là ? Les graines ont sans doute été transportées par les oiseaux.

Et maintenant, partons hors des sentiers battus : il y en a bien un, très vague, ignoré de la carte IGN. Nous longeons le pied d'une falaise et, première surprise, une jolie touffe de fleurs roses, feuilles basales brillantes en rosette. Écoutons notre président : "*Arabette scabre*, *Arabis scabra*, rare en Savoie et qui se trouve parfois abondante, comme ici sur le contrefort sud des Bauges". Nous avançons, et c'est une merveille : les grandes arabettes tourettes ont malheureusement été pliées par la neige récente, mais à leur pied, que de plantes parfois difficilement déterminables car seulement en feuilles ! La saponaire rose étale ses touffes où éclate le rose vif des fleurs. De grands mufliers à larges feuilles commencent à s'épanouir. Sur le squelette des buis ou des chênes pubescents, jusqu'à leur faite, se sont enroulées les frêles tiges de la vrillée des buissons, tiges sèches de l'an dernier dont les panicules de graines d'un brun rougeâtre nous avaient intrigué à l'automne. Le pistachier térébinthe, lui, est resté bien vivant, c'est un méditerranéen habitué aux étés secs, le rouvet l'accompagne. La campanule carillon dresse ses robustes tiges. Il faudra revenir plus tard, la floraison doit être superbe. Plus tard aussi fleuriront les grappes de la joubarbe des toits aux très gros "artichauts". Nous ne savons plus bien où est le sentier dans ces rochers, mais ça passe, le bonheur des botanistes fait oublier la raideur de la pente.



*Pistacia terebinthus* L. –  
Dessin extrait de "Flore de la France" – COSTE H.

Nous allons de surprise en surprise : belles touffes d'aethionéma des rochers dont, en se penchant, nous prenons le temps d'admirer les petits pétales rayés de carmin, grosses fleurs rouges du géranium sanguin, grappes blanches de l'anthéricum à fleurs de lis, et toutes ces petites choses trop jeunes pour être identifiables. Encore quelques "marches" et nous nous hissons sur l'arête. Il y a là un superbe point de vue, mais aujourd'hui le Granier comme la chaîne de Belledonne sont encapuchonnés. En montant, nous longeons cette arête. La nature du terrain a changé, permettant aux sangliers de remuer le sol. Dans les bois mêlés et les buis, surprise : l'abondance de la drave des murailles ; d'habitude, elle se trouve par brins isolés, ici, on pourrait la cueillir à poignées. Le géranium herbe à Robert dans sa variété pourpre a envahi le sous-bois.

De nouveau la roche affleure, les arbres se font rares, quelques tiges raides aux feuilles linéaires-lancéolées font penser à la campanule à feuilles de pêcher. Nous passons des rochers pentus et arrivons à cette fameuse "Croix Tête de Beurre", curieuse appellation<sup>1</sup>. Nous dominons la vallée de la Boisserette avec le village à nos pieds, les Bauges sont en face de nous.

Petit arrêt : chocolat, petits gâteaux, abricots secs passent de main en main. Nous ne nous attardons pas. Attention ! Nous sommes sur un véritable lapiaz, posez les yeux avant de poser les pieds !

Montée terminée, nous cheminons à flanc de montagne dans un bois mêlé où poussent chênes, charmes, buis et même châtaigniers qui trouvent un sol assez acide, argileux sur calcaire lessivé. Nous retrouvons le sentier balisé venant du mont Saint-Michel, filant droit dans la pente jusqu'à la Boisserette. Nous sommes vite en bas en même temps que quelques gouttes. Quelle chance nous avons eue avec le temps ! Ce matin, à sept heures, il pleuvait. Je doutais de notre sortie qu'il aurait fallu différer. Le ciel est resté bien menaçant, il nous a épargnés et bien plus, protégés : quelle suee nous aurions prise en plein soleil !

Dans la descente, il a fallu toute la sagacité et le coup d'œil de Thierry pour identifier un néflier et un alisier dont il nous montre la feuille. Suivant le cours du ruisseau de la Boisserette, nous voilà, bouclant la boucle, près des voitures. Les visages réjouis attestent combien cette sortie fut une réussite. Chacun essaie de se remémorer les richesses entrevues. Il faudra revenir et revenir encore ; des fleurs nous attendent et peut-être même des petites merveilles botaniques insoupçonnées.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE).

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré

Lieu-dit : le Brûlin

Altitude : 350 m

Coordonnées : longitude 4,0661 gr – latitude 50,5995 gr

Lisière thermophile au pied du mont Saint-Michel :

*Acer platanoides* L. subsp. *platanoides* (érable plane)

*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)

*Arabis auriculata* Lam. (arabette auriculée)

*Brachypodium sylvaticum* (Huds.) P. Beauv.

subsp. *sylvaticum* (brachypode des forêts)

*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)

*Carex halleriana* Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)

*Cerastium glomeratum* Thuill. (céraiste aggloméré)

*Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)

*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)

*Corylus avellana* L. (noisetier)

*Crepis sancta* (L.) Bornm. (crépide sainte)

*Evonymus latifolius* (L.) Mill. (fusain à larges feuilles)

*Ficus carica* L. subsp. *carica* (figuier)

*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)

*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)

*Glechoma hederacea* L. (lierre terrestre)

*Iris foetidissima* L. (iris fétide)

*Ligustrum vulgare* L. (troène)

*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)

*Luzula campestris* (L.) DC. (luzule des champs)

*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)

*Robinia pseudoacacia* L. (robinier faux acacia)

*Rosa canina* L. subsp. *canina* (rosier des chiens)

*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)

*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)

*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)

<sup>1</sup> **Beurre** est peut-être une remotivation de Teurre : sommet, colline, éminence. La remotivation est une réinterprétation fautive d'un nom. Ex : le mont Rose ne doit pas son nom à la couleur rose mais au patois "rosa" : glacier.

D'après "Noms de lieux de Suisse Romande, Savoie et environs" : <http://suter.home.cern.ch/suter/toponymes.html>

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré  
 Lieu-dit : le Brûlin  
 Altitude : 390 m  
 Coordonnées : longitude 4,0656 gr – latitude 50,6006 gr

Boisement thermophile :

*Acer campestre* K. Maly (érable champêtre)  
*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande  
 (alliaire officinale)  
*Arabis turrata* L. (arabette tourette)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Crataegus laevigata* (Poir.) DC. subsp. *laevigata*  
 (aubépine lisse)  
*Fraxinus ornus* L. subsp. *ornus* (frêne à fleurs)  
*Galium aparine* L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)  
*Geum urbanum* L. (benoîte commune)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen subsp. *emerus*  
 (coronille émérés)

*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)  
*Lonicera etrusca* Santi (chèvrefeuille de Toscane)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Melittis melissophyllum* L. subsp. *melissophyllum*  
 (mélitte à feuilles de mélisse)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Rubia peregrina* L. subsp. *peregrina* (garance voyageuse)  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant)  
*Solanum dulcamara* L. (morelle douce amère)  
*Trifolium rubens* L. (trèfle pourpre)  
*Viola hirta* L. (violette hérissée)

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré  
 Lieu-dit : le Brûlin  
 Altitude : 450 m  
 Coordonnées : longitude 4,0664 gr – latitude 50,6011 gr

Dalles calcaires au niveau des premières barres rocheuses :

*Arabis auriculata* Lam. (arabette auriculée)  
*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)  
*Arabis scabra* All. (arabette scabre)  
*Arabis turrata* L. (arabette tourette)  
*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (sabline à feuilles de serpolet)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum*  
 (asplénium des fontaines)  
*Asplenium trichomanes* L. subsp. *trichomanes*  
 (capillaire rouge)

*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Fallopia dumetorum* (L.) Holub (vrillée des buissons)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hypericum perforatum* L. subsp. *perforatum*  
 (millepertuis perforé)  
*Osyris alba* L. (rouvet blanc)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)



*Fumana ericoides* (Cav.) Gand. –  
 Dessin extrait de "Flore de la France" – COSTE H.



*Trinia glauca* (L.) Dumort. –  
 Dessin extrait de "Flore de la France" – COSTE H.

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré  
Lieu-dit : le Brûlin  
Altitude : 550 m  
Coordonnées : longitude 4,0675 gr – latitude 50,6024 gr

Dalles calcaires sous la Croix Tête de Beurre :

*Acinos arvensis* (Lam.) Dandy (sarriette acinos)  
*Aethionema saxatile* (L.) R. Br. subsp. *saxatile*  
(aethionéma des rochers)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthericum liliago* L. (anthéricum à fleurs de lis)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *vulneraria*  
(anthyllide vulnéraire)  
*Antirrhinum latifolium* Mill. subsp. *latifolium*  
(muflier à larges feuilles)  
*Asplenium ceterach* L. subsp. *ceterach* (doradille)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
(asplénium rue de muraille)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Campanula medium* L. (campanule carillon)  
*Campanula persicifolia* L. subsp. *persicifolia*  
(campanule à feuilles de pêcher)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen subsp. *sylvestris*  
(œillet des rochers)  
*Fumana ericoides* (Cav.) Gand. subsp. *montana* (Pomel)  
Güemes & Munoz Garm. (fumana fausse bruyère)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum*  
(herbe à Robert)  
*Geranium rotundifolium* L. (géranium à feuilles rondes)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Lactuca perennis* L. subsp. *perennis* (laitue vivace)  
*Parietaria officinalis* L. (pariétaire officinale)  
*Pistacia terebinthus* L. subsp. *terebinthus* (pistachier térébinthe)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
(sceau de Salomon officinal)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)  
*Securigera varia* (L.) Lassen subsp. *varia* (coronille bigarrée)  
*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum*  
(orpin à feuilles épaisses)  
*Sempervivum tectorum* L. (joubarbe des toits)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Teucrium botrys* L. (germandrée botryde)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Trinia glauca* (L.) Dumort. subsp. *glauca* (trinie glauque)

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré  
Lieu-dit : Croix Tête de Beurre  
Altitude : 650 m  
Coordonnées : longitude 4,0695 gr – latitude 50,6048 gr

Rochers calcaires au sommet de la Croix Tête de Beurre :

*Asplenium adiantum-nigrum* L. subsp. *adiantum-nigrum*  
(asplénium noir)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Castanea sativa* Mill. (châtaignier)  
*Draba muralis* L. (drave des murailles)  
*Erophila verna* (L.) Chevall. (drave du printemps)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *purpureum* (Villars) Nyman  
(géranium pourpre)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Mespilus germanica* L. (néflier d'Allemagne)  
*Potentilla neumanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Sedum telephium* L. subsp. *maximum*  
(L.) Rouy & E. G. Camus (grand orpin)  
*Seseli annuum* L. subsp. *annuum* (séséli annuel)  
*Turritis glabra* L. (tourette glabre)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)  
*Vicia dumetorum* L. (vesce des buissons)

Commune : Saint-Jeoire-Prieuré  
Lieu-dit : la Boisserette  
Altitude : 600 m  
Coordonnées : longitude 4,0726 gr – latitude 50,6038 gr

Pelouses thermophiles au-dessus de la Boisserette :

*Arabis scabra* All. (arabette scabre)  
*Bellis perennis* L. subsp. *perennis* (pâquerette)  
*Hippophae rhamnoides* L. subsp. *fluvialis* Soest (argousier)  
*Linum tenuifolium* L. (lin à feuilles menues)  
*Sedum sediforme* (Jacq.) Pau (orpin de Nice)  
*Sorbus torminalis* (L.) Crantz (alisier)



# L'EXPOSITION BOTANIQUE DANS L'AVANT-PAYS LE 5 MAI 2005

Texte et photos par Anne-Marie PRIEUR

La décision de quitter Chambéry et ses environs pour s'en aller voir dans l'Avant-Pays savoyard et l'idée d'intégrer notre exposition à la traditionnelle fête de l'Ascension à Yenne au printemps 2005, ont été sans nul doute couronnées de succès.

Une belle salle, où cette année la décoration a été encore plus soignée que d'habitude, a accueilli un grand nombre de visiteurs. Venus par intérêt ou par curiosité, tous repartaient enchantés, enthousiasmés, satisfaits d'avoir pu enrichir leurs connaissances en participant à des jeux interactifs ou à des ateliers qui leur étaient proposés. Teindre un morceau de tissu avec de jolies feuilles, tester leur odorat faisaient partie des ateliers originaux. Évaluer leur savoir en jouant à des jeux, pénétrer le monde fascinant des mousses avec une binoculaire, découvrir les différents usages que l'on peut tirer de certaines plantes, regarder une personne fabriquant des paniers, etc. ont permis aux visiteurs de passer un excellent moment.

La bonne vingtaine d'adhérents, présente ce jour-là, a participé très activement au bon déroulement de l'exposition en communiquant largement avec le public.

Un apéritif offert par notre association a permis de remercier la municipalité pour sa généreuse contribution et pour le prêt de cette très belle salle. La gratuité de notre exposition et son association à une fête locale ont été un gage de réussite.

Pour clore cette belle journée, une conférence sur le thème des orchidées, présentée par notre président Thierry DELAHAYE, sur les lieux même de l'exposition, a été très appréciée par un public nombreux et enthousiaste.





## À YENNE, DES BOTANISTES EN HERBE

Par Anne-Marie PRIEUR et les enfants de l'école de Yenne

Une école et devant la porte un bouquet d'enfants qui bougent. Casquette ou bob sur la tête, bonnes chaussures aux pieds, lunettes de soleil pour certains, ces élèves-là semblent bien parés pour faire tout autre chose que du français ou des mathématiques. C'est qu'aujourd'hui leur maîtresse leur a réservé une surprise : une sortie dans la nature avec des botanistes pour leur faire découvrir les plantes.

Notre escapade dans l'Avant-Pays savoyard ne s'est pas limitée à notre exposition sur les plantes et leurs usages, elle s'est prolongée par une série d'interventions à l'école élémentaire.

Ainsi, trois après-midi du mois de mai ont été consacrés à la découverte de la flore avec une équipe de quatre botanistes de notre association. Trois classes de l'école élémentaire de Yenne ont participé à ces sorties sur le terrain : des enfants de 7 à 9 ans, des classes de CP, CE1 et CE2.

Les environs de la chapelle Notre-Dame de la Montagne, lieu choisi pour l'exploration botanique, ne sont pas très éloignés de l'école et c'est à pied que les enfants se rendent sur le site. Arrivés sur place, une fois sortis des buis qui entourent la chapelle, ils découvrent un endroit plus ouvert, bien exposé, formé de dalles rocheuses entrecoupées de places herbeuses.

Après quelques explications, l'exploration commence. Très curieux, les enfants se pressent autour de leur guide, se bousculant et voulant à tout prix avoir la meilleure place pour regarder les plantes.

Attentifs et observateurs, ils découvrent petit à petit une quantité de fleurs qu'ils n'avaient, jusque-là pas remarquée. Ils sont surpris devant tant de beauté qui leur avait échappé. Et les voilà qui se mettent à chercher pour trouver d'autres fleurs, c'est à celui ou à celle qui découvrira la première. Ils veulent des explications sur les plantes "grasses" ; pourquoi les appelle-t-on ainsi ?

*"J'ai adoré la sortie botanique qui m'a plu. Ça m'a appris plein de choses. Il y avait des fleurs dont je ne me rappelle plus le nom : mais je l'ai appelée hérisson à réserve d'eau."*



Une petite incursion dans une pelouse sèche tout à côté leur permet d'admirer à loisir quelques orchidées.

*"J'ai aimé tout ce que j'ai vu et tout ce que vous nous avez raconté sur les orchidées. Je me rappelle quelques noms : l'Ophrys mouche, l'Orchis singe, l'Orchis homme-pendu, la saponaire et bien d'autres. Merci et au revoir."* Loïc

Ils écoutent circonspects cette histoire étonnante des ophrys qui sont déguisés en insectes pour assurer leur reproduction.

*"J'ai bien aimé toutes les fleurs, mais la plus drôle c'était l'Ophrys mouche qui se déguise en insecte pour tromper les vrais insectes et mieux se reproduire. La fleur trompe le mâle. À bientôt."* Matthieu

Au bout d'un moment, des boîtes-loupes leur sont distribuées. Alors là, c'est l'émerveillement. Ce qu'ils ne voyaient pas à l'œil nu leur apparaît comme par magie. Ils posent toutes sortes de questions, ils veulent connaître les noms, même si on leur dit que c'est compliqué ! L'après-midi a passé trop vite et il faut rentrer à l'école. La maîtresse leur a promis de continuer à apprendre les plantes ; et c'est aussi à regret que les botanistes les quittent. Quelques temps après, notre association a reçu des lettres ; les enfants ont écrit pour remercier ceux qui leur ont ouvert les yeux sur la nature.

*"Je vous remercie pour cette visite car c'était merveilleux. J'ai aimé cette sortie car ce que vous disiez était très intéressant. Bref, j'ai beaucoup aimé. Les fleurs étaient belles et j'aimais les regarder à la loupe. Je vous remercie beaucoup pour cette sortie."* Pauline

*"J'ai bien aimé votre sortie botanique. J'ai aimé les fleurs, surtout les orchidées, les Ophrys, ça m'a appris beaucoup de choses que je ne savais pas. Quand j'ai posé des questions sur les fleurs à mon papa, il n'a pas su répondre, il m'a trouvée savante, il était fier de moi. À bientôt."* Mélanie

Les enfants ont été heureux de découvrir les fleurs et les botanistes heureux d'avoir partagé avec eux leur passion.

*Le bonheur est dans le pré,  
Cours-y vite, cours-y vite,  
Le bonheur est dans le pré,  
Cours-y vite, il va filer.*



# LES PELOUSES SÈCHES DE MEYRIEUX-TROUET ET QUELQUES REPÈRES DANS LA TAXINOMIE DES ORCHIDÉES COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 21 MAI 2005

Par Thierry DELAHAYE

Notre attention avait été attirée en 2004 par Manuel BOURON du Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie sur les pelouses sèches de Meyrieux-Trouet comme des milieux potentiellement intéressants pour une balade botanique. Après un rapide repérage en 2004, nous avons inscrit à notre programme une première prospection de ces pelouses sèches. Le 21 mai nous nous retrouvons à une vingtaine d'adhérents au nord du hameau de Trouet, accueillis fort sympathiquement par Monsieur le maire de la commune et Madame DUPERCAY rencontrée lors de l'exposition botanique à Yenne.

Pour accéder aux premières pelouses, nous traversons un petit boisement qui nous permet d'identifier quelques arbres et arbustes relativement communs et de dresser une première liste. Nous arrivons rapidement sur les pelouses qui nous occuperont une bonne partie de l'après-midi. Pour le grand public, le terme pelouse évoque soit le terrain de sport soit le jardin d'agrément. Pour le botaniste, les pelouses sont des milieux herbacés se développant sur des sols plus pauvres en éléments nutritifs et plus secs que les prairies.

Nous nous intéressons d'abord aux poacées qui constituent le "fond" du tapis végétal : *Arrhenatherum elatius* subsp. *elatius*, *Avenula pubescens*, *Bromus erectus*, *Brachypodium rupestre*, etc. Mais bien vite les nombreuses orchidées exercent leur inégalable pouvoir d'attraction auprès des botanistes qui se groupent autour des *Ophrys*, *Orchis* et autres *Platanthera* en pleine floraison.

Alors, *Aceras* ou *Orchis* ? *Orchis* ou *Neotinea* ?? *Orchis* ou *Anacamptis* ???

Les évolutions récentes de la nomenclature des orchidées sont un peu déroutantes. Ces changements ne doivent susciter ni l'exaspération ni le découragement et pour cela il faut qu'ils soient acceptés comme un réel avancement dans la connaissance des plantes.

Le tableau ci-dessous recense les changements de dénomination intervenant pour les orchidées connues en 2005 en Savoie.

BDNFF version 1.0 – 2001	BDNFF version 4.02 – 2005
<i>Aceras anthropophorum</i>	<i>Orchis anthropophora</i>
<i>Barlia robertiana</i>	<i>Himantoglossum robertianum</i>
<i>Coeloglossum viride</i>	<i>Dactylorhiza viridis</i>
<i>Nigritella austriaca</i>	<i>Gymnadenia austriaca</i>
<i>Nigritella cenisia</i>	<i>Gymnadenia cenisia</i>
<i>Nigritella corneliana</i>	<i>Gymnadenia corneliana</i>
<i>Nigritella rhellicani</i>	<i>Gymnadenia rhellicani</i>
<i>Orchis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i>	<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i>
<i>Orchis laxiflora</i>	<i>Anacamptis laxiflora</i>
<i>Orchis morio</i> subsp. <i>morio</i>	<i>Anacamptis morio</i> subsp. <i>morio</i>
<i>Orchis palustris</i>	<i>Anacamptis palustris</i>
<i>Orchis ustulata</i> subsp. <i>ustulata</i>	<i>Neotinea ustulata</i> subsp. <i>ustulata</i>
<i>Orchis ustulata</i> subsp. <i>aestivalis</i>	<i>Neotinea ustulata</i> subsp. <i>aestivalis</i>

Ces changements sont le résultat d'études de biologie moléculaire réalisées sur le génome (ensemble des informations génétiques portées par un individu) de nombreuses orchidées. Nous ne nous étendrons ni sur les méthodes, ni sur les principes de ces études, renvoyant le lecteur aux présentations déjà effectuées dans notre bulletin fédéral (GIACOMONI, 2001 ; GENSAC, 2002) et à l'incontournable "*Classification phylogénétique du vivant*" (LECOINTE & LE GUYADER, 2001). En résumant à l'extrême, disons que l'objectif de ces études est de reconstituer une classification des êtres vivants qui traduise l'histoire de leur évolution : une classification phylogénétique. Le principe étant que lorsque deux organismes partagent une partie de leur patrimoine génétique ils dérivent

d'un ancêtre commun. Globalement, il ressort de ces études que la classification traditionnelle, basée essentiellement sur des critères morphologiques est confortée par les études génétiques. Il en va ainsi pour la délimitation de la plupart des genres chez les orchidées au moins dans les régions tempérées du globe. Toutefois, la conception du genre *Orchis* notamment se trouve bouleversée par ces études. Si certaines espèces restent au sein du genre *Orchis*, fondé par LINNÉ sur l'espèce *Orchis militaris*, d'autres sont transférées dans les genres *Anacamptis* et *Neotinea*. À titre d'exemple, cela signifie que dans l'état actuel des connaissances, le génome des plantes anciennement nommées *Orchis ustulata* possède plus de ressemblance avec celui de *Neotinea maculata* (une espèce méditerranéo-atlantique) que celui d'*Orchis militaris*. L'observation des hybrides naturels vient généralement corroborer ces données issues des études génétiques. Ainsi l'ancien *Orchis ustulata* n'a pas d'hybride connu avec d'autres *Orchis* mais s'hybride avec *Neotinea maculata*. Inversement la fréquence des hybrides entre l'ancien *Aceras anthropophorum* et *Orchis simia*, *Orchis militaris* ou *Orchis purpurea* rend moins surprenant son regroupement dans le genre *Orchis* sous le patronyme *Orchis anthropophora* déjà utilisé par Carlo ALLIONI en 1785 (ALLIONI, 1785) ! À noter que ces changements nomenclaturaux contribuent à faire considérablement baisser le nombre d'hybrides naturels inter-génériques.

Changer ou ne pas changer ? Telle est la question. Dans les listes qui suivent, la quinzaine d'espèces d'orchidées que nous avons rencontrée au cours de notre balade est encore dénommée selon "l'ancienne" nomenclature. Ce fait se justifie par le choix d'une seule référence taxinomique qui date de 2001 et qui n'avait pas encore intégré ces changements.

La botanique ne se résume pas aux seules orchidées et nous poursuivons notre balade par l'examen de quelques tiges sèches de l'été 2004 ; il est encore possible de reconnaître les restes de capitules munis de larges bractées externes, obtuses et à sommet recourbé bien caractéristiques d'*Aster amellus*, espèce protégée.

Pour atteindre les autres pelouses que nous avons projeté d'explorer, nous traversons une ancienne culture actuellement en friche. Les plantes bisannuelles sont abondantes : nous observons les rosettes de *Daucus carota*, *Echium vulgare*, etc. ; les thérophytes (*Cerastium brachypetalum*, *Sherardia arvensis*, *Teucrium botrys*, etc.) et les géophytes (*Muscari neglectum*, *Ornithogalum umbellatum*) sont également bien représentées.

Le deuxième complexe de pelouse, aux Crouzes, sur lequel nous nous attardons se différencie du premier par un substrat plus argileux et apparemment par un brûlis régulier. Ces facteurs influencent la composition floristique des pelouses et nous permettent de noter d'une part des espèces capables de supporter de forts contrastes hydriques comme *Molinia caerulea* subsp. *arundinacea* et d'autre part des espèces pyrophytes comme *Brachypodium rupestre*. À noter en bordure de ces pelouses la présence d'une plante localisée en Savoie sur les chaînons du Jura ainsi qu'au sud du massif des Bauges à St-Alban-Leysse : *Inula montana*.



*Aster amellus* L. –  
Dessin extrait de "Flore de la France" – COSTE H.

Nous terminerons notre tour par la visite d'un troisième coteau, cette fois sur un sol squelettique où nous notons plusieurs espèces typiques des pelouses très sèches : *Carex halleriana* subsp. *halleriana*, *Globularia bisnagarica* L., *Linum tenuifolium* L., etc.

Ce premier inventaire botanique qu'il conviendra de compléter dans les années à venir, confirme l'intérêt des pelouses sèches de Meyrieux-Trouet tant par la richesse en orchidées et la présence d'au moins une espèce végétale protégée que par la typicité des milieux présents (*Mesobromion* et *Xerobromion*). La préservation de ces milieux originaux passe par l'information des élus locaux, des propriétaires et des usagers du site ; souhaitons que ce compte rendu y contribue.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE).

Commune : Meyrieux-Trouet

Lieu-dit : La Cour

Altitude : 620 m

Coordonnées : longitude 3,834 gr – latitude 50,733 gr

*Acer opalus* Mill. (érable à feuilles d'obier)  
*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Evonymus europaeus* L. (fusain d'Europe)  
*Frangula dodonei* Ard. subsp. *dodonei* (bourdaine)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)

*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Quercus humilis* Mill. subsp. *humilis* (chêne pubescent)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Sorbus mougeotii* Soy.-Will. & Godr. (sorbier de Mougeot)  
*Tilia platyphyllos* Scop. subsp. *platyphyllos* (tilleul à larges feuilles)  
*Viburnum opulus* L. (viorne obier)

Commune : Meyrieux-Trouet

Lieu-dit : La Cour

Altitude : 610 à 630 m

Coordonnées : longitude 3,832 gr – latitude 50,732 gr

*Aceras anthropophorum* (L.) R. Br. (acéras homme pendu)  
*Achillea millefolium* L. (achillée millefeuille)  
*Anthoxanthum odoratum* L. subsp. *odoratum* (flouve odorante)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *vulneraria* (anthyllide vulnéraire)  
*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl subsp. *elatius* (fromental élevé)  
*Aster amellus* L. (aster amelle)  
*Avena pubescens* (Huds.) Dumort. subsp. *pubescens* (avoine pubescente)  
*Blackstonia perfoliata* (L.) Huds. subsp. *perfoliata* (blackstonie perfoliée)  
*Brachypodium rupestre* (Host) Roem. & Schlut. (brachypode des rochers)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carlina vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (carline vulgaire)  
*Centaurea scabiosa* L. subsp. *scabiosa* (centaurée scabieuse)  
*Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce (céphalanthère de Damas)  
*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch (céphalanthère à longues feuilles)  
*Cerastium fontanum* Baumg. subsp. *vulgare* (Hartm.) Greuter & Burdet (céraiste vulgaire)  
*Clematis vitalba* L. (clématite blanche)  
*Crataegus monogyna* Jacq. subsp. *monogyna* (aubépine à un style)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Dianthus carthusianorum* L. subsp. *carthusianorum* (œillet des chartreux)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Festuca arundinacea* Schreb. subsp. *arundinacea* (fétuque faux roseau)  
*Galium glaucum* L. (gaillet glauque)  
*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)  
*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Genista tinctoria* L. subsp. *tinctoria* (genêt des teinturiers)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea* (orchis moucheron)  
*Hieracium pilosella* L. (épervière piloselle)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Holcus lanatus* L. (houque laineuse)  
*Hypericum perforatum* L. subsp. *perforatum* (millepertuis perforé)

*Kandis perfoliata* (L.) Kerguélen subsp. *perfoliata* (tabouret perfolié)  
*Leucanthemum vulgare* Lam. subsp. *vulgare* (marguerite)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Luzula campestris* (L.) DC. (luzule des champs)  
*Medicago lupulina* L. subsp. *lupulina* (minette)  
*Molinia caerulea* (L.) Moench subsp. *arundinacea* (Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ophrys araneola* Rchb. (ophrys araignée précoce)  
*Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench subsp. *fuciflora* (ophrys frelon)  
*Ophrys insectifera* L. (ophrys mouche)  
*Ophrys sphegodes* Mill. subsp. *sphogodes* (ophrys araignée)  
*Orchis militaris* L. (orchis militaire)  
*Orchis morio* L. subsp. *morio* (orchis bouffon)  
*Orchis simia* Lam. (orchis singe)  
*Orchis ustulata* L. subsp. *ustulata* (orchis brûlé)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Orobanche caryophyllacea* Sm. (orobanche vulgaire)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. subsp. *bifolia* (platanthère à deux feuilles)  
*Poa pratensis* L. (pâturin des prés)  
*Polygala comosa* Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)  
*Primula veris* L. subsp. *veris* (primevère officinale)  
*Prunella vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus* (renoncule bulbeuse)  
*Rhinanthus alectorolophus* (Scop.) Pollich subsp. *alektorolophus* (rhinanthè velu)  
*Rosa canina* L. subsp. *canina* (rosier des chiens)  
*Rumex acetosa* L. subsp. *acetosa* (rumex oseille)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Tamus communis* L. (herbe aux femmes battues)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chène)  
*Veronica austriaca* L. subsp. *teucrium* (L.) D. A. Webb (véronique d'Autriche)  
*Vicia sativa* L. subsp. *nigra* (L.) Ehrh. (vesce noire)  
*Vincetoxicum hirsutinaria* Medik. (dompte-venin)

Commune : Meyrieux-Trouet

Lieu-dit : La Cour

Altitude : 580 à 590 m

Coordonnées : longitude 3,831 gr – latitude 50,730 gr

- Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
(sabline à feuilles de serpolet)  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
subsp. *elatius* (fromental élevé)  
*Bryonia dioica* Jacq. (bryone dioïque)  
*Cerastium brachypetalum* Desp. ex Pers.  
subsp. *brachypetalum* (céraiste à pétales courts)  
*Cerastium fontanum* Baumg. subsp. *vulgare*  
(Hartm.) Greuter & Burdet (céraiste vulgaire)  
*Convolvulus arvensis* L. subsp. *arvensis* (liseron des champs)  
*Crepis sancta* (L.) Bornm. (crépide sainte)  
*Daucus carota* L. subsp. *carota* (carotte)  
*Echium vulgare* L. subsp. *vulgare* (vipérine vulgaire)  
*Erigeron annuus* (L.) Desf. subsp. *annuus*  
(vergerette annuelle)  
*Festuca arundinacea* Schreb. subsp. *arundinacea*  
(fétuque faux roseau)  
*Galium aparine* L. subsp. *aparine* (gaillet gratteron)  
*Galium mollugo* L. subsp. *erectum* Syme (gaillet dressé)  
*Geranium columbinum* L. (géranium colombin)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Knautia arvensis* (L.) Coult. subsp. *arvensis*  
(knautie des champs)  
*Lamium purpureum* L. (lamier rouge)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Medicago lupulina* L. subsp. *lupulina* (minette)  
*Muscari neglectum* Guss. ex Ten. (muscari à grappe)  
*Ornithogalum umbellatum* L. (dame d'onze heures)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Polygala comosa* Schkuhr subsp. *comosa* (polygale à toupet)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte-Lucie)  
*Reseda phyteuma* L. subsp. *phyteuma* (réséda raiponce)  
*Sherardia arvensis* L. (rubéole des champs)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Taraxacum officinale* aggr. (pissenlit officinal)  
*Teucrium botrys* L. (germandrée botryde)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.  
(salsifis d'Orient)  
*Trifolium pratense* L. subsp. *pratense* (trèfle des prés)  
*Valerianella carinata* Loisel. (valérianelle carénée)  
*Valerianella locusta* (L.) Laterr. (valérianelle potagère)  
*Veronica arvensis* L. (véronique des champs)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
(véronique petit chêne)  
*Veronica persica* Poir. (véronique de Perse)  
*Viola tricolor* L. subsp. *tricolor* (pensée tricolore)

Commune : Meyrieux-Trouet

Lieu-dit : Les Crouzes

Altitude : 570 à 580 m

Coordonnées : longitude 3,830 gr – latitude 50,728 gr

- Agrimonia procera* Wallr. (aigremoine élevée)  
*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)  
*Avena pubescens* (Huds.) Dumort. subsp. *pubescens*  
(avoine pubescente)  
*Bellis perennis* L. subsp. *perennis* (pâquerette)  
*Brachypodium rupestre* (Host) Roem. & Schlut.  
(brachypode des rochers)  
*Briza media* L. subsp. *media* (amourette)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medik. subsp. *bursa-pastoris*  
(bourse à pasteur)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex panicea* L. (laïche faux panic)  
*Carex tomentosa* L. (laïche à utricules tomenteux)  
*Centaurea jacea* L. (centaurée jacée)  
*Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce  
(céphalanthère de Damas)  
*Colchicum autumnale* L. (colchique d'automne)  
*Cornus sanguinea* L. subsp. *sanguinea* (cornouiller sanguin)  
*Dianthus carthusianorum* L. subsp. *carthusianorum*  
(œillet des chartreux)  
*Eupatorium cannabinum* L. subsp. *cannabinum*  
(eupatoire chanvrine)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Euphorbia flavicoma* DC. subsp. *verrucosa* (Fiori) Pignatii  
(euphorbe verruqueuse)  
*Galium pumilum* Murray subsp. *pumilum* (gaillet nain)  
*Galium verum* L. subsp. *verum* (gaillet jaune)  
*Geranium pyrenaicum* Burm. f. subsp. *pyrenaicum*  
(géranium des Pyrénées)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
(orchis moucheron)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.  
(hélianthème nummulaire)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrépide à toupet)  
*Hypochaeris radicata* L. subsp. *radicata* (porcelle enracinée)  
*Inula montana* L. (inule des montagnes)  
*Inula salicina* L. subsp. *salicina* (inule à feuille de saule)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Koeleria pyramidata* (Lam.) P. Beauv. (koellerie pyramidale)  
*Leucanthemum vulgare* Lam. subsp. *vulgare* (marguerite)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Molinia caerulea* (L.) Moench subsp.  
*arundinacea* (Schrank) K. Richt. (molinie faux roseau)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ononis spinosa* L. subsp. *maritima* Gren. & Godr.  
(bugrane maritime)  
*Ophrys sphegodes* Mill. subsp. *sphgodes* (ophrys araignée)  
*Orchis morio* L. subsp. *morio* (orchis bouffon)  
*Orobanche gracilis* Sm. (orobanche grêle)  
*Pimpinella saxifraga* L. subsp. *saxifraga* (boucage saxifrage)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. subsp. *bifolia*  
(platanthère à deux feuilles)  
*Poa bulbosa* L. subsp. *bulbosa* (pâturin bulbeux)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
(sceau de Salomon officinal)  
*Potentilla erecta* (L.) Rausch. (tormentille)  
*Potentilla neumanniana* Rchb. (potentille du printemps)  
*Prunella vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (brunelle vulgaire)  
*Ranunculus acris* L. subsp. *friesianus* (Jord.) Syme  
(renoncule de Fries)  
*Ranunculus bulbosus* L. subsp. *bulbosus*  
(renoncule bulbeuse)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Scabiosa columbaria* L. (scabieuse colombarie)  
*Schoenus nigricans* L. (choin noirâtre)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Solidago gigantea* Aiton subsp. *serotina* (Kuntze) McNeill  
(solidage géant)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Trisetum flavescens* (L.) P. Beauv. subsp. *flavescens*  
(triseté jaunâtre)  
*Veronica arvensis* L. (véronique des champs)  
*Veronica persica* Poir. (véronique de Perse)

Commune : Meyrieux-Trouet  
Lieu-dit : Chaupendant  
Altitude : 570 à 580 m  
Coordonnées : longitude 3,828 gr – latitude 50,731 gr

*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich. subsp. *pyramidalis*  
(orchis pyramidal)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Carex halleriana* Asso subsp. *halleriana* (laïche de Haller)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrépide à toupet)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)

*Linum tenuifolium* L. (lin à feuilles menues)  
*Muscari comosum* (L.) Mill. (muscaris à toupet)  
*Ophrys sphegodes* Mill. subsp. *sphogodes* (ophrys araignée)  
*Orchis ustulata* L. subsp. *ustulata* (orchis brûlé)  
*Ornithogalum pyrenaicum* L. (ornithogale des Pyrénées)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)

Commune : Meyrieux-Trouet  
Lieu-dit : Pisse-Loup  
Altitude : 550 m  
Coordonnées : longitude 3,827 gr – latitude 50,734 gr

*Carex montana* L. (laïche des montagnes)  
*Castanea sativa* Mill. (châtaignier)  
*Galium odoratum* (L.) Scop. (gaillet odorant)  
*Lamium galeobdolon* (L.) L. subsp. *montanum* (Pers.) Hayek  
(lamier des montagnes)

*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Pteridium aquilinum* (L.) Kuhn subsp. *aquilinum*  
(fougère aigle)  
*Sanicula europaea* L. (sanicle d'Europe)  
*Taxus baccata* L. (if)

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLIONI C., 1785 – *Flora pedemontana, sive enumeratio methodica stirpium indigenarum pedemontani – Augustae Taurinorum*, 3 tomes – 344 pp., 366 pp. + LXXXXII planches.
- GENSAC P., 2002 – La place des champignons dans la classification phylogénétique du vivant – *Bull. mycol. bot. Dauphiné-Savoie*, n° 167 – pp. 13-18.
- GIACOMONI L., 2001 – L'avènement de la cladistique – *Bull. mycol. bot. Dauphiné-Savoie*, n° 163 – pp. 41-45.
- LECOINTE G. & LE GUYADER H., 2001 – Classification phylogénétique du vivant – Éditions Belin, Paris – 544 p.



# WEEK-END BOTANIQUE DANS LA VALLÉE DES ENTREMONT EN CHARTREUSE

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DES 25 ET 26 JUIN 2005

Par Thierry DELAHAYE

C'est à Gérard MOUTON que nous devons la proposition d'aller herboriser dans le vallon de Pratcel, petite enclave savoyarde sur les hauts plateaux de Chartreuse. Nos deux "chartrouisins" Philippe PERROTIN et Jean-Paul COLLIN s'étant occupés de l'intendance, nous pouvons tout entièrement nous consacrer à la flore.

Le départ de cette première journée est fixé aux Varvats à l'est de Saint-Pierre-d'Entremont à 1042 m. Notre projet est d'aller explorer les formations des étages montagnard supérieur et subalpin aussi nous décidons de traverser les vastes hêtraies-sapinières en suivant le GR 9 d'un bon pas de randonneur. C'est seulement au niveau du Pré de Pratcel que la troupe se regroupe et que nous effectuons nos premières déterminations. Nous nous exerçons à distinguer *Chaerophyllum hirsutum* et *Chaerophyllum villarsii* qui poussent ici presque côte à côte. À l'entrée du vallon, les premières barres rocheuses et pelouses rocailleuses à *Sesleria caerulea* et *Carex sempervirens* nous permettent de noter plusieurs espèces représentatives du cortège floristique des massifs subalpins calcaires : *Globularia nudicaulis*, *Primula auricula* et *Ranunculus carinthiacus*, cette dernière ayant déjà été présentée dans un de nos précédents bulletins (PRUNIER, 2001).

Quelques gouttes de pluie n'entament ni le moral ni l'appétit du groupe. Charcuteries, fromages, douceurs et breuvages circulent de l'un à l'autre dans la bonne humeur.

Le chemin remonte le vallon en longeant de petites falaises encaissées. La base du rocher est occupée par des formations végétales où *Adenostyles alliariae* domine. Nous remarquons entre autres la discrète *Circaea alpina* et l'élégante *Cystopteris alpina*. Encore une petite montée et nous arrivons au pied des grandes falaises urgoniennes. Les listes de plantes s'allongent, s'allongent, s'allongent. Quelques exercices de détermination collective nous permettent de reconnaître *Pedicularis gyroflexa* et *Silene saxifraga*. Les vedettes de Chartreuse *Hypericum nummularium* et *Sideritis hyssopifolia* sont au rendez-vous. Nous suivons les falaises jusqu'à la Roche de Fitta qui offre un magnifique panorama sur la vallée des Entremont tandis qu'à nos pieds la petite *Arabis serpillifolia* est en fleur.

Une ultime montée au Pas de l'Échelle nous emmène à l'ancienne frontière entre la France et la Savoie. Les bornes sont taillées à même la roche. Encore quelques observations avec notamment des plantes acidophiles qui profitent de terrains lessivés pour s'installer : *Luzula siebieri*, *Rhododendron ferrugineum*, etc.

L'heure tourne et le gîte et le couvert nous attendent au Désert à Entremont-le-Vieux.

### LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE).

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

Lieu-dit : Pré de Pratcel

Altitude : 1400 m

Coordonnées : longitude 3,966 gr – latitude 50,449 gr

*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)

*Adenostyles alliariae* (Gouan) A. Kern. subsp. *alliariae*  
(adénostyle à feuilles d'alliaire)

*Ajuga reptans* L. (bugle rampante)

*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*  
(cerfeuil des prés)

*Arabis ciliata* Clairv. subsp. *ciliata* (arabette ciliée)

*Arabis hirsuta* (L.) Scop. (arabette hérissée)

*Asplenium ramosum* Lovis & Reichst.

(asplénium à pétiole vert)

*Astrantia major* L. subsp. *major* (grande astrance)

*Campanula rhomboidalis* L.

(campanule à feuilles rhomboïdales)

*Cardamine pentaphyllos* (L.) Crantz

(cardamine à cinq folioles)



*Circaea alpina* L. subsp. *alpina* –  
Dessin extrait de "Flore de la France" –  
COSTE H.

*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
 (laïche pied d'oiseau)  
*Centaurea montana* L. subsp. *montana*  
 (centaurée des montagnes)  
*Cerastium arvense* L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli  
 (céraiste raide)  
*Chaerophyllum hirsutum* L. subsp. *hirsutum*  
 (chérôphyllle hérissé)  
*Chaerophyllum villarsii* Koch (chérôphyllle de Villars)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Cruciata laevipes* Opiz (croisette commune)  
*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. subsp. *fragilis*  
 (cystoptéris fragile)  
*Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó (orchis de Fuchs)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Fagus sylvatica* L. subsp. *sylvatica* (hêtre)  
*Fraxinus excelsior* L. subsp. *excelsior* (frêne)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newman  
 (gymnocarpium herbe à Robert)  
*Heracleum sphondylium* L. subsp. *sphondylium*  
 (berce des prés)  
*Hypericum maculatum* Crantz subsp. *maculatum*  
 (millepertuis maculé)  
*Knautia dipsacifolia* Kreutzer subsp. *dipsacifolia*  
 (knautie à feuilles de cardère)  
*Lamium galeobdolon* (L.) L. subsp. *montanum*  
 (Pers.) Hayek (lamier des montagnes)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

Lieu-dit : Vallon de Pratcel

Altitude : 1430 m

Coordonnées : longitude 3,968 gr – latitude 50,450 gr

*Achillea millefolium* L. subsp. *millefolium* (achillée millefeuille)  
*Acinos arvensis* (Lam.) Dandy (sarriette acinos)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
 (asplénium rue de muraille)  
*Cerastium arvense* L. subsp. *strictum* (Koch) Gremli  
 (céraiste raide)  
*Coeloglossum viride* (L.) Hartm. (orchis grenouille)  
*Crocus vernus* (L.) Hill (crocus à fleurs blanches)  
*Dactylis glomerata* L. subsp. *glomerata* (dactyle aggloméré)  
*Erinus alpinus* L. (érine des Alpes)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Galium anisophyllum* Vill. (gaillet à feuilles inégales)  
*Gentiana angustifolia* Vill. (gentiane à feuilles étroites)  
*Geranium phaeum* L. (géranium brun)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)  
*Geum rivale* L. (benoîte des ruisseaux)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newman  
 (gymnocarpium herbe à Robert)

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

Lieu-dit : Vallon de Pratcel

Altitude : 1450 m

Coordonnées : longitude 3,969 gr – latitude 50,451 gr

*Acinos alpinus* (L.) Moench subsp. *alpinus*  
 (sarriette des Alpes)  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Alchemilla alpigena* Buser (alchémille plissée)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *carpatica* (Pant.) Nyman  
 (anthyllide vulgaire)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *vulneraria* (anthyllide vulnéraire)  
*Arabis ciliata* Clairv. subsp. *ciliata* (arabette ciliée)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
 (asplénium rue de muraille)

*Leucanthemum adustum* (Koch) Gremli (leucanthème brûlé)  
*Lonicera alpigena* L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Luzula sieberi* Tausch (luzule de Sieber)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)  
*Moehringia muscosa* L. (moehringie mousse)  
*Oxalis acetosella* L. (oxalis petite oseille)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pimpinella major* (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)  
*Plantago major* L. subsp. *major* (grand plantain)  
*Poa alpina* L. subsp. *alpina* (pâturin des Alpes)  
*Polygonatum verticillatum* (L.) All.  
 (sceau de Salomon verticillé)  
*Polystichum aculeatum* (L.) Roth (polystic à aiguillons)  
*Polystichum lonchitis* (L.) Roth (polystic en lance)  
*Ribes alpinum* L. (groseillier des Alpes)  
*Rosa pendulina* L. (rosier des Alpes)  
*Rubus saxatilis* L. (ronce des rochers)  
*Rumex arifolius* All. subsp. *arifolius* (rumex à feuilles d'arum)  
*Salix caprea* L. (saule des chèvres)  
*Saxifraga rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
 (saxifrage à feuilles rondes)  
*Silene dioica* (L.) Clairv. (silène dioïque)  
*Silene vulgaris* (Moench) Garke subsp. *vulgaris* (silène enflé)  
*Sorbus aucuparia* L. subsp. *aucuparia* (sorbier des oiseleurs)  
*Thalictrum aquilegifolium* L. (pigamon à feuilles d'ancolie)  
*Urtica dioica* L. subsp. *dioica* (ortie dioïque)  
*Veronica urticifolia* Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)  
*Viola biflora* L. (pensée à deux fleurs)

*Helianthemum grandiflorum* (Scop.) DC. subsp. *grandiflorum*  
 (hélianthème à grandes fleurs)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Kernera saxatilis* (L.) Sweet subsp. *saxatilis*  
 (kernéra des rochers)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler subsp. *montanus*  
 (Bernh.) Bässler (gesse à feuilles de lin)  
*Poa annua* L. (pâturin annuel)  
*Ranunculus plataniifolius* L. (renoncule à feuilles de platane)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Thesium alpinum* L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)  
*Veratrum lobelianum* Bernh. (vétrate blanc)  
*Veronica serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (véronique à feuilles de serpolet)

*Asplenium trichomanes* L. subsp. *trichomanes*  
 (capillaire rouge)  
*Botrychium lunaria* (L.) Sw. (botryche lunaire)  
*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
 (laïche pied d'oiseau)  
*Carex sempervirens* Vill. subsp. *sempervirens*  
 (laïche toujours verte)  
*Centaurea montana* L. subsp. *montana*

(centaurée des montagnes)  
*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. subsp. *fragilis*  
 (cystoptéris fragile)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Fourraea alpina* (L.) Greuter & Burdet (fourréa des Alpes)  
*Galium anisophyllum* Vill. (gaillet à feuilles inégales)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Geranium robertianum* L. subsp. *robertianum* (herbe à Robert)  
*Globularia nudicaulis* L. (globulaire à tige nue)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
 (orchis moucheron)  
*Helianthemum grandiflorum* (Scop.) DC. subsp. *grandiflorum*  
 (hélianthème à grandes fleurs)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Leucanthemum adustum* (Koch) Greml. (leucanthème brûlé)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)  
*Moehringia muscosa* L. (moehringie mousse)  
*Orchis ustulata* L. subsp. *ustulata* (orchis brûlé)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pimpinella major* (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)  
*Plantago atrata* Hoppe subsp. *atrata* (plantain noirâtre)  
*Primula auricula* L. (primevère auricule)  
*Ranunculus carinthiacus* Hoppe (renoncule de Carinthie)  
*Rhamnus alpina* L. subsp. *alpina* (nerprun des Alpes)  
*Rumex scutatus* L. subsp. *scutatus* (rumex à écussons)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
 (saxifrage paniculée)  
*Scabiosa lucida* Vill. subsp. *lucida* (scabieuse luisante)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Taraxacum officinale* F. H. Wigg. (pissenlit officinal)  
*Thymus polytrichus* A. Kern. ex Borbás subsp. *polytrichus*  
 (thym à pilosité variable)

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont  
 Lieu-dit : Vallon de Pratcel  
 Altitude : 1460 m  
 Coordonnées : longitude 3,971 gr – latitude 50,451 gr

*Adenostyles alliariae* (Gouan) A. Kern. subsp. *alliariae*  
 (adénostyle à feuilles d'alliaire)  
*Alchemilla conjuncta* Bab. (alchémille à folioles soudées)  
*Arabis alpina* L. subsp. *alpina* (arabette des Alpes)  
*Aster bellidiastrum* (L.) Scop. (aster bellidiastrum)  
*Campanula rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
 (campanule à feuilles rondes)  
*Carum carvi* L. (cumin des prés)  
*Chrysosplenium alternifolium* L. (dorine à feuilles alternes)  
*Circaea alpina* L. subsp. *alpina* (circée des Alpes)  
*Cystopteris alpina* (Lam.) Desv. (cystoptéris des Alpes)  
*Cystopteris fragilis* (L.) Bernh. subsp. *fragilis*  
 (cystoptéris fragile)  
*Dactylorhiza latifolia* (L.) Baumann & Künkele subsp. *latifolia*  
 (orchis sureau)  
*Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newman  
 (gymnocarpium herbe à Robert)  
*Heracleum sphondylium* L. subsp. *sphondylium*  
 (berce des prés)  
*Hyperzia selago* (L.) Bernh. ex Schrank & Mart. subsp. *selago*  
 (lycopode sélagine)  
*Kernera saxatilis* (L.) Sweet subsp. *saxatilis*  
 (kernéra des rochers)  
*Lamium maculatum* (L.) L. (lamier tacheté)  
*Lonicera alpigena* L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)  
*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Paris quadrifolia* L. (parisette à quatre feuilles)  
*Polygonatum verticillatum* (L.) All.



*Ranunculus carinthiacus* Hoppe

(sceau de Salomon verticillé)  
*Primula auricula* L. (primevère auricule)  
*Primula elatior* (L.) Hill subsp. *elatior* (primevère élevée)  
*Rumex pseudalpinus* Höfft (rhubarbe des moines)  
*Sorbus chamaemespilus* (L.) Crantz (alisier nain)  
*Stellaria nemorum* L. subsp. *nemorum* (stellaire des bois)  
*Traunsteinera globosa* (L.) Rchb. (orchis globuleux)  
*Veronica chamaedrys* L. subsp. *chamaedrys*  
 (véronique petit chêne)  
*Viola biflora* L. (pensée à deux fleurs)

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont  
 Lieu-dit : Roche de Fitta  
 Altitude : 1600 m  
 Coordonnées : longitude 3,973 gr – latitude 50,455 gr

*Acinus alpinus* (L.) Moench subsp. *alpinus*  
 (sarriette des Alpes)  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Alchemilla conjuncta* Bab. (alchémille à folioles soudées)  
*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Arabis auriculata* Lam. (arabette auriculée)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolia*  
 (Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)  
*Arenaria serpyllifolia* L. subsp. *serpyllifolia*  
 (sabline à feuilles de serpolet)  
*Asperula cynanchica* L. subsp. *cynanchica*  
 (aspérule à l'esquinancie)  
*Asplenium ruta-muraria* L. subsp. *ruta-muraria*  
 (asplénium rue de muraille)  
*Athamanta cretensis* L. (athamante de Crète)  
*Briza media* L. subsp. *media* (amourette)  
*Bupleurum falcatum* L. subsp. *falcatum* (buplèvre en faux)  
*Campanula rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
 (campanule à feuilles rondes)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)



*Sideritis hyssopifolia* L. subsp. *hyssopifolia* –  
 Dessin extrait de "Flore de la France" – COSTE H.

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont  
 Lieu-dit : Roche de Fitta  
 Altitude : 1600 m  
 Coordonnées : longitude 3,968 gr – latitude 50,452 gr

*Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore)  
*Aconitum anthora* L. (aconit anthora)  
*Allium lusitanicum* Lam. (ail du Portugal)  
*Anthyllis montana* L. subsp. *montana*  
 (anthyllide des montagnes)  
*Arabis serpyllifolia* Vill. subsp. *serpyllifolia*  
 (arabette à feuilles de serpolet)  
*Arenaria gothica* Fries subsp. *moehringoides* (J. Murray) P. S.  
 Wyse Jacks. & Parn.  
*Arrhenatherum elatius* (L.) P. Beauv. ex J. & C. Presl  
 subsp. *elatius* (fromental élevé)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. subsp. *fontanum*  
 (asplénium des fontaines)  
*Asplenium trichomanes* L. subsp. *trichomanes*  
 (capillaire rouge)  
*Aster alpinus* L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)

*Carex sempervirens* Vill. subsp. *sempervirens*  
 (laïche toujours verte)  
*Centaurea scabiosa* L. subsp. *scabiosa*  
 (centaurée scabieuse)  
*Chenopodium bonus-henricus* L. (chénopode bon Henri)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)  
*Draba aizoides* L. subsp. *aizoides* (drave faux aizoon)  
*Erinus alpinus* L. (érine des Alpes)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Gentiana angustifolia* Vill. (gentiane à feuilles étroites)  
*Geranium pyrenaicum* Burm. f. subsp. *pyrenaicum*  
 (géranium des Pyrénées)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Globularia nudicaulis* L. (globulaire à tige nue)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill. subsp. *nummularium*  
 (hélianthème nummulaire)  
*Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hornungia petraea* (L.) Rchb. (hornungie des pierres)  
*Juniperus sibirica* Lood ex Burgsd. (genévrier nain)  
*Kernera saxatilis* (L.) Sweet subsp. *saxatilis*  
 (kernéra des rochers)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Lonicera alpigena* L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)  
*Medicago lupulina* L. subsp. *lupulina* (minette)  
*Moehringia muscosa* L. (moehringie mousse)  
*Orchis ustulata* L. subsp. *ustulata* (orchis brûlé)  
*Paradisea liliastrum* (L.) Bertol. (paradisie faux lis)  
*Pedicularis gyroflexa* Vill. (pédiculaire arquée)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Poa annua* L. (pâturin annuel)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
 (sceau de Salomon officinal)  
*Potentilla caulescens* L. (potentille caulescente)  
*Primula auricula* L. (primevère auricule)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sanguisorbe)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Seseli libanotis* (L.) Koch subsp. *libanotis* (séséli libanotis)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Sideritis hyssopifolia* L. subsp. *hyssopifolia*  
 (crapaudine à feuilles d'hysope)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)

*Helianthemum oleandicum* (L.) Dum. Cours.  
 subsp. *alpestre* (Jacq.) Ces. (héliantheme alpestre)  
*Hieracium murorum* L. (épervière des murs)  
*Hieracium villosum* Jacq. (épervière velue)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Hordeum murinum* L. subsp. *murinum* (orge des rats)  
*Hypericum nummularium* L. (millepertuis nummulaire)  
*Hypericum richeri* Vill. subsp. *richeri* (millepertuis de Richer)  
*Lamium maculatum* (L.) L. (lamier tacheté)  
*Lilium martagon* L. (lis martagon)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)  
*Nigritella rhellicani* Teppner & Klein subsp. *rhellicani*  
 (nigritelle de Rhellicanus)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Orobanche caryophyllacea* Sm. (orobanche vulgaire)  
*Pinus uncinata* Ramond ex DC. (pin à crochets)  
*Plantago lanceolata* L. subsp. *lanceolata* (plantain lancéolé)  
*Poa nemoralis* L. subsp. *nemoralis* (pâturin des bois)  
*Polygala chamaebuxus* L. (polygale petit buis)  
*Rhamnus pumila* Turra subsp. *pumila* (nerprun nain)  
*Rubus idaeus* L. (framboisier)  
*Rumex scutatus* L. subsp. *scutatus* (rumex à écussons)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
 (saxifrage paniculée)

*Sedum dasyphyllum* L. subsp. *dasyphyllum*  
 (orpin à feuilles épaisses)  
*Sedum montanum* Perrier & Songeon subsp. *montanum*  
 (orpin des montagnes)  
*Sempervivum tectorum* L. subsp. *tectorum* (joubarbe des toits)  
*Senecio viscosus* L. (sénéçon visqueux)  
*Serratula tinctoria* L. subsp. *monticola* (Boreau) Berher  
 (serrature à gros capitules)  
*Silene saxifraga* L. (silène saxifrage)  
*Solidago virgaurea* L. subsp. *virgaurea* (verge d'or)  
*Thesium alpinum* L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)  
*Thymus polytrichus* A. Kern. ex Borbás subsp. *polytrichus*  
 (thym à pilosité variable)  
*Tragopogon pratensis* L. subsp. *orientalis* (L.) Celak.  
 (salsifis d'Orient)  
*Trifolium montanum* L. subsp. *montanum*  
 (trèfle des montagnes)  
*Trifolium rubens* L. (trèfle pourpre)  
*Valeriana tripteris* L. (valériane triséquée)  
*Verbascum thapsus* L. subsp. *montanum* (Schrad.)  
 Bonnier & Layens (molène à feuilles épaisses)  
*Veronica hederifolia* L. subsp. *hederifolia*  
 (véronique à feuilles de lierre)  
*Veronica spicata* L. subsp. *spicata* (véronique en épi)

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

Lieu-dit : Pas de l'Échelle

Altitude : 1670 m

Coordonnées : longitude 3,973 gr – latitude 50,456 gr

*Alchemilla alpigena* Buser (alchémille plissée)  
*Alchemilla conjuncta* Bab. (alchémille à folioles soudées)  
*Athamanta cretensis* L. (athamante de Crète)  
*Dactylorhiza latifolia* (L.) Baumann & Künkele subsp. *latifolia*  
 (orchis sureau)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)  
*Galium anisophyllum* Vill. (gaillet à feuilles inégales)  
*Gentiana angustifolia* Vill. (gentiane à feuilles étroites)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newman  
 (gymnocarpium herbe à Robert)  
*Helianthemum grandiflorum* (Scop.) DC. subsp. *grandiflorum*  
 (héliantheme à grandes fleurs)

*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Juniperus sibirica* Lood ex Burgsd. (genévrier nain)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Luzula sieberi* Tausch (luzule de Sieber)  
*Rhododendron ferrugineum* L. subsp. *ferrugineum*  
 (rhododendron ferrugineux)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
 (saxifrage paniculée)  
*Sorbus chamaemespilus* (L.) Crantz (alisier nain)  
*Valeriana montana* L. subsp. *montana*  
 (valériane des montagnes)

Dimanche matin 26 juin, changement de décor : c'est au pied des falaises que nous avons rendez-vous avec la flore des pelouses sèches. Le site choisi au nord du hameau de La Fracette à Saint-Pierre-d'Entremont est très certainement un des plus intéressants de la vallée pour observer les plantes xéro-thermophiles. Nos herborisations débutent par des discussions passionnées autour de quelques *Ophrys*. Les "classiques" *apifera*, *fuciflora* et *insectifera* font l'unanimité des déterminateurs. Il n'en va pas de même de quelques plants qui semblent pouvoir se rattacher à l'espèce *Ophrys scolopax* : le labelle est plus ou moins trilobé et surtout à bords rabattus alors qu'il est entier et étalé chez les individus typiques d'*Ophrys fuciflora*. Selon les publications récentes (BOURNÉRIAS, PRAT & al., 2005) ces formes "scolopaxoïdes" ne sont pas rarissimes au sein des populations d'*Ophrys fuciflora* et jusqu'à la preuve du contraire il est admis par ces auteurs que : "*la limite nord pour les populations d'O. scolopax dans la vallée du Rhône est au sud de la Drôme et de l'Ardèche.*" En conclusion, les indications d'*Ophrys scolopax* en Savoie (DELAHAYE, 1994 ; DELAHAYE, 1998) sont liées à des confusions avec des individus atypiques d'*Ophrys fuciflora*.

Au final ce n'est pas moins d'une dizaine d'espèces d'orchidées que nous recensons sur les pelouses sèches de La Fracette dont une petite population de l'espèce protégée *Gymnadenia odoratissima*. Cette orchidée présente la particularité de se développer à la fois sur des substrats secs, le plus souvent en montagne dans les pelouses rocailleuses, les éboulis stabilisés sur calcaire et sur des sols détrempés en plaine dans les bas marais alcalins. Si en Savoie sa présence n'est pas exceptionnelle dans les massifs montagneux (Chartreuse, Bauges, Beaufortin, Vanoise, etc.), les populations de plaine sont très limitées et fortement menacées.

L'intérêt du cortège floristique des pelouses sèches ne se limite pas aux seules orchidées. La richesse de ces milieux est liée à la juxtaposition d'affleurements rocheux, de petites plages de sols écorchés, de buissons épars, etc. Parmi ceux-ci les rosiers tiennent une place privilégiée. Nous nous

arrêtons pour déterminer un rosier aux feuilles couvertes de poils glanduleux dégageant une agréable odeur de pomme. Les pédicelles sont courts et dépourvus de glandes ; les sépales dressés sur la plupart des fleurs déjà fanées. Il s'agit de *Rosa elliptica*.

Nous continuons à gravir le coteau et arrivons dans un ravin où, à la faveur de quelques suintements, nos inventaires se complètent de plantes hygrophiles : *Blysmus compressus*, *Juncus articulatus*, *Tofieldia calyculata*, etc. Des marnes affleurent et plusieurs plantes capables de résister à de forts contrastes hydriques sont fleuries : *Blackstonia perfoliata*, *Linum catharticum*, *Lotus maritimus*, etc.

C'est à l'ombre d'une lisière que nous partageons le pique-nique au milieu des pousses de *Bupthalmum salicifolium*, de quelques touffes de *Campanula rapunculoides* et d'un joli parterre d'*Anthericum liliago*. Le long du chemin qui nous ramène à La Fracette une magnifique orobanche nous arrête. Les flores ressortent des sacs pour déterminer *Orobanche reticulata*. La plante hôte est *Knautia dipsacifolia*. Les mentions de cette orobanche sont très rares en Savoie : deux récoltes anciennes sont conservées dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève, la première effectuée à Bourg-Saint-Maurice (Les Chapieux) sur *Carduus defloratus* le 10 août 1858 par Eugène PERRIER DE LA BÂTHIE et la seconde à Chanaz (montagne de Sindon) le 28 juin 1923 par John BRIQUET. Plus récemment l'orobanche réticulée a été observée à Hermillon près de la Tour de Bérold le 27 mai 2000 par Jeanne COVILLOT au cours d'une excursion de la session botanique de notre Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie (PRUNIER & DELAHAYE, 2001).

Après cette belle observation nous partons à la recherche de *Rhamnus saxatilis* que Gérard MOUTON aurait repéré au sud de La Fracette. Après un périple dans les prés et sous les clôtures, il s'avère que malheureusement le nerprun n'est que purgatif ! (*Rhamnus catharticus*). Le mystère de la présence en Savoie de *Rhamnus saxatilis* demeure entier. La seule indication : "roches du Biolay, entre Aix et Marlioz" (JACQUARD, 1876) est très hypothétique. Toutefois, la proximité des stations dans l'Ain, en particulier dans le Bas-Bugey rend tout à fait possible sa découverte en Savoie sur les chaînons de l'Avant-Pays par exemple. Cela sera peut-être pour une autre balade.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE).

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

Lieu-dit : La Fracette

Altitude : 750 à 800 m

Coordonnées : longitude 3,919 gr – latitude 50,476 gr

<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) R. Br. (acéras homme pendu)	<i>Globularia cordifolia</i> L. (globulaire à feuilles en cœur)
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich. subsp. <i>pyramidalis</i> (orchis pyramidal)	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich. (gymnadénie odorante)
<i>Anthyllis montana</i> L. subsp. <i>montana</i> (anthyllide des montagnes)	<i>Hieracium pilosella</i> L. (épervière piloselle)
<i>Anthyllis vulneraria</i> L. subsp. <i>vulneraria</i> (anthyllide vulnéraire)	<i>Hippocrepis comosa</i> L. (hippocrévide à toupet)
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng. subsp. <i>crassifolius</i> (Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)	<i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i> (millepertuis perforé)
<i>Asperula cynanchica</i> L. subsp. <i>cynanchica</i> (aspérule à l'esquinancie)	<i>Inula conyza</i> DC. (inule conyze)
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds. subsp. <i>perfoliata</i> (blackstonie perfoliée)	<i>Juniperus communis</i> L. subsp. <i>communis</i> (genévrier commun)
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schlut. (brachypode des rochers)	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult. subsp. <i>arvensis</i> (knautie des champs)
<i>Briza media</i> L. subsp. <i>media</i> (amourette)	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik. subsp. <i>anagyroides</i> (cytise à grappes)
<i>Bromus erectus</i> Huds. subsp. <i>erectus</i> (brome dressé)	<i>Leontodon hispidus</i> L. subsp. <i>hispidus</i> (liondent hispide)
<i>Bupleurum falcatum</i> L. subsp. <i>falcatum</i> (buplèvre en faux)	<i>Ligustrum vulgare</i> L. (troène)
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr. (laïche du printemps)	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw. (limodore à feuilles avortées)
<i>Carex flacca</i> Schreb. subsp. <i>flacca</i> (laïche glauque)	<i>Linum catharticum</i> L. (lin purgatif)
<i>Carlina vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i> (carline vulgaire)	<i>Listera ovata</i> (L.) R. Br. (listère ovale)
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch (céphalanthère à longues feuilles)	<i>Lotus corniculatus</i> L. subsp. <i>corniculatus</i> (lotier corniculé)
<i>Cornus sanguinea</i> L. subsp. <i>sanguinea</i> (cornouiller sanguin)	<i>Medicago falcata</i> L. subsp. <i>falcata</i> (luzerne en faux)
<i>Daucus carota</i> L. subsp. <i>carota</i> (carotte)	<i>Ononis spinosa</i> L. subsp. <i>maritima</i> Gren. & Godr. (bugrane maritime)
<i>Dianthus carthusianorum</i> L. subsp. <i>carthusianorum</i> (œillet des chartreux)	<i>Ophrys apifera</i> Huds. subsp. <i>apifera</i> (ophrys abeille)
<i>Dianthus sylvestris</i> Wulfen subsp. <i>sylvestris</i> (œillet des rochers)	<i>Ophrys fuciflora</i> (F.W. Schmidt) Moench subsp. <i>fuciflora</i> (ophrys frelon)
<i>Fagus sylvatica</i> L. subsp. <i>sylvatica</i> (hêtre)	<i>Ophrys insectifera</i> L. (ophrys mouche)
<i>Galium lucidum</i> All. (gaillet luisant)	<i>Origanum vulgare</i> L. subsp. <i>vulgare</i> (marjolaine sauvage)
<i>Gentiana angustifolia</i> Vill. (gentiane à feuilles étroites)	<i>Orobanche gracilis</i> Sm. (orobanche grêle)
<i>Globularia bisnagarica</i> L. (globulaire allongée)	<i>Pimpinella saxifraga</i> L. subsp. <i>saxifraga</i> (boucage saxifrage)
	<i>Plantago media</i> L. subsp. <i>media</i> (plantain moyen)
	<i>Potentilla neumanniana</i> Rchb. (potentille du printemps)
	<i>Prunella laciniata</i> (L.) L. (brunelle laciniée)
	<i>Prunus mahaleb</i> L. (bois de Sainte-Lucie)

*Rosa elliptica* Tausch (rosier à feuilles elliptiques)  
*Salix purpurea* L. (saule poupre)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sanguisorba minor* Scop. subsp. *minor* (petite sangisorbe)  
*Securigera varia* (L.) Lassen subsp. *varia* (coronille bigarrée)  
*Sedum acre* L. subsp. *acre* (orpin âcre)  
*Sedum album* L. subsp. *album* (orpin blanc)  
*Sedum montanum* Perrier & Songeon subsp. *montanum*  
 (orpin des montagnes)

*Sedum sexangulare* L. (orpin à six angles)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Thesium alpinum* L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)  
*Vicia cracca* L. subsp. *cracca* (vesce cracca)



Commune : Saint-Pierre-d'Entremont  
 Lieu-dit : La Fracette  
 Altitude : 800 m  
 Coordonnées : longitude 3,918 gr – latitude 50,478 gr

*Rosa elliptica* Tausch

*Amelanchier ovalis* Medik. (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthyllis montana* L. subsp. *montana*  
 (anthyllide des montagnes)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*  
 (Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)

*Blackstonia perfoliata* (L.) Huds. subsp. *perfoliata*  
 (blackstonie perfoliée)  
*Blysmus compressus* (L.) Panz. ex Link (blysmus comprimé)  
*Carex lepidocarpa* Tausch (laîche à utricules gracieux)  
*Centaurea jacea* L. (centaurée jacée)

*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch  
(céphalanthère à longues feuilles)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
(orchis moucheron)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrévide à toupet)  
*Juncus articulatus* L. subsp. *articulatus* (jonc articulé)  
*Juncus inflexus* L. (jonc courbé)  
*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Linum catharticum* L. (lin purgatif)  
*Lotus maritimus* L. (lotier maritime)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)

*Ophrys apifera* Huds. subsp. *apifera* (ophrys abeille)  
*Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench subsp. *fuciflora*  
(ophrys frelon)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. subsp. *bifolia*  
(platanthère à deux feuilles)  
*Rosa arvensis* Huds. (rosier des champs)  
*Salix purpurea* L. (saule pourpre)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Sorbus mougeotii* Soy.-Will. & Godr. (sorbier de Mougeot)  
*Tofieldia calyculata* (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)  
*Trifolium ochroleucon* Huds. (trèfle jaunâtre)  
*Vicia cracca* L. subsp. *cracca* (vesce cracca)

Commune : Saint-Pierre-d'Entremont

Lieu-dit : La Fracette

Altitude : 900 à 920 m

Coordonnées : longitude 3,919 gr – latitude 50,480 gr

*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich. subsp. *pyramidalis*  
(orchis pyramidale)  
*Anthericum liliago* L. (anthericum à fleurs de lis)  
*Anthyllis montana* L. subsp. *montana*  
(anthyllide des montagnes)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*  
(Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)  
*Botrychium lunaria* (L.) Sw. (botryche lunaire)  
*Bromus erectus* Huds. subsp. *erectus* (brome dressé)  
*Bupthalmum salicifolium* L. subsp. *salicifolium*  
(buphtalme à feuilles de saule)  
*Campanula rapunculoides* L. subsp. *rapunculoides*  
(campanule fausse raiponce)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *flacca* (laïche glauque)  
*Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce  
(céphalanthère de Damas)  
*Cephalanthera longifolia* (L.) Fritsch  
(céphalanthère à longues feuilles)  
*Cephalanthera rubra* (L.) Rich. (céphalanthère rouge)  
*Cypripedium calceolus* L. (sabot de Vénus)  
*Daphne laureola* L. subsp. *laureola* (daphné lauréole)  
*Digitalis lutea* L. subsp. *lutea* (digitale jaune)  
*Epipactis atrorubens* (Hoffm.) Besser  
(épipactis pourpre noirâtre)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Fagus sylvatica* L. subsp. *sylvatica* (hêtre)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Helianthemum grandiflorum* (Scop.) DC. subsp. *grandiflorum*  
(hélianthème à grandes fleurs)  
*Helianthemum oleanadicum* (L.) Dum. Cours. subsp. *incanum*  
(Willk.) G. Lopez (hélianthème blanchâtre)

*Juniperus communis* L. subsp. *communis* (genévrier commun)  
*Knautia dipsacifolia* Kreutzer subsp. *dipsacifolia*  
(knautie à feuilles de cardère)  
*Leontodon hispidus* L. subsp. *hispidus* (liondent hispide)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Limodorum abortivum* (L.) Sw. (limodore à feuilles avortées)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Neottia nidus-avis* (L.) Rich. (néottie nid d'oiseau)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ophrys apifera* Huds. subsp. *apifera* (ophrys abeille)  
*Ophrys fuciflora* (F.W. Schmidt) Moench subsp. *fuciflora*  
(ophrys frelon)  
*Orchis mascula* (L.) L. subsp. *mascula* (orchis mâle)  
*Origanum vulgare* L. subsp. *vulgare* (marjolaine sauvage)  
*Orobancha gracilis* Sm. (orobanche grêle)  
*Orobancha reticulata* Wallr. (orobanche réticulée)  
*Plantago media* L. subsp. *media* (plantain moyen)  
*Platanthera chlorantha* (Custer) Rchb. subsp. *chlorantha*  
(platanthère à fleurs verdâtres)  
*Poa pratensis* L. (pâturin des prés)  
*Prunella laciniata* (L.) L. (brunelle laciniée)  
*Salvia pratensis* L. subsp. *pratensis* (sauge des prés)  
*Sedum montanum* Perrier & Songeon subsp. *montanum*  
(orpin des montagnes)  
*Silene nutans* L. subsp. *nutans* (silène penché)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Stachys recta* L. subsp. *recta* (épière droite)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)

## BIBLIOGRAPHIE

- BOURNÉRIAS M., PRAT D. & al. (collectif de la Société Française d'Orchidophilie), 2005 – Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg, deuxième édition – Biotope, Mèze (collection Parthénope) – 504 p.  
DELAHAYE T., 1994 – Contribution à la flore de Savoie – *Le Monde des plantes*, n° 451 – pp. 8-9.  
DELAHAYE T., 1998 – Atlas préliminaire des orchidées de la Savoie – Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne & Société Française d'Orchidophilie – 39 p.  
JACQUART, 1879 – Observations sur la topographie et la flore de la vallée d'Aix-les-Bains – *Ann. Soc. Bot. Lyon*, 4<sup>e</sup> année, n° 1 – pp. 89-96.  
PRUNIER P., 2001 – La renoncule de Carinthie (*Ranunculus carinthiacus* Hoppe) dans le département de la Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 6 – pp. 42-43.  
PRUNIER P. & DELAHAYE T., 2001 – Notes sur la présence de quelques plantes rares ou méconnues en Savoie – *Bull. trimestriel Féd. Mycol. Dauphiné-Savoie*, n° 161 – pp. 13-26.



# LA GRANDE PITIÉ DES MESSICOLES

Texte Arthur LEQUAY  
Dessins Emmanuelle SAUNIER

Qu'elles étaient belles les moissons de mon enfance ! Belles pour moi, le gamin de sept à huit ans qui faisait de magnifiques bouquets tricolores : bleuets, marguerites, coquelicots que nous allions déposer au pied du monument aux morts fraîchement érigé. Et oui ! C'est bien vieux les années vingt ! Que de changements depuis.

Quand mon grand-père récoltait quinze quintaux de blé à l'hectare, malgré les mauvaises herbes (bleuets, coquelicots, marguerites, nielles, gouttes de sang, miroirs de Vénus, etc., sans compter les chardons), il était content : c'était une bonne année. Aujourd'hui, produire soixante quintaux, c'est lamentable ! Le champ de blé aux beaux épis bien alignés n'est plus qu'un désert botanique.

Le désherbant sélectif existait pourtant bien il y a quatre-vingts ans, son application demandait pas mal d'efforts et de sueur. Son efficacité dans les champs de betteraves ou de pommes de terre était évidente. Ce désherbant, c'était la binette maniée énergiquement à la main, passant et repassant trois à quatre fois au cours du printemps. Les betteraves étaient semées en lignes. Une pyxide (fruit) contient quatre à six graines si bien que les plantes, dès la levée, étaient à touche-touche. On les "démariait" à la binette ne laissant un pied que tous les 25 centimètres. Deux binages étaient effectués par la suite.

Aujourd'hui, une seule graine enrobée de produits insecticides est déposée par le semoir chaque 25 centimètres. Tous les travaux se font mécaniquement.

Jadis, l'assolement était de règle, sur trois ans en général. Première année, forte fumure pour betteraves ou pommes de terre. Deuxième année, blé. Troisième année, avoine. Au printemps, dans les champs de céréales, on pratiquait l'échardonnage. Muni d'un outil très simple, une lame au bout d'un manche, on coupait en terre les tiges de chardons (cirse des champs). Pour la moisson, on détournait à la faux (tour du champ) le passage de la moissonneuse-lieuse. Les gerbes étaient ramassées et mises en "diziaux" : neuf gerbes debout, la dixième à l'envers dessus servant de toit. Sitôt les champs débarrassés des gerbes, un labour léger, le déchaumage, permettait la levée de nombreuses plantes annuelles qui étaient détruites lors du labour suivant.

Tout changera après la seconde guerre mondiale. Disparition à peu près totale de la traction animale, mécanisation à outrance et surtout très rapidement apparition des herbicides et fongicides.

Bien sûr, les mauvaises herbes ont disparu des moissons. Quand je dis et je me répète : le champ de blé est devenu un désert botanique, cette réflexion cache sans doute une vérité beaucoup plus grave. La terre arable que les agriculteurs avaient améliorée durant des millénaires par des pratiques raisonnables est, elle aussi, devenue un désert. Plus de vers de terre, plus d'insectes, plus de mycélium et de bactéries assurant un équilibre naturel : une terre morte.

Autre aspect des modifications des pratiques agricoles, celui-là récent. Exemple en Maurienne, plateau de Montvernier. Il y a cinq ou six ans se trouvaient encore d'assez nombreux champs cultivés. *Gagea villosa*, *Veronica triphyllos*, *Adonis aestivalis*, *Centaurea cyanus*, *Papaver rhoeas* et *P. dubium*, *Legousia speculum-veneris* se trouvaient assez facilement. Aujourd'hui, il n'y a plus sur ce plateau qu'un seul champ de céréales d'une vingtaine d'ares. Tout le reste est en herbe.

Fond de vallée : remembrement. Finies les petites parcelles, nous ne trouvons plus que champs de maïs et prairies de fauche ou pâturages.

Les messicoles : plantes des moissons.

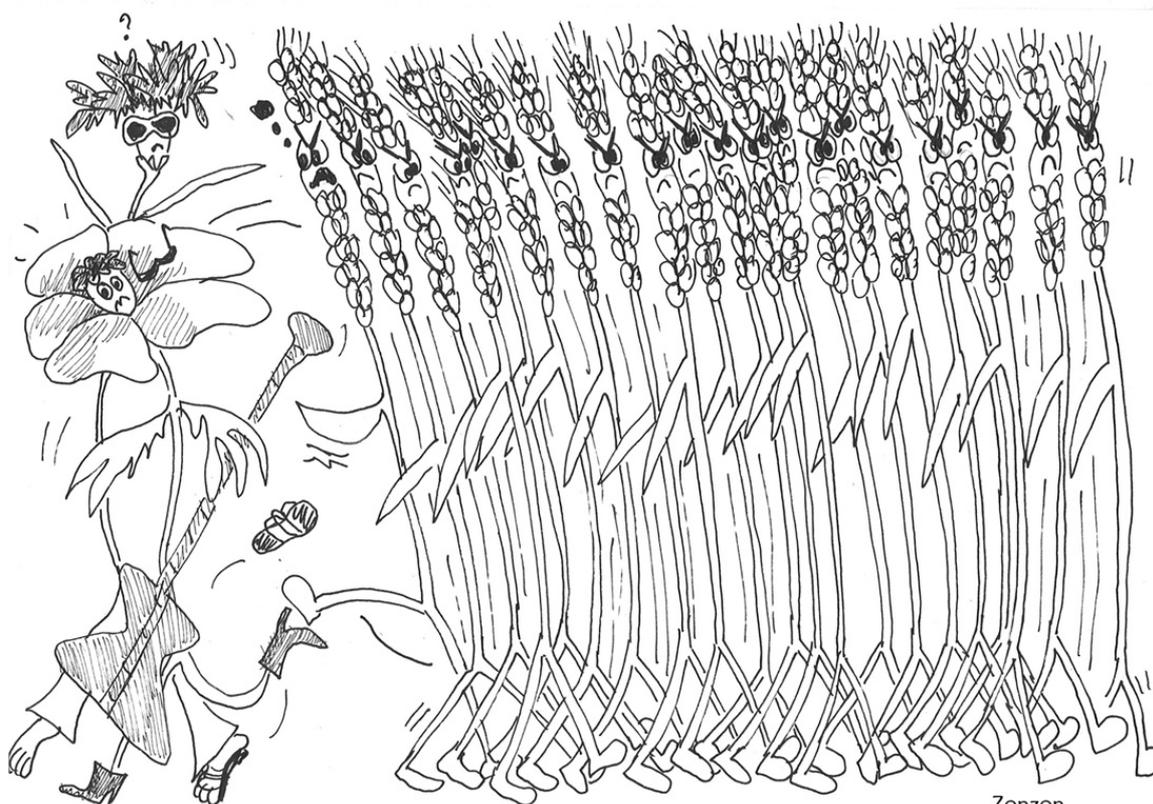
Les moissons : résultat de millénaires de recherche, d'amélioration par l'homme de céréales sauvages.

Les messicoles n'ont jamais fait qu'accompagner le travail de l'homme. Faut-il se réjouir de leur disparition ?

Avant les herbicides :



Maintenant :



Zonzon

# LA FLORE DE LA CRÊTE DU MONT CHARVET

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 10 JUILLET 2005

Texte Véronique LE BRIS  
Photos Dany MAERTEN

Les occasions ne sont pas fréquentes pour notre association d'organiser des sorties en zone alpine. Dany MAERTEN avait proposé dès le début de l'année de nous faire découvrir, ce dimanche 10 juillet, la crête du mont Charvet.

La balade s'annonce plutôt longue car la boucle comporte environ neuf cents mètres de dénivelé ; et c'est un petit groupe de cinq personnes enthousiastes qui entame cette herborisation au départ du lac de la Rosière, à Courchevel, guidé par Dany. La météo est mi-figue mi-raisin : des averses sont localement possibles dans toute la Savoie.

Nous empruntons le sentier dans la pessière et alors que nous longeons encore le ruisseau de la Rosière, notre guide nous met en garde : "Cet endroit est certes fort intéressant mais nous n'atteindrons jamais la crête si dès à présent nous nous arrêtons pour déterminer tous les *Carex* que nous rencontrons !". Nous sommes tous motivés par la découverte des sommets et essayons d'être raisonnables en avançant un peu plus franchement. Puis la côte se fait plus raide ; nous avançons sur un terrain gypseux qui restera de même nature durant toute la montée. Nous sommes parfois bien contents de nous arrêter le temps d'ouvrir la flore pour nous remémorer les particularités des différents chèvrefeuilles ou des différents sorbiers ; ces arrêts nous permettent de reprendre notre souffle ! Puis, nouvel arrêt, Arthur LEQUAY attire notre attention sur une gymnadénie : il s'agit de *Gymnadenia odoratissima* plante protégée peu fréquente en Savoie, contrairement à sa cousine *G. conopsea* qui a eu, justement, la bonne idée de pousser non loin de là pour que l'on puisse les comparer. Cette dernière est une plante plus robuste et l'éperon des fleurs dépasse largement l'ovaire. Ce sentier est vraiment une merveille botanique. Nous y découvrons presque toutes les espèces de pyroles présentes en Savoie ; puis c'est le défilé des ancolies avec *Aquilegia vulgaris*, *A. atrata* et pour finir *A. alpina* en pleine floraison devant laquelle nous ne pouvons nous empêcher de marquer un arrêt... Et finalement, de muguet fleuri en clématite des Alpes resplendissante, de lis martagon en daphné bois gentil, nous atteignons le col de la Dent sans nous être rendus compte que la pente était raide. Le temps couvert et la température modérée sont pour le moment bien agréables. Dany doit sans cesse nous inciter à garder un bon rythme car il reste encore du chemin à parcourir.

À présent, le sentier serpente entre des entonnoirs de dissolution. La végétation est très caractéristique et à nouveau nous examinons de près les critères différentiels entre *Vaccinium*, *Arctostaphylos* et autres *Salix* d'altitude. Nous cheminons toujours aussi lentement, absorbés par une flore tellement riche. Nous décidons d'attendre le point culminant de la randonnée pour nous accorder une pause déjeuner, l'heure est déjà bien avancée. Là, nous apprécierions un temps un peu plus dégagé. Le paysage est magnifique, mais le passage de nuages nous cache alternativement les différents sommets environnants et la vallée dans laquelle Pralognan-la-Vanoise se dégage par intermittence. La température se rafraîchit et quelques gouttes de pluie nous incitent à ne pas nous attarder. Au col de la Grande Pierre, nous abandonnons les terrains gypseux pour



descendre dans des prairies d'alpage sur terrain calcaire ou marno-calcaire. La flore est différente de celle rencontrée jusque-là : nous nous arrêtons devant des tapis d'hormin des Pyrénées, prenons le temps d'identifier un lycopode... Dany stimule encore un peu le groupe pour l'inciter à avancer, afin que nous rentrions avant la nuit.

Nous terminons notre balade dans la vallée des Avals. Nous nous remémorons quelques unes des plantes découvertes dans la journée et regagnons la voiture à une heure bien avancée, ravis d'avoir découvert ce site grandiose.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(D'après les notes d'Arthur LEQUAY et Gérard MOUTON).

Commune : Saint-Bon-Tarentaise

Altitude : de 1522 à 2403 m

Coordonnées : longitude 4,81 à 4,835 gr – latitude 50,42 à 50,455 gr

### Relevé n°1 : pessière subalpine sur éboulis gypseux fixés

- Aconitum altissimum* Miller (aconit tue loup)  
*Ajuga pyramidalis* L. (bugle pyramidale)  
*Ajuga reptans* L. (bugle rampante)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *valesiaca* (G. Beck) Guyot  
(anthyllide du Valais)  
*Aquilegia alpina* L. (ancolie des Alpes)  
*Aquilegia atrata* Koch (ancolie noirâtre)  
*Aquilegia vulgaris* L. subsp. *vulgaris* (ancolie vulgaire)  
*Aster bellidiastrum* (L.) Scop. (aster bellidiastrum)  
*Athyrium filix-femina* (L.) Roth (fougère femelle)  
*Berberis vulgaris* L. (épine vinette)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carex alba* Scop. (laïche blanche)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda* (laïche pied d'oiseau)  
*Chaerophyllum aureum* L. (chérophylle doré)  
*Cicerbita alpina* (L.) Wallr. (laitue des Alpes)  
*Clematis alpina* (L.) Mill. subsp. *alpina* (clématite des Alpes)  
*Convallaria majalis* L. (muguet)  
*Cypripedium calceolus* L. (sabot de Vénus)  
*Dactylorhiza maculata* (L.) Soo subsp. *maculata*  
(orchis tacheté)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)  
*Epipactis atrorubens* (Hoffm.) Besser  
(épipactis pourpre noirâtre)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Fourraea alpina* (L.) Greuter & Burdet (fourréa des Alpes)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Geum rivale* L. (benoîte des ruisseaux)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
(orchis moucheron)  
*Gymnadenia odoratissima* (L.) Rich. (gymnadénie odorante)  
*Gypsophila repens* L. (gypsophile rampante)  
*Hepatica nobilis* Schreb. (hépatique à trois lobes)  
*Hieracium murorum* L. (épervière des murs)  
*Homogyne alpina* (L.) Cass. (homogyne des Alpes)  
*Horminum pyrenaicum* L. (hormin des Pyrénées)  
*Juniperus sibirica* Lood ex Burgsd. (genévrier nain)  
*Kernera saxatilis* (L.) Sweet subsp. *saxatilis*  
(kernéra des rochers)  
*Knautia dipsacifolia* Kreutzer subsp. *dipsacifolia*  
(knautie à feuilles de cardère)  
*Lathyrus vernus* (L.) Bernh. subsp. *vernus* (gesse printanière)  
*Lilium martagon* L. (lis martagon)  
*Listera ovata* (L.) R. Br. (listère ovale)  
*Lonicera alpigena* L. subsp. *alpigena* (chèvrefeuille des Alpes)  
*Lonicera caerulea* L. subsp. *caerulea* (chèvrefeuille bleu)  
*Lonicera nigra* L. (chèvrefeuille noir)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Luzula nivea* (L.) DC. (luzule blanc de neige)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Maianthemum bifolium* (L.) F. W. Schmidt  
(maïanthème à deux feuilles)  
*Melampyrum sylvaticum* L. (mélampyre des forêts)  
*Moneses uniflora* (L.) A. Gray (pyrole à une fleur)  
*Ononis rotundifolia* L. (bugrane à feuilles rondes)  
*Orthilia secunda* (L.) House subsp. *secunda*  
(pyrole unilatérale)  
*Oxalis acetosella* L. (oxalis petite oseille)  
*Paris quadrifolia* L. (parisette à quatre feuilles)  
*Phyteuma spicatum* L. (raiponce en épi)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pimpinella major* (L.) Huds. subsp. *major* (grand boucage)  
*Pinus sylvestris* L. (pin sylvestre)  
*Pinus uncinata* Ramond ex DC. (pin à crochets)  
*Platanthera bifolia* (L.) Rich. subsp. *bifolia*  
(platanthère à deux feuilles)  
*Polygonatum multiflorum* (L.) All.  
(sceau de Salomon multiflore)  
*Polygonatum odoratum* (Mill.) Druce  
(sceau de Salomon officinal)  
*Polygonatum verticillatum* (L.) All.  
(sceau de Salomon verticillé)  
*Polystichum aculeatum* (L.) Roth (polystich à aiguillons)  
*Polystichum lonchitis* (L.) Roth (polystich en lance)  
*Populus tremula* L. (tremble)  
*Prenanthes purpurea* L. (préanthe pourpre)  
*Prunella grandiflora* (L.) Scholler subsp. *grandiflora*  
(brunelle à grandes fleurs)  
*Pyrola chlorantha* Sw. (pyrole verdâtre)  
*Pyrola media* Sw. (pyrole intermédiaire)  
*Pyrola minor* L. (petite pyrole)  
*Pyrola rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
(pyrole à feuilles rondes)  
*Rosa pendulina* L. (rosier des Alpes)  
*Rubus saxatilis* L. (ronce des rochers)  
*Salix daphnoides* Vill. (saule faux daphné)  
*Salix reticulata* L. (saule à réseau)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga cuneifolia* L. subsp. *robusta* D. A. Webb  
(saxifrage à feuilles en coin)  
*Saxifraga rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
(saxifrage à feuilles rondes)  
*Soldanella alpina* L. subsp. *alpina* (soldanelle des Alpes)  
*Sorbus aucuparia* L. subsp. *aucuparia* (sorbier des oiseleurs)  
*Sorbus chamaemespilus* (L.) Crantz (alisier nain)  
*Thalictrum aquilegifolium* L. (pigamon à feuilles d'ancolie)  
*Thesium alpinum* L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)  
*Tussilago farfara* L. (tussilage)  
*Valeriana montana* L. subsp. *montana*  
(valériane des montagnes)  
*Valeriana tripteris* L. (valériane triséquée)  
*Veratrum album* L. (vérâtre blanc)  
*Veronica officinalis* L. (véronique officinale)  
*Veronica urticifolia* Jacq. (véronique à feuilles d'ortie)  
*Viburnum lantana* L. (vioerne lantane)  
*Vicia sylvatica* L. (vesce des bois)  
*Viola biflora* L. (pensée à deux fleurs)

### Milieux humides au sud-est du plan de la Rosière :

- Carex davalliana* Sm. (laïche de Davall)  
*Carex flacca* Schreb. subsp. *claviformis* (Hoppe) Schinz & Thell. (laïche glauque)  
*Carex flava* L. subsp. *flava* (laïche jaune)  
*Carex paniculata* L. subsp. *paniculata* (laïche paniculée)  
*Potentilla erecta* (L.) Rausch. (tormentille)  
*Saxifraga aizoides* L. (saxifrage faux aizoon)  
*Tofieldia calyculata* (L.) Wahlenb. (tofieldie à calicule)

## Relevé n° 2 : zone ouverte sur éboulis gypseux fixés.

- Acinus alpinus* (L.) Moench (sarricette des Alpes)  
*Adenostyles alliariae* (Gouan) A. Kern. subsp. *alliariae*  
 (adénostyle à feuilles d'alliaire)  
*Anemone narcissifolia* L. subsp. *narcissifolia*  
 (anémone à feuilles de narcisse)  
*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*  
 (cerfeuil des prés)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *valesiaca* (G. Beck) Guyot  
 (anthyllide du Valais)  
*Arctostaphylos alpinus* (L.) Spreng. (raisin d'ours des Alpes)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*  
 (Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)  
*Asplenium ramosum* Lovis & Reichst.  
 (asplénium à pétiole vert)  
*Aster alpinus* L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)  
*Aster bellidiastrum* (L.) Scop. (aster bellidiastrum)  
*Astragalus alpinus* L. subsp. *alpinus* (astragale des Alpes)  
*Astragalus penduliflorus* Lam. (astragale à fleurs pendantes)  
*Astrantia major* L. subsp. *major* (grande astrance)  
*Athamanta cretensis* L. (athamante de Crète)  
*Bartsia alpina* L. (bartsie des Alpes)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Biscutella laevigata* L. subsp. *laevigata* (lunetière lisse)  
*Botrychium lunaria* (L.) Sw. (botryche lunaire)  
*Campanula cochlearifolia* Lam.  
 (campanule à feuilles de cranson)  
*Campanula scheuchzeri* Vill. subsp. *scheuchzeri*  
 (campanule de Scheuchzer)  
*Campanula thyrsoidea* L. subsp. *thyrsoidea*  
 (campanule en thyrses)  
*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carex alba* Scop. (laïche blanche)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Carex ferruginea* Scop. subsp. *ferruginea*  
 (laïche ferrugineuse)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
 (laïche pied d'oiseau)  
*Centaurea montana* L. subsp. *montana*  
 (centaurée des montagnes)  
*Centaurea scabiosa* L. subsp. *scabiosa*  
 (centaurée scabieuse)  
*Centaurea uniflora* Turra subsp. *nervosa* (Willd.) Bonnier &  
 Layens (centaurée nervée)  
*Chamorchis alpina* (L.) Rich. (chamorchis des Alpes)  
*Coeloglossum viride* (L.) Hartm. (orchis grenouille)  
*Convallaria majalis* L. (muguet)  
*Crepis bocconi* P. D. Sell (crépis de Boccone)  
*Daphne mezereum* L. (bois gentil)  
*Draba aizoides* L. subsp. *aizoides* (drave faux aizoon)  
*Dryas octopetala* L. (dryade à huit pétales)  
*Epilobium angustifolium* L. subsp. *angustifolium*  
 (épilobe à feuilles étroites)  
*Erigeron neglectus* A. Kern. (vergerette négligée)  
*Festuca paniculata* (L.) Schinz & Thell. subsp. *paniculata*  
 (fétuque paniculée)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Gentiana verna* L. subsp. *verna* (gentiane printanière)  
*Geranium rivulare* Vill. (géranium blanc)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Gymnadenia conopsea* (L.) R. Br. subsp. *conopsea*  
 (orchis moucheron)  
*Gypsophila repens* L. (gypsophile rampante)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Mill.  
 (hélianthème nummulaire)  
*Hieracium villosum* Jacq. (épervière velue)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrépe à toupet)  
*Hugueninia tanacetifolia* (L.) Rchb. subsp. *tanacetifolia*  
 (hugueninie à feuilles de tansie)  
*Huperzia selago* (L.) Bernh. ex Schrank & Mart. subsp. *selago*  
 (lycopode sélagine)  
*Imperatoria ostruthium* L. (impératoire)  
*Kernera saxatilis* (L.) Sweet subsp. *saxatilis*  
 (kernéra des rochers)  
*Laserpitium latifolium* L. (laser à larges feuilles)  
*Laserpitium siler* L. subsp. *siler* (laser siler)  
*Lathyrus occidentalis* (Fisch. & C. A. Mey.) Fritsch subsp.  
*occidentalis* (gesse de l'occident)  
*Ligusticum mutellina* (L.) Crantz (ligustique mutelline)  
*Lilium martagon* L. (lis martagon)  
*Linum alpinum* Jacq. subsp. *alpinum* (lin des Alpes)  
*Lloydia serotina* (L.) Rchb. (loïdie tardive)  
*Lotus corniculatus* L. subsp. *corniculatus* (lotier corniculé)  
*Luzula nivea* (L.) DC. (luzule blanc de neige)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Maianthemum bifolium* (L.) F. W. Schmidt  
 (maïanthème à deux feuilles)  
*Melica nutans* L. (mélique penchée)  
*Myosotis alpestris* F. W. Schmidt (myosotis alpestre)  
*Onobrychis montana* DC. subsp. *montana*  
 (esparcette des montagnes)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Ononis rotundifolia* L. (ononis à feuilles rondes)  
*Oxytropis campestris* (L.) DC. subsp. *campestris*  
 (oxytropis champêtre)  
*Paradisea liliastrum* (L.) Bertol. (paradisie faux lis)  
*Pedicularis rosea* Wulfen subsp. *allionii* (Rchb. f.) Arcang.  
 (pédiculaire rose)  
*Phyteuma orbiculare* L. subsp. *orbiculare*  
 (raiponce orbiculaire)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pimpinella major* (L.) Huds. subsp. *rubra* (Hoppe ex Mérat) O.  
 Schwarz (grand boucage)  
*Pinguicula alpina* L. (grassette des Alpes)  
*Pinus cembra* L. (cembro)  
*Pinus uncinata* Ramond ex DC. (pin à crochets)  
*Polygala alpestris* Rchb. subsp. *alpestris* (polygale alpestre)  
*Polygala calcarea* F. W. Schultz (polygale des sols calcaires)  
*Polygala chamaebuxus* L. (polygale petit buis)  
*Polygonum viviparum* L. (renouée vivipare)  
*Polystichum lonchitis* (L.) Roth (polystic en lance)  
*Potentilla aurea* L. subsp. *aurea* (potentille dorée)  
*Potentilla erecta* (L.) Rausch. (tormentille)  
*Potentilla grandiflora* L. subsp. *grandiflora*  
 (potentille à grandes fleurs)  
*Pseudorchis albida* (L.) A. & D. Löve (orchis miel)  
*Pulsatilla alpina* (L.) Delarbre subsp. *alpina*  
 (pulsatille des Alpes)  
*Rhododendron ferrugineum* L. subsp. *ferrugineum*  
 (rhododendron ferrugineux)  
*Rubus idaeus* L. (framboisier)  
*Rubus saxatilis* L. (ronce des rochers)  
*Rumex arifolius* All. subsp. *arifolius* (rumex à feuilles d'arum)  
*Salix appendiculata* Vill. (saule à grandes feuilles)  
*Salix caprea* L. (saule des chèvres)  
*Salix foetida* Schleich. ex DC. (saule fétide)  
*Salix glaucosericea* Flod. (saule glauque)  
*Salix hastata* L. subsp. *hastata* (saule hasté)  
*Salix myrsinifolia* Salisb. (saule noirissant)  
*Salix reticulata* L. (saule à réseau)  
*Saponaria ocymoides* L. subsp. *ocymoides* (saponaire rose)  
*Saxifraga aizoides* L. (saxifrage faux aizoon)  
*Saxifraga exarata* Vill. subsp. *moschata* (Wulfen) Cavill.  
 (saxifrage musquée)  
*Saxifraga paniculata* Mill. subsp. *paniculata*  
 (saxifrage paniculée)  
*Scabiosa lucida* Vill. subsp. *lucida* (scabieuse luisante)  
*Sedum anacampseros* L. (orpin anacampséros)  
*Selaginella selaginoides* (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.  
 (sélaginelle fausse sélagine)  
*Senecio doronicum* (L.) L. subsp. *doronicum*  
 (sénéçon doronic)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)

*Sorbus aria* (L.) Crantz subsp. *aria* (alouchier)  
*Sorbus chamaemespilus* (L.) Crantz (alisier nain)  
*Stachys officinalis* (L.) Trévis. subsp. *officinalis*  
 (épière officinale)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Thesium alpinum* L. subsp. *alpinum* (thésium des Alpes)  
*Thesium pyrenaicum* Pourr. subsp. *pyrenaicum*  
 (thésium des Pyrénées)  
*Trifolium badium* Schreb. subsp. *badium* (trèfle brun)

*Trifolium pratense* L. subsp. *nivale* Ces. (trèfle des prés)  
*Trollius europaeus* L. subsp. *europaeus* (trolle d'Europe)  
*Vaccinium uliginosum* L. subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.  
 (airelle à petites feuilles)  
*Veratrum album* L. (vérate blanc)  
*Veronica officinalis* L. (véronique officinale)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)  
*Vicia sepium* L. (vesce des haies)  
*Vicia sylvatica* L. (vesce des bois)

### Relevé n° 3 : crête du mont Charvet. Gypse. Entonnoirs de dissolution<sup>1</sup>

*Acinus alpinus* (L.) Moench (sarriette des Alpes)  
*Antennaria carpatica* (Wahlenb.) Bluff & Fingerh.  
 (antennaire des carpathes)  
*Antennaria dioica* (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)  
*Arabis alpina* L. subsp. *alpina* (arabette des Alpes)  
*Arctostaphylos alpinus* (L.) Spreng. (raisin d'ours des Alpes)  
*Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng. subsp. *crassifolius*  
 (Braun-Blanq.) L. Villar (raisin d'ours commun)  
*Arnica montana* L. subsp. *montana* (arnica des montagnes)  
*Aster alpinus* L. subsp. *alpinus* (aster des Alpes)  
*Astragalus alpinus* L. subsp. *alpinus* (astragale des Alpes)  
*Athamanta cretensis* L. (athamante de Crète)  
*Campanula cenisia* L. (campanule du mont Cenis)  
*Campanula cochlearifolia* Lam.  
 (campanule à feuilles de cranson)  
*Carex alba* Scop. (laïche blanche)  
*Carex capillaris* L. subsp. *capillaris* (laïche capillaire)  
*Carex caryophyllea* Latourr. (laïche du printemps)  
*Carex ornithopoda* Willd. subsp. *ornithopoda*  
 (laïche pied d'oiseau)  
*Carex parviflora* Host (laïche à petites fleurs)  
*Carex rupestris* All. (laïche des rochers)  
*Carex sempervirens* Vill. subsp. *sempervirens*  
 (laïche toujours verte)  
*Dryas octopetala* L. (dryade à huit pétales)  
*Empetrum nigrum* L. subsp. *hermaphroditum* (Hagerup)  
 Böcher (camarine hermaphrodite)  
*Erigeron uniflorus* L. subsp. *uniflorus* (vergerette à une tête)  
*Gentiana clusii* Perrier & Songeon subsp. *clusii*  
 (gentiane de Clusius)  
*Gentiana punctata* L. (gentiane ponctuée)  
*Globularia cordifolia* L. (globulaire à feuilles en cœur)  
*Helianthemum oleandicum* (L.) Dum. Cours. subsp. *alpestre*  
 (Jacq.) Ces. (hélianthème alpestre)  
*Hieracium villosum* Jacq. (épervière velue)  
*Kobresia myosuroides* (Vill.) Fiori  
 (élyna fausse queue de souris)  
*Leontopodium alpinum* Cass. subsp. *alpinum* (edelweiss)  
*Linaria alpina* (L.) Mill. (linaire des Alpes)  
*Onobrychis montana* DC. subsp. *montana*  
 (esparcette des montagnes)  
*Onobrychis viciifolia* Scop. (esparcette à feuilles de vesce)  
*Oxytropis campestris* (L.) DC. subsp. *campestris*  
 (oxytropis champêtre)

*Oxytropis lapponica* (Wahlenb.) J. Gay (oxytropis de Laponie)  
*Pedicularis rosea* Wulfen subsp. *allionii* (Rchbb. f.) Arcang.  
 (pédiculaire rose)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Pinguicula alpina* L. (grassette des Alpes)  
*Pinus cembra* L. (cembro)  
*Pinus uncinata* Ramond ex DC. (pin à crochets)  
*Polygala chamaebuxus* L. (polygale petit buis)  
*Polygonum viviparum* L. (renouée vivipare)  
*Potentilla aurea* L. subsp. *aurea* (potentille dorée)  
*Rhododendron ferrugineum* L. subsp. *ferrugineum*  
 (rhododendron ferrugineux)  
*Salix foetida* Schleich. ex DC. (saule fétide)  
*Salix hastata* L. subsp. *hastata* (saule hasté)  
*Salix reticulata* L. (saule à réseau)  
*Salix retusa* L. (saule à feuilles émoussées)  
*Saussurea alpina* (L.) DC. subsp. *alpina*  
 (saussurée des Alpes)  
*Saxifraga oppositifolia* L. (saxifrage à feuilles opposées)  
*Scorzonera austriaca* Willd. subsp. *austriaca*  
 (scorzonère d'Autriche)  
*Selaginella selaginoides* (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.  
 (sélaginelle fausse sélagine)  
*Sempervivum montanum* L. subsp. *montanum*  
 (joubarbe des montagnes)  
*Senecio doronicum* (L.) L. subsp. *doronicum*  
 (sénéçon doronic)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. subsp. *caerulea* (seslérie bleuâtre)  
*Sorbus chamaemespilus* (L.) Crantz (alisier nain)  
*Vaccinium myrtillus* L. (myrtille)  
*Vaccinium uliginosum* L. subsp. *microphyllum* (Lange) Tolm.  
 (airelle à petites feuilles)  
*Vaccinium vitis-idaea* L. subsp. *vitis-idaea* (airelle rouge)  
*Veronica aphylla* L. (véronique à tige nue)  
*Veronica fruticans* Jacq. (véronique buissonnante)  
*Viola biflora* L. (pensée à deux fleurs)  
*Viola calcarata* L. subsp. *calcarata* (pensée éperonnée)

### Entonnoirs de dissolution.

*Androsace obtusifolia* All. (androsace à feuilles obtuses)  
*Arabis caerulea* (All.) Haenke (arabette bleuâtre)  
*Gentiana utriculosa* L. (gentiane à calice renflé)  
*Pinguicula alpina* L. (grassette des Alpes)  
*Pritzelago alpina* (L.) Kuntze subsp. *brevicaulis* (Spreng.)  
 Greuter & Burdet (cresson de chamois à tige courte)  
*Salix herbacea* L. (saule herbacé)



<sup>1</sup> Le gypse, sulfate de calcium hydraté est soluble dans l'eau.

L'eau dissout le gypse et forme, à l'intérieur, des cavités dont le toit s'effondre, creusant ces entonnoirs. L'eau de source des terrains gypseux, eau séléniteuse, est impropre à la consommation.

## Relevé n° 4 : prairie subalpine.

*Ajuga pyramidalis* L. (bugle pyramidale)  
*Allium schoenoprasum* L. (ciboulette)  
*Antennaria dioica* (L.) Gaertn. (pied de chat dioïque)  
*Anthyllis vulneraria* L. subsp. *valesiaca* (G. Beck) Guyot  
(anthyllide du Valais)  
*Armeria alpina* Willd. (arméria des Alpes)  
*Briza media* L. subsp. *media* (amourette)  
*Campanula rhomboidalis* L.  
(campanule à feuilles rhomboïdales)  
*Campanula scheuchzeri* Vill. subsp. *scheuchzeri*  
(campanule de Scheuchzer)  
*Carduus defloratus* L. subsp. *defloratus* (chardon décapité)  
*Carlina acaulis* L. subsp. *caulescens* (Lam.) Schübler & G.  
Martens (carline élevée)  
*Carum carvi* L. (cumin des prés)  
*Centaurea uniflora* Turra subsp. *nervosa* (Willd.) Bonnier &  
Layens (centaurée nervée)  
*Cotoneaster integerrimus* Medik.  
(cotonéaster à feuilles entières)  
*Gentiana acaulis* L. subsp. *acaulis* (gentiane acaule)  
*Gentiana lutea* L. subsp. *lutea* (gentiane jaune)  
*Gentiana punctata* L. (gentiane ponctuée)  
*Gentiana verna* L. subsp. *verna* (gentiane printanière)  
*Geranium sylvaticum* L. (géranium des forêts)  
*Geum rivale* L. (benoîte des ruisseaux)  
*Hieracium aurantiacum* L. (épervière orangée)  
*Imperatoria ostruthium* L. (impératoire)  
*Lathyrus pratensis* L. subsp. *pratensis* (gesse des prés)

## Relevé n° 5 : mégaphorbiée.

*Achillea macrophylla* L. (achillée à grandes feuilles)  
*Alnus alnobetula* (Ehrh.) C. Koch subsp. *alnobetula*  
(aulne vert)  
*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. subsp. *sylvestris*  
(cerfeuil des prés)  
*Betula pendula* Roth (bouleau blanc)  
*Carduus personata* (L.) Jacq. subsp. *personata*  
(chardon bardane)  
*Eriophorum latifolium* Hoppe (linaigrette à larges feuilles)  
*Euphorbia cyparissias* L. (euphorbe faux cyprès)  
*Euphorbia stricta* L. (euphorbe raide)  
*Homogyne alpina* (L.) Cass. (homogyne des Alpes)

*Ligusticum mutellina* (L.) Crantz (ligustique mutelline)  
*Lotus alpinus* (DC.) Schleich. ex Ramond (lotier des Alpes)  
*Luzula multiflora* (Retz.) Lej. subsp. *multiflora*  
(luzule à fleurs nombreuses)  
*Minuartia verna* (L.) Hiern (minuartie du printemps)  
*Nigritella rhellicani* Teppner & Klein subsp. *rhellicani*  
(nigritelle de Rhellicanus)  
*Paradisea liliastrum* (L.) Bertol. (paradisie faux lis)  
*Pedicularis cenisia* Gaudin (pédiculaire du mont Cenis)  
*Pedicularis verticillata* L. (pédiculaire verticillée)  
*Petasites paradoxus* (Retz.) Baumg. (pétasite paradoxal)  
*Plantago alpina* L. subsp. *alpina* (plantain des Alpes)  
*Plantago atrata* Hoppe subsp. *atrata* (plantain noirâtre)  
*Primula farinosa* L. subsp. *alpigena* O. Schwarz  
(primevère farineuse)  
*Pulsatilla alpina* (L.) Delarbre subsp. *alpina*  
(pulsatille des Alpes)  
*Pulsatilla vernalis* (L.) Mill. subsp. *vernalis*  
(pulsatille du printemps)  
*Saxifraga exarata* Vill. subsp. *moschata* (Wulfen) Cavill.  
(saxifrage musquée)  
*Sedum atratum* L. subsp. *atratum* (orpin noirâtre)  
*Sempervivum montanum* L. subsp. *montanum*  
(joubarbe des montagnes)  
*Silene acaulis* (L.) Jacq. (silène acaule)  
*Silene exscapa* All. (silène sans pédoncules)  
*Stachys pradica* (Zanted.) Greuter & Pignatti  
(épière du Monte Prada)  
*Viola calcarata* L. subsp. *calcarata* (pensée éperonnée)

*Horminum pyrenaicum* L. (hormin des pyrénées)  
*Hugueninia tanacetifolia* (L.) Rchb. subsp. *tanacetifolia*  
(hugueninie à feuilles de tanaisie)  
*Lycopodium annotinum* L. subsp. *annotinum*  
(lycopode à rameaux annuels)  
*Picea abies* (L.) H. Karst. subsp. *abies* (épicéa)  
*Prenanthes purpurea* L. (préanthe pourpre)  
*Salix daphnoides* Vill. (saule faux daphné)  
*Saxifraga rotundifolia* L. subsp. *rotundifolia*  
(saxifrage à feuilles rondes)  
*Selaginella selaginoides* (L.) P. Beauv. ex Schrank & Mart.  
(sélaginelle fausse sélagine)  
*Soldanella alpina* L. subsp. *alpina* (soldanelle des Alpes)

## LISTE DES PLANTES PROTÉGÉES OBSERVÉES

*Aquilegia alpina* L. (ancolie des Alpes)  
*Chamorchis alpina* (L.) Rich. (chamorchis des Alpes)  
*Cypripedium calceolus* L. (sabot de Vénus)  
*Gentiana utriculosa* L. (gentiane à calice renflé)  
*Gymnadenia odoratissima* (L.) Rich. (gymnadénie odorante)

*Horminum pyrenaicum* L. (hormin des Pyrénées)  
*Pyrola chlorantha* Sw. (pyrole verdâtre)  
*Pyrola media* Sw. (pyrole intermédiaire)  
*Salix glaucosericea* Flod. (saule glauque)



## À PROPOS DE PYROLES

Texte Véronique LE BRIS

Dessins extraits de "Flore de la France" – COSTE H.

Lors de la montée dans la pessière, vers la crête du mont Charvet, nous avons l'opportunité de nous pencher à plusieurs reprises sur des pyroles et, de détermination en détermination, nous avons la chance d'identifier avant le col de la Dent, six espèces appartenant à la famille des pyrolacées sur les sept présentes en Savoie.

Seul *Monotropa hypopitys*, le sucepin, n'a pas été signalé lors de cette sortie. Il s'agit d'une pyrolacée parasite, dépourvue de feuilles vertes, séparée dans certaines flores de la famille pour être rattachée aux monotropacées dont elle serait la seule représentante en Savoie.

Hormis cette espèce un peu particulière, nous avons le loisir d'identifier et de comparer entre elles six pyrolacées présentes en Savoie.

Cette famille doit son nom au latin *pyrus* signifiant "poirier", et nous constatons effectivement que les feuilles de ces plantes ressemblent un peu à des petites feuilles de poirier. Les Anglais appellent les pyroles "winter-green" (vert en hiver), nom très parlant qui décrit bien les feuilles coriaces, luisantes et persistantes de ces plantes vivaces par un rhizome.

Particularité de la famille : tous ses ressortissants vivent obligatoirement en symbiose avec un champignon mycorrhizien, faute de quoi ils ne peuvent ni germer ni se développer. Les mycologues nous l'avaient bien dit : on ne peut pas se passer des champignons.

Ce 10 juillet, les fleurs sont au mieux de leur floraison : blanches ou blanc verdâtre, elles s'admirent au sommet d'une tige atteignant pour certaines jusqu'à trente centimètres de hauteur. Le calice restera persistant ainsi que le fruit sec surmonté des restes du style ; ce qui permettra la détermination de ces plantes durant tout l'hiver, dès lors que l'on aura repéré la hampe florale toute sèche.

Grâce à la hampe florale, aucun doute quant à la détermination de notre plante :

Si la fleur est solitaire,  
penchée au sommet d'une tige  
d'une dizaine de centimètres,  
il s'agit de *Moneses uniflora*,  
la pyrole à une fleur,  
magnifique fleur blanche et odorante  
de 2 cm de diamètre.

Quand les fleurs sont disposées  
en grappe unilatérale  
et que la tige est feuillée inférieurement,  
nous annonçons sans hésiter  
*Orthilia secunda*, la pyrole unilatérale.



Dans le genre *Pyrola* à proprement parler, les fleurs sont regroupées en grappe jamais unilatérale et les feuilles sont toutes regroupées en rosette à la base de la tige.

Dès lors, regardons de près l'allure du style :

**Si le style est droit,**

Il peut être **recouvert par les pétales** chez *Pyrola minor*, la **petite pyrole**.

Dans ce cas il est plus court que l'ovaire en hiver.



**Ou dépasser des pétales**

chez *Pyrola media*, la **pyrole intermédiaire**.

Il est dans ce cas plus long que l'ovaire en hiver.



**Si le style est courbé,**

**Les fleurs blanches**

sont celles de *Pyrola rotundifolia*, dans sa subsp. *Rotundifolia*, la **pyrole à feuilles rondes**.

Les sépales persistants en hiver sont lancéolés acuminés.



**Les fleurs sont verdâtres**

chez *Pyrola chlorantha*, la **pyrole verdâtre**.

En hiver, on repèrera les sépales ovales triangulaires aigus.



Et voici comment cinq botanistes de la SMBRC sont devenus incollables sur les pyroles le 10 juillet 2005. Réussiront-ils à repérer ces différentes espèces l'hiver prochain ?



# AMBROSIA, ARTEMISIA : QUELQUES CRITÈRES DE DÉTERMINATION ET PARTICULARITÉS

Par Sylvie SERVE

Ambrosie à feuilles d'armoise, armoise commune et armoise des frères VERLOT ; toutes trois fréquentent le bord des routes, les terrains vagues et peuvent être confondues. L'une d'elle est particulièrement dangereuse pour votre santé ! Voici quelques éléments pour mieux connaître et reconnaître ces astéracées.

## **Ambrosia artemisiifolia L.**

### **Étymologie :**

L'origine d'*Ambrosia* est grecque (de *a*, privatif et de *brotos* mortel) et se réfère à l'odeur exhalée par certaines espèces (*A. maritima*, méditerranéenne, est très aromatique). D'après la définition du Nouveau Larousse illustré de la fin du XIX<sup>e</sup> ; "*l'ambrosie était la nourriture des divinités de l'Olympe, qui, selon la Fable, "était neuf fois plus douce que le miel" et procurait l'immortalité"*.

### **Description :**

Plante herbacée peu rameuse, de 0,2 m à 1,2 m de haut. Tige poilue portant des feuilles pennatiséquées (divisées jusqu'au rachis) en lobes plus ou moins dentés. Plante monoïque portant des épis allongés de capitules de cinq à douze fleurs mâles, et des capitules à l'aisselle des feuilles supérieures réduits à une seule fleur femelle. Floraison d'août à octobre. Le fruit est un akène épineux.

### **Écologie et répartition :**

C'est une plante de l'étage collinéen plutôt xéro-thermophile qui apprécie les terrains sableux, les alluvions fluviales et les sols récemment remués ; on la verra donc dans les chantiers, les jardins, les champs cultivés.

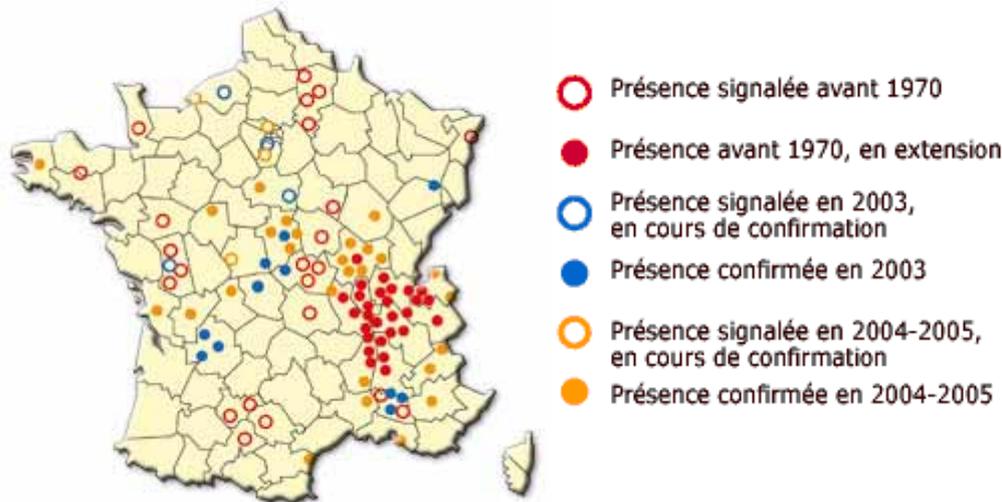
Plante adventice originaire d'Amérique du Nord. Introduite accidentellement au Japon et en Europe dès 1863 sans doute par les importations fourragères. Signalée çà et là en France depuis 1865, la chronologie de son extension d'après la littérature est liée au fait que "*l'armée américaine, au cours de la Première Guerre mondiale (avec le fourrage importé pour les chevaux) et de la Seconde Guerre mondiale a fortement contribué au développement de nouvelles populations"*. Par la suite, c'est en défrichant la terre pour les cultures, par la construction de bâtiments et de voies de communication que l'homme crée des terrains propices à son implantation et contribue à sa dispersion. Collant à la terre, les graines sont ainsi transportées par les semelles des chaussures, les pneus des camions, engins de chantier et autres machines agricoles.

Elle envahit certaines cultures pouvant occasionner une baisse de rendement, les champs de tournesol, céréales, pois, tomates, etc. sont particulièrement touchés ; l'ambrosie arrive ainsi à se propager massivement par le commerce agricole. Plus discrètement cette plante envahissante s'installe chez tous ceux qui nourrissent les oiseaux l'hiver ; les graines de tournesol étant "contaminées" par les semences de l'ambrosie qui peuvent rester quarante ans en dormance avant de germer. Une étude récente a prouvé que ce moyen insidieux de dispersion n'était pas négligeable puisque, selon l'auteur, on pouvait trouver jusqu'à 2781 graines viables d'ambrosie par kilo de semences de tournesol !

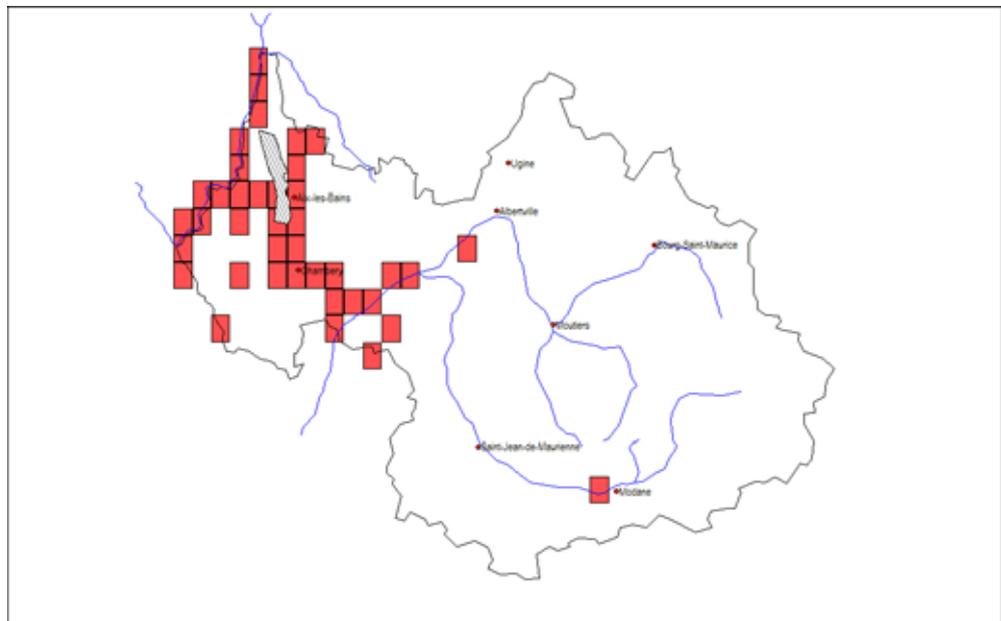
L'ambrosie est particulièrement présente en région Rhône-Alpes et précisément lyonnaise. La carte de sa distribution réalisée par l'INRA Dijon ci-après permet de visualiser son extension.

Aujourd'hui assez commune en Savoie, son apparition est sans doute assez ancienne. En effet, d'après l'enquête réalisée par Monsieur Bruno CHAUVEL de l'INRA Dijon, quatre parts d'herbier ont été trouvées dans notre département : trois sur Challes-les-Eaux en 1904, 1920 et 1959 et une sur Chindrieux en 1936. À propos de l'origine de l'ambrosie à Challes-les-Eaux, (près du Casino) elle serait bizarrement due, écrit HECKEL, à la présence de touristes américains en cure dans cette station thermale qui auraient transporté les graines dans leur pharmacie ; selon cet auteur, l'ambrosie serait peut-être arrivée un peu plus tôt (1901) à Aix-les-Bains, d'après les renseignements que lui avait fournis le docteur Alfred CHABERT (1836-1916).

L'ambrosie gagne du terrain et sa distribution fait l'objet d'un inventaire systématique par notre association afin de mieux connaître sa progression. Voici ci-après un état de l'inventaire à la fin de l'année 2005, représenté par la carte de distribution de cette plante dans notre département.



Distribution en France



Distribution en Savoie par maille de 5 centigrades – Mise à jour : décembre 2005

### Propriétés :

Effet allergisant du pollen :

Comme pour toutes les plantes disséminées par le vent et non par les insectes, la production de pollen est massive : un seul pied d'ambrosie peut produire jusqu'à 2,5 milliards de grains de pollen par jour ! Les inflorescences provoquent des allergies cutanées par contact, mais c'est surtout le pollen diffus dans l'air qui est dangereux. Ce pollen, de grande taille et épineux, peut provoquer parfois des urticaires, eczémas, mais surtout des allergies respiratoires et oculaires. Les symptômes n'apparaissent qu'un ou deux jours après la rencontre ; ils se manifestent par un coryza aigu et conduisent à des crises d'asthme chez les sujets sensibles. Le danger pour la santé publique est réel, on estime que 2 à 5% des habitants de la région Rhône-Alpes seraient allergiques à l'ambrosie.

Afin d'avoir une image de l'évolution du risque allergique lié à l'ambrosie, des capteurs de pollen ont été mis en place dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ; les relevés donnent chaque jour le nombre de grains de pollen par m<sup>3</sup> d'air, de mi-juillet à début octobre.

La prévention passe par les coupes successives des fleurs dès le mois d'août ou l'arrachage des plantes, mais peu de personnes s'occupent par définition des terrains incultes. Quant aux herbicides, ils semblent peu efficaces si l'on ne veut pas affecter la culture.

Contacts :

-[http : //www.ambrosie.info/](http://www.ambrosie.info/)

-[http : //www.rhone-alpes.sante.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.sante.gouv.fr)

-INRA-UMR Biologie et Gestion des Adventices/ENESAD-Université de Bourgogne

17 rue Sully, BP 86510, 21065 DIJON CEDEX – [http : //chauvel@dijon.inra.fr](http://chauvel@dijon.inra.fr)

-AFEDA (Association Française d'Étude des Ambrosies)

25 rue Ambroise Paré, 69800 SAINT-PRIEST –[http : //assoc.wanadoo.fr/afeda/](http://assoc.wanadoo.fr/afeda/)

Autres propriétés :

L'ambrosie a été employée en Amérique comme vermifuge et contre les saignements de nez. C'est une plante amère et émolliente.

Appelée aussi "petite herbe à poux" au Canada, cet usage n'est semble-t-il pas connu en France.

## **Artemisia vulgaris L.**

### **Étymologie :**

*Artemisia* est un nom grec dédié, selon les auteurs, à la déesse Artémis, protectrice des femmes, en raison de son usage gynécologique ou, d'après les indications de Linné en 1751, à Artémise, épouse de Mausole, roi de Carie. L'armoise vulgaire est aussi appelée herbe de la Saint-Jean.

### **Description :**

Plante herbacée vivace de 0,3 m à 1,3 m, parfois deux mètres. Les fleurs en petits capitules (deux à trois mm de diamètre), plus hauts que larges, s'observent de juillet à septembre. Grandes feuilles pennatifides (divisées jusqu'à plus de la moitié du limbe), à segments inégaux et dentés, pétiolées à la partie inférieure de la tige, sessiles au sommet, glabres et d'un vert sombre sur la face supérieure, blanchâtres et tomenteuses sur la face inférieure. Odeur peu aromatique, saveur amère.

### **Écologie et répartition :**

Elle est fréquente en plaine dans tous les lieux incultes et peut atteindre l'étage subalpin.

Espèce eurasiatique et nord-africaine, son aire de distribution recouvre toute la France y compris la Corse.

### **Propriétés :**

Usage médicinal des feuilles et sommités fleuries :

Emménagogue (régularise les règles) à action antalgique, antispasmodique, prise en infusion les quinze jours précédant les règles.

L'infusion de la plante était employée comme vermifuge actif sur les vers ronds (ascaris), car la plante contient une lactone sesquiterpénique, l'absinthine.

L'armoise renferme aussi une huile essentielle à thuyone qui est un composé toxique pour le système nerveux central, de fortes doses provoquant des convulsions violentes. On l'employait pourtant autrefois comme antiépileptique et contre la "danse de Saint-Guy".

Insecticide :

Un des moyens de détruire les puces employé dans nos campagnes était de mettre dans les draps de l'armoise fraîche, emploi jugé efficace et souvent usité en parcourant les Alpes par Alfred CHABERT, médecin à Chambéry.

Alimentaire :

En Allemagne et en Angleterre, on utilise le côté gastronomique de l'armoise pour accommoder les volailles. Cet emploi était aussi connu autrefois en France, d'où sans doute son nom populaire d'herbe aux cent goûts : *"dans quelques provinces on mange l'Armoise, et on en farcit la volaille, surtout les oies, dont elle rend la chair plus tendre et plus savoureuse."*

Divers :

D'après la littérature : *"son odeur repoussante, le vert noirâtre de ses feuilles en dessus et leur teinte blanche en dessous paraissent conformes aux tristes lieux qu'elle habite ; aussi lui a-t-on prêté bien des vertus imaginaires, comme conjurer l'apparition des spectres, préserver des sorts, etc."*

## **Artemisia verlotorum Lamotte**

### **Étymologie :**

Cette espèce a été dédiée aux frères VERLOT (Jean-Baptiste (1816-1891) auteur du *"Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Dauphiné"* et Pierre Lazare Bernard (1836-1897) auteur du *"Guide du botaniste herborisant"*).

### **Description :**

Grande plante herbacée d'un à deux mètres de haut, stolonifère, vivace et passant l'hiver sous forme de rosette. Les lobes des feuilles ne sont pas dentés mais plus allongés, plus étroits, que chez *A. vulgaris* et elle fleurit plus tardivement (septembre à novembre).

### Écologie et répartition :

Plante originaire de l'est de l'Asie, présente en France dans la région méditerranéenne, le Centre et l'Est jusqu'aux environs de Paris. Ne dépassant pas l'étage montagnard, elle affectionne les mêmes terrains graveleux et les décombres que l'armoise vulgaire.

### Propriétés :

Sans doute identiques à *Artemisia vulgaris*, par confusion.

### Comparaison de la morphologie foliaire :

*Ambrosia artemisiifolia*



Feuilles très découpées, vert dessus et vert-gris dessous ; inodore. De plus en plus courante.

*Artemisia vulgaris*



Feuilles découpées, vert très foncé dessus et blanc-tomenteux dessous ; peu odorante. Très commune.

*Artemisia verlotorium*



Feuilles à divisions lancéolées entières, vert très foncé dessus et blanc-tomenteux dessous ; odeur forte. Assez rare.

**Astuce :** pennatiFide, pennatiPartite, pennatiSéquée : plus on avance dans l'alphabet (F,P,S), plus le limbe est découpé profondément !

### Quelques "cousines" éloignées

L'absinthe (*Artemisia absinthium*) ; tonique amer aux vertus digestive, apéritive et vermifuge. Créée en Suisse en 1797, puis massivement produite à Pontarlier, la liqueur d'absinthe, d'une teneur alcoolémique d'environ 62°, a été retirée de la vente en 1915 à cause de sa trop forte teneur en thuyone. La législation européenne prévoyant des quantités résiduelles minimales pour cette substance, la "fée verte", modifiée, est de nouveau commercialisée (d'après M.-C. DELAHAYE, *l'Absinthe*, 1983). Cette liqueur contient de la grande absinthe (*A. absinthium*), de l'anis vert, du fenouil, de la petite absinthe (*A. pontica*), de l'hysope et de la citronnelle.



### Petites histoires

D'après Alfred CHABERT :

"*Erba det let puzdet, absinta, Artemisia absinthium. Nommée vulgairement herbe aux puces parce qu'on en fait avec le crottin de cheval ou de mulet un composé pour attirer et détruire les puces. Le soir, avant de se coucher, on prend une poignée d'absinthe et quelques crottins qu'on pile bien ensemble : on place le tout recouvert de quelques balayures au milieu de la chambre à coucher ; les puces ne tardent pas à s'y rendre, et le matin la cuisinière les brûle avec de l'eau bouillante. Gardez-vous bien, ô botanistes mes confrères, d'en tenter l'expérience. J'ai passé une nuit dans un chalet où l'on avait fait cette préparation en mon honneur sans m'en dire la composition. Elle est affreusement nauséabonde, et l'intervention de la cuisinière au matin avec son eau bouillante faillit me faire rendre l'âme.*"

D'après un conte allemand du XIX<sup>e</sup> siècle, à propos d'*Artemisia vulgaris* :

"*Le jour de l'Exaltation de la Croix, une jeune fille va chercher des champignons dans la forêt, et voit*

un grand nombre de serpents entortillés ; elle essaye de rentrer chez elle, mais elle descend dans un trou très profond qui est la demeure des serpents. Le trou est obscur, mais au fond se trouve une pierre luisante ; les serpents ont faim ; la reine des serpents aux cornes d'or les guide jusqu'à la pierre luisante ; les serpents la lèchent et s'en rassasient ; la jeune fille en fait autant et reste dans le trou jusqu'au printemps. À l'arrivée du printemps, les serpents s'entrelacèrent de façon à former un escalier, sur lequel la jeune fille monta pour sortir du trou. Mais en prenant congé de la reine des serpents, elle reçut en don la faculté de comprendre le langage des herbes, et d'en connaître les propriétés médicinales, à la condition de ne jamais nommer l'armoise, ou c'ornobil (celui qui était noir) ; si elle prononce ce mot, elle oubliera tout ce qu'elle vient d'apprendre. La jeune fille comprenait, en effet, tous les propos que les herbes tenaient entr'elles ; elle fut cependant attrapée par un homme qui lui demanda, par surprise : "quelle est l'herbe qui pousse parmi les champs sur les petits sentiers ?" C'ornobil, s'écria-t-elle, et à l'instant même elle oubliera tout ce qu'elle savait ; depuis ce temps, dit-on, on nomma aussi l'armoise Zabutko, c'est-à-dire herbe de l'oubli."

Et pour finir un brin de poésie :

*En toi je tomberai, végétale ambroisie,  
Grain précieux jeté par l'éternel Semeur  
Pour que de notre amour naisse la poésie  
Qui jaillira vers Dieu comme une rare fleur.*

BAUDELAIRE

## BIBLIOGRAPHIE

- CARIOT l'abbé, 1889 – Étude des fleurs. Botanique élémentaire, descriptive et usuelle, renfermant la Flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire – Huitième édition revue et augmentée par le Dr. Saint-Lager – 1004 p.
- CHABERT A., 1895 – Noms patois et emploi populaire des plantes de la Savoie – *Bull. de l'Herbier Boissier* – pp. 568-578.
- CHABERT A., 1897 – Plantes médicinales et plantes comestibles de Savoie – Ré-édition Curandera en 1986 – 151 p.
- CHAUVEL B., VIEREN E., FUMANAL B. & BRETAGNOLLE F., 2004 – Possibilité de dissémination d'*Ambrosia artemisiifolia* L. via les semences de tournesol – XII<sup>e</sup> colloque international sur la biologie des mauvaises herbes, Dijon – pp. 445-452.
- COLLECTIF, Groupe *Ambrosia*, 2002 – Attention...Danger ! Ambroisie à feuilles d'armoise, petite herbe à poux – *Bull. du Cercle Vaudois de Botanique*, n° 31 – pp. 123-124.
- COSTE H., 1937 – Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes, Tome II – Librairie scientifique et technique Albert Blanchard – 627 p.
- DELAVEAU P., 1983 – Histoire et renouveau des plantes médicinales – Albin Michel – 354 p.
- DELORAINÉ A., ELIAS K. & FERLEY J.-P., 1998 – Lutte contre l'ambroisie en région Rhône-Alpes, État des lieux et propositions d'actions – Direction de l'Environnement et de l'Énergie, CAREPS et Association Pollen, rapport n° 228 – 119 p.
- DESSAINT F., CHAUVEL B. & BRETAGNOLLE F., 2005 – L'ambroisie : chronique de l'extension d'un "polluant biologique" en France – *Revue Médecine/Sciences*, n° 21 – pp. 207-209.
- GUBERNATIS A. de, 1996 – La mythologie des plantes – Connaissance et Mémoires Européennes, Société Nationale d'Horticulture de France – 371 p.
- HECKEL E., 1906 – Sur l'*Ambrosia artemisiifolia* L. et sa naturalisation en France – *Bull. Soc. Bot. Fr.*, n° 53 – pp. 605-609.
- MORET J.-L., 2003 – Étymologie onomastique ou les noms de genres de la flore suisse dédiés à des personnes – *Bull. du cercle Vaudois de Botanique*, n° 32 – pp. 79-103.
- OFFNER J. & PONS J., 1931 – Les plantes médicinales et aromatiques des Alpes françaises – 182 p.
- PHILIPPE M., 1999 – L'ambroisie en région lyonnaise, quand l'aménagement du territoire fait d'une plante un fléau – *La Garance Voyageuse*, n° 48 – pp. 14-18.



# LES DÉCOUVERTES BOTANIQUES DE NOS SOCIÉTAIRES EN 2005

## CONTRIBUTIONS À LA CONNAISSANCE DE LA FLORE DE SAVOIE

D'après les observations de Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY, André MIQUET, Gérard MOUTON et Patrice PRUNIER.

Cette rubrique a pour objectif de signaler les découvertes botaniques réalisées par nos sociétaires en Savoie. Elle propose de courtes notes concernant :

- des observations relatives à la découverte de nouvelles espèces pour le département ;
- des observations de nouvelles localités de plantes rares ;
- des observations intéressantes par rapport à la répartition géographique, aux limites altitudinales, à l'écologie...

### **CARYOPHYLLACEAE**

**La stellaire holostée (*Stellaria holostea* L.) : une vraie espèce rare en Savoie.**

Voici ce qu'écrivait Pierre DUPONT dans l'"Atlas partiel de la flore de France" à propos de la stellaire holostée : "*L'une des espèces les plus répandues au niveau des bois, des haies, des pelouses dans la plupart des régions...*" Pas de quoi, à priori, justifier une note dans nos découvertes botaniques. Détrompons nous et laissons lui terminer sa phrase : "... *Mais disparaissant dans la plus grande partie des Alpes et de la région méditerranéenne ; se retrouve cependant dans l'étage montagnard des Alpes-Maritimes.*" (DUPONT, 1990). Une plante n'est jamais commune partout ! Et la stellaire holostée peut même être qualifiée de très rare en Savoie. Elle n'était connue jusqu'à présent que du secteur de la montagne de Cessens au nord du département où elle forme localement de belles populations. Nous devons désormais à notre infatigable explorateur de la Maurienne, Arthur LEQUAY, la découverte d'une nouvelle population à Saint-Rémy-de-Maurienne vers 535 m d'altitude le long de la route forestière qui monte au Replat.

### **CAMPANULACEAE**

**La jasione des montagnes (*Jasione montana* L.) présente aussi en Maurienne.**<sup>1</sup>

La jasione des montagnes est la seule représentante en Savoie de ce genre appartenant à la famille des campanulacées et caractérisé entre autre par une corolle profondément divisée, à lobes linéaires et étalés à maturité. Franchement silicicole, sa présence au sein de sa vaste aire de distribution européo-caucasienne est étroitement liée à la nature du substrat. Rajoutons que ces plantes affectionnent les lieux chauds, secs et bien ensoleillés et nous trouverons alors la justification de sa présence en basse Tarentaise, d'Albertville à La Léchère sur bon nombre de rochers et de sites bien exposés (DELAHAYE & LEQUAY, 2002).

Il était jusqu'alors difficile d'avancer une hypothèse irréfutable pour justifier l'absence de la jasione des montagnes en basse Maurienne où malgré la présence de biotopes éminemment favorables cette plante n'avait jamais été observée. Inutile de continuer à se triturer les méninges puisque la jasione des montagnes colonise aussi les rochers de Maurienne : quelques plantes ont en effet été observées au-dessus de Saint-Rémy-de-Maurienne le long de la route forestière qui monte vers la forêt de Noire Combe à 740 m d'altitude le 4 août 2005 par Thierry DELAHAYE.

Historiquement cette jasione est connue également tant par des indications bibliographiques (PERRIER, 1928) que par des récoltes conservées dans l'herbier général des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève sur les affleurements de molasse au pied de la montagne de l'Épine, à Albens et au Pont-de-Beauvoisin. À notre connaissance la jasione des montagnes n'a pas été observée récemment en ces lieux... L'avis de recherche est lancé !

---

<sup>1</sup> DERNIÈRE MINUTE : notre collègue Denis JORDAN, éminent botaniste haut-savoyard, nous indique qu'il a déjà observé la jasione des montagnes à Saint-Rémy-de-Maurienne vers le Grivolley le 23 août 1979 !

## ASTERACEAE

### Une cotonnière très rare en Savoie : la cotonnière blanc jaunâtre *Pseudognaphalium luteo-album* (L.) Hilliard & Burt.

Un champ de blé, moissonné pendant l'été, n'abrite pas forcément de quoi surprendre le botaniste. Et pourtant, avec un peu de curiosité, il est possible d'y rencontrer quelques plantes inhabituelles notamment le gnaphale blanc jaunâtre. Celui-ci a été repéré aux Mollettes le 10 octobre 2005 par Gérard MOUTON en compagnie de *Gnaphalium uliginosum*, *Centaureum pulchellum*, *Hypericum tetrapterum* et *Samolus valerandi*. Le gnaphale blanc jaunâtre est une plante annuelle, d'une hauteur de 30 à 50 cm, plutôt discrète malgré son aspect blanc-tomenteux. Au sommet des tiges, les inflorescences sont composées d'une dizaine de petits capitules entourés de bractées involucreales scarieuses, jaune paille et groupés en glomérules. Ceux-ci ne sont munis à leur base que de deux ou trois minuscules feuilles alors que chez sa "cousine" le gnaphale des marais les glomérules floraux sont entourés de feuilles qui les dépassent longuement.

Les autres observations récentes de *Pseudognaphalium luteoalbum* en Savoie sont localisées à Laissaud (14/7/1996, T. DELAHAYE) et à Cruet (juin 1996, P. PRUNIER). Cette espèce est également connue en Savoie par des récoltes anciennes à Grignon (28/9/1848, E. PERRIER DE LA BÂTHIE) et Sonnaz (9/9/1851, A. CHABERT) ainsi qu'une indication bibliographique à St-Jean-de-Maurienne (BOUVIER, 1882).

## ALISMATACEAE

### Mise à jour des données concernant le flûteau lancéolé (*Alisma lanceolatum* With.) en Savoie.

La distinction entre *Alisma plantago-aquatica* et *Alisma lanceolatum* sur le seul examen de la morphologie foliaire n'est pas toujours évidente, en particulier en présence d'individus peu développés. L'observation et la mesure des styles peuvent constituer un bon complément d'identification : chez *Alisma plantago-aquatica* le style est nettement plus long que l'ovaire alors que chez *Alisma lanceolatum* il est au maximum aussi long que l'ovaire (Cf. photographie ci-dessous).

Eugène PERRIER DE LA BÂTHIE ne signale le flûteau lancéolé qu'à Saint-Jean-de-la-Porte où à notre connaissance il n'a pas été revu récemment (PERRIER, 1917 & 1928). Ces dernières années, seules deux observations attestent sa présence en Savoie : d'abord dans les marais au sud du lac du Bourget le 26 août 2002 par Patrice PRUNIER et Thierry DELAHAYE et également par ce dernier le 2 septembre 2005 à Champagneux au lieu-dit "Vers le Rhône". La distribution en Savoie du flûteau lancéolé est encore très mal connue mais à n'en pas douter, il est beaucoup plus rare que le flûteau commun.



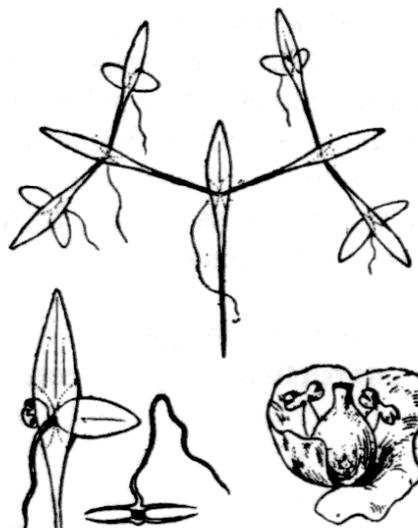
## LEMNACEAE

### La lentille d'eau à trois lobes (*Lemna trisulca* L.) : une hydrophyte méconnue en Savoie.

Il ne faut pas craindre de tomber à l'eau pour découvrir cette lentille d'eau à trois lobes, très souvent submergée ou flottant à la surface des eaux stagnantes. L'appareil végétatif est composé de trois lobes lancéolés de trois à dix millimètres de long. La multiplication de la plante s'effectue essentiellement par voie végétative et aboutit à la formation de colonies de centaines d'individus où les petites lentilles "filles" restent fixées à la lentille "mère".

Il s'agit d'une plante indicatrice d'eaux alcalines et pures (MONTÉGUT, 1987).

Les données sur la distribution en Savoie de cette espèce sont peu nombreuses : absente du "Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie" d'Eugène PERRIER DE LA BATHIE (PERRIER 1917 & 1928), cette lentille d'eau a été observée ces dernières années au Bourget-du-Lac et à Chanaz par Thierry DELAHAYE et à Ruffieux et Vions au niveau des îles de Vions le 12 septembre 2005 par Gérard MOUTON. La prospection systématique des hydrophytes en Savoie réserve à n'en pas douter encore de belles découvertes de ce type.



*Lemna trisulca* L. –  
Dessin extrait de "Flore de la France" – COSTE.

## CYPERACEAE

### Le schoenoplectus à trois angles (*Schoenoplectus triqueter* (L.) Palla) retrouvé en Savoie.

*Schoenoplectus triqueter* est une cypéacée qui croît sur les bords des eaux douces, courantes et stagnantes. L'épithète triquètre se rapporte à la section nettement triangulaire de la tige. Cette dernière, nue, pouvant atteindre et même dépasser un mètre de hauteur porte des petits épillets ovoïdes groupés sur des pédoncules d'inégales longueurs ou sessiles. Le tout forme une sorte d'ombelle latérale munie de deux bractées, l'une très courte, l'autre allongée prolongeant la tige.

L'aire de distribution de cette espèce est subcosmopolite. Les populations en France sont dispersées sur l'ensemble du territoire. Les données historiques dont nous disposons en Savoie se limitent à trois récoltes : au Bourget-du-Lac le 9 août 1850, à Aix-les-Bains (Port Puer) le 29 août 1887 par Eugène PERRIER DE LA BATHIE et dans les marais de La Motte-Servolex par Auguste HUGUENIN (sans date) conservées dans les herbiers des Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève. Il est désormais possible de rajouter une observation à Champagneux au sud du barrage de Brénier-Cordon le 2 septembre 2005 par André MIQUET et Thierry DELAHAYE. Une recherche systématique sur les rives du Rhône de Motz à St-Genix-sur-Guiers permettrait peut-être de trouver de nouvelles populations.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUVIER L., 1882 – Flore des Alpes de la Suisse et de la Savoie – Tremblay, Genève, 2<sup>e</sup> édition – 812 p.  
DELAHAYE T. & LEQUAY A., 2002 – Herborisation sur les coteaux de Conflans. Sur les pas du botaniste Eugène Perrier de la Bâthie. Compte rendu de la sortie du 21 avril 2001 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 7 – pp. 8-11.  
DUPONT P., 1990 – Atlas partiel de la flore de France – Muséum national d'histoire naturelle, Paris – 442 p.  
MONTÉGUT J., 1987 – Les plantes aquatiques : milieu aquatique, entretien, désherbage – ACTA, Paris – 204 p.  
PERRIER DE LA BATHIE E., 1917 & 1928 – Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie – *Mém. Acad. Sci. Belles Lettres & Arts de Savoie*, 5<sup>e</sup> série, Tome IV et V – Léon Lhomme, Paris et Imprimeries réunies, Chambéry – 433 p. & 415 p.



# PROGRAMME DE CONSERVATION DES TULIPES DE SAVOIE : STRATÉGIE CONSERVATOIRE ET RÉIMPLANTATIONS *IN SITU*

Par Laurent VINCIGUERRA et Thierry DELAHAYE

Le texte qui suit est le compte rendu d'un exposé oral réalisé par l'un des auteurs (LV) lors du colloque "Mythes et réalités sur les mauvaises herbes" qui s'est tenu le 21 juin 2001 à Manosque. Ce compte rendu devait figurer dans les actes du colloque qui malheureusement n'ont jamais été édités. Même si les informations qu'il contient commencent à dater un peu, les auteurs ont souhaité extirper ce texte de la mémoire de leur micro-ordinateur pour le porter à la connaissance des botanistes et de tous ceux que les tulipes de Savoie intéressent.

## INTRODUCTION

Initié et financé par le Ministère de l'Environnement, un programme de sauvetage et de conservation des tulipes sauvages de France a été mis en œuvre par le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) dès 1991 (VILLARET & GARRAUD, 1997). Les objectifs multiples de ce programme furent :

- d'approfondir les connaissances liées à la morphologie, la phénologie, la biologie (recherches bibliographiques, études sur le terrain, ...),
- de recenser, localiser et cartographier les stations,
- de préciser les données systématiques et taxinomiques,
- de mettre en place des actions conservatoires *in situ* et *ex situ* (prélèvements sur des stations condamnées et multiplication des bulbes),
- de développer des actions de sensibilisation du public.

De par sa situation géographique et les priorités de sauvegarde apparues, le CBNA s'est particulièrement intéressé au sauvetage des sept tulipes endémiques françaises de Savoie.

Après avoir conduit une série d'études (bibliographie, terrain, expérimentations) afin d'accumuler un maximum de données taxinomiques, chorologiques, biologiques, écologiques, etc., le CBNA a défini une stratégie de conservation afin de préserver ces plantes, en réalisant notamment des opérations de réimplantation de matériel végétal *in situ* et ce, en collaboration avec des partenaires et des gestionnaires locaux (DELMAS & JULLIAN, 1997).

## I – SYNTHÈSE DE L'INFORMATION SUR LES TULIPES DE SAVOIE

### A) Sept taxons

On recense, dans le groupe des tulipes de Savoie (néo-tulipes), sept taxons appartenant à la section *Gesnerianae*, sous-genre *Leiostemones* (Cf. tableau n° 1 ci-dessous).

<i>Tulipa aximensis</i> Marjollet	Géophyte bulbeux. Tunique glabre. Divisions périgonales obtuses, d'un rouge brunâtre très foncé. Macules basilaires plus ou moins olivâtres, noires bordées de jaune. Étamines à anthères et pollen jaunes.
<i>Tulipa billietiana</i> Jordan	Géophyte bulbeux. Divisions périgonales d'un beau jaune se bordant peu à peu d'une lisière orangée très vive, extérieures acuminées, intérieures obovales. Étamines à filet et anthères jaunes. Ovaire épais à stigmates volumineux ondulés.
<i>Tulipa didieri</i> Jordan	Géophyte bulbeux. Feuilles très glauques et très ondulées. Divisions périgonales, toutes acuminées, d'un pourpre vif, à macule noire bordée sur 2-3 mm d'une bande blanche ou jaunâtre séparant, sur tout le pourtour, le noir du pourpre. Anthères violettes.
<i>Tulipa marjoletti</i> Perr. & Song. = <i>Tulipa perrieri</i> Marjollet	Géophyte bulbeux. Tunique glabre. Caïeux peu nombreux. Divisions périgonales obovales jaune pâle devenant blanc pur, panachées de rose vif surtout sur les bords ; absence de macule foncée, celle-ci étant légèrement grisâtre, noyée de blanc sale se noyant à nouveau dans un rose soutenu disparaissant dans un blanc pur à l'extrémité du périgone. Étamines à anthères jaunes. Stigmates plus ou moins épais, jaunes.
<i>Tulipa mauriana</i> Jordan & Fourr.	Géophyte bulbeux. Caïeux très nombreux. Bulbes volumineux à tunique glabre. Feuilles glaucescentes peu ou pas ondulées. Fleurs d'un rouge grenat devenant ocre en vieillissant. Macule plus ou moins noire à la floraison, noyée dans un rouge sale devenant ocre jaune à la maturité comme le périgone entier, presque entièrement fondue dans celui-ci. Tépalés s'agrandissant à la fin de la floraison, intérieurs obtus, extérieurs aigus. Anthères noirâtres. Ovaire volumineux à stigmates ondulés.

<i>Tulipa montisandrei</i> J. Prudhomme	Géophyte bulbeux à port de <i>Tulipa planifolia</i> Jordan. Fleur campanulée ouverte, pourpre. Divisions elliptiques-obtuses mais plus en pointe. Grande macule d'un bleu vif, blanchâtre en bordure. Anthères violacées. Stigmates blanchâtres, volumineux, épais. Caëux nombreux.
<i>Tulipa planifolia</i> Jordan = <i>Tulipa sarracenicica</i> Perrier	Géophyte bulbeux. Feuilles non ondulées, glaucescentes. Tépalés obtus, pourpres, à macules noires. Anthères et pollen noirâtres.

**Tableau n° 1 : données descriptives sommaires des sept néo-tulipes de Savoie**

D'un point de vue morphologique, les différentes plantes sont clairement distinguables, notamment par des caractères liés à l'anatomie de la fleur. Aucun polymorphisme morphologique notable n'a été constaté au sein des taxons.

L'origine de ces tulipes a fait l'objet de longs débats (SCHOENEFELD, 1867 ; PERRIER DE LA BATHIE, 1867 ; CHABERT, 1883 ; LEVIER, 1884 ; MARJOLLET, 1886 ; BARDET, 1965 ; TUTIN et al. 1980 ; STORK, 1984), encore d'actualité (PRUDHOMME, 1996).

## B) Répartition géographique

Endémiques françaises (excepté *Tulipa didieri*, signalé également en Suisse), la présence de ces tulipes est strictement limitée géographiquement à la Savoie. Elles n'ont jamais existé que dans une à trois stations très localisées. Le tableau n° 2 caractérise ce micro-endémisme.

Taxon	Localisation	État de conservation	
<i>T. aximensis</i>	Aime	Disparue	
<i>T. billietiana</i>	Aime Montgirod-Centron St-Jean-de-Maurienne	Disparue Présente Disparue	<b>1 station</b>
<i>T. didieri</i>	St-Jean-de-Maurienne  Aime	Présente Disparue	<b>1 station</b> dans un jardin
<i>T. mauriana</i>	St-Jean-de-Maurienne St Julien-Mont-Denis	Disparue Présente	<b>1 station</b> (+ plusieurs stations dans des jardins)
<i>T. montisandrei</i>	Hermillon	Présente	<b>1 station</b>
<i>T. marjoletti</i> = <i>T. perrieri</i>	Aime	Disparue	
<i>T. planifolia</i> = <i>T. sarracenicica</i>	St-Jean-de-Maurienne Aime Hermillon	Disparue Disparue Présente	Confusion ? <b>1 station</b>

**Tableau n° 2 : état actuel des connaissances sur la localisation des populations naturelles des tulipes endémiques de Savoie (hors réimplantations).**

Source : base de données floristiques du CBNA et PRUDHOMME (1996)

## C) Données écologiques

Autrefois, on trouvait ces plantes principalement dans les champs de céréales (DELMAS & JULLIAN, 1997) mais aussi dans les vignes, voire d'autres cultures (DELAHAYE, 1999). Elles se comportent comme des adventices de culture (terres labourées) qui semblent plutôt se développer dans les bassins xéothermiques des vallées internes des Alpes, où elles trouvent des conditions sèches, favorables à leur développement. Elles bénéficient des pratiques culturales pour se multiplier (dispersion des bulbes et bulbilles qui remontent à la surface). De par leur localisation et leur écologie, elles sont fortement inféodées à l'activité humaine.

Actuellement, on retrouve les îlots de populations sur des terres anciennement labourées (anciens jardins), en prairies, jachères, friches, voire en lisières de bois, où ils semblent se maintenir tant bien que mal.

## D) Menaces et état de conservation des populations

Ces populations de tulipes sont actuellement menacées et se retrouvent à l'état relictuel avec très peu d'individus sur de petites superficies. Deux des taxons (*T. perrieri* et *T. aximensis*) ont disparu de la nature tandis que les autres se maintiennent dans une, voire deux stations localisées (tableau n° 2) mais semblent en nette régression.

L'urbanisation poussée (FRITSCH, 1972 & 1975), les cueillettes abusives (qui se poursuivent), la déprise agricole (terres non labourées, fermeture des milieux et embroussaillage), l'abandon de cultures traditionnelles, l'intensification des pratiques agricoles avec l'utilisation d'herbicides efficaces

(BARDET, 1965) et la consommation des derniers bulbes par les animaux sauvages (sangliers, blaireaux, ...) sont à l'origine de ces régressions (OLIVIER et al., 1995). Le problème de la survie de ces taxons, au bord de l'extinction, est donc posé.

Les sept taxons sont inscrits au Livre rouge national (tome I : espèces prioritaires) (ROUX et al., 1995) et protégés en France métropolitaine. Le tableau n° 3 précise leurs statuts et la responsabilité patrimoniale de la France pour leur préservation.

Taxons	Catégories patrimoniales	Cotations U.I.C.N.	
		Pour le monde	Pour la France
<i>T. mauriana</i>	A	E	E
<i>T. didieri</i>	B1	Ex	E
<i>T. montisandrei</i>	A	E	E
<i>T. billietiana</i>	A	Ex	Ex
<i>T. perrieri</i>	A	Ex	Ex
<i>T. aximensis</i>	A	Ex	Ex
<i>T. planifolia</i>	A	Ex	Ex

A : endémique stricte du territoire national

B1 : subendémique (France et un pays généralement limitrophe), rare et/ou menacée dans les deux pays concernés.

E : en danger

Ex : éteinte

Tableau n°3 : Statuts et cotations U.I.C.N. (d'après ROUX et al., 1995)

## E) Données biologiques

Géophytes printaniers adaptés aux étés secs, ces tulipes sont des plantes bulbeuses vivaces. Le cycle de végétation débute à l'automne avec les premières pluies et la prolifération du système racinaire. Au mois de janvier, il y a apparition des premières feuilles. La floraison a lieu aux mois d'avril/mai selon les taxons. La fleur ne présente pas d'adaptation particulière. Sa taille, sa forme et sa couleur attirent les gros insectes du type hyménoptère. Les fruits peuvent arriver à maturité deux mois plus tard et contenir jusqu'à plus de quatre-vingts graines.

À partir d'une graine, il faut compter près de six à huit ans pour obtenir un bulbe capable de fleurir. Les premières années, le petit bulbe (bulbille) ne développe qu'une seule feuille et accumule ainsi des réserves pour grossir. À partir d'un certain stade, il est capable de développer la même année trois feuilles (plus rarement quatre) et une hampe florale. Aucune donnée n'a été fournie sur la longévité d'un bulbe.

Une analyse du polymorphisme enzymatique a révélé un polymorphisme intra-taxon très faible et un polymorphisme inter-taxons important. Cette analyse a, en outre, confirmé la classification systématique de HALL (1940 in LE NARD, 1992). En revanche, aucun élément n'a pu ressortir quant à l'origine de ces tulipes. Il est à noter néanmoins, que cette étude biochimique a porté sur des individus multipliés végétativement en culture depuis plusieurs années (excepté pour *T. billietiana* dont les prélèvements en nature étaient récents).

Les sangliers et les blaireaux se révèlent être des prédateurs efficaces par la consommation de bulbes, particulièrement préjudiciable à la survie des petites populations. D'autre part, on signalera que *T. mauriana* (et peut-être les autres taxons) est sensible au virus de la panachure de la tulipe. La transmission de l'agent se réalise lors de la multiplication végétative du bulbe et il existe une transmission secondaire par les pucerons (multiples espèces) sur le mode non-persistant. Cette maladie se traduit par une décoloration prononcée des fleurs (panachure de la fleur) et/ou l'apparition de stries sur les pétales (plus difficile à repérer). Le virus agit sur la formation des pigments anthocyanes de certaines cellules épidermiques des tulipes à fleurs roses, rouges et pourpres. Les plantes à fleurs jaunes et blanches, chez lesquelles ces pigments sont absents, peuvent être infectées sans révéler de panachure. Le virus occasionne un affaiblissement du bulbe. Il ne semble pas provoquer la mort, sauf peut-être chez les bulbilles.

Les données relatives au niveau de ploïdie sont fragmentaires et contradictoires du fait notamment des confusions de dénomination réalisées dans le passé. Aucune donnée récente fiable n'est disponible. Une étude reste à envisager.

La multiplication asexuée, qui consiste en la production de bulbilles, à la base du bulbe-mère est importante chez ces plantes. Elle a été constatée en culture et en stations naturelles. Les populations sont très homogènes d'un point de vue morphologique et très localisées. *T. mauriana*, et plus rarement *T. didieri*, émettent des stolons au bout desquels on trouve des bulbilles. Le calibre

des bulbes est différent selon les taxons et les taux de multiplication sont variables selon les saisons : de 1,5 (*T. aximensis*, *T. didieri*, *T. perrieri*, *T. planifolia* et *T. montisandrei*) à 3 pour *T. mauriana* et 4 pour *T. billietiana*.

Le rôle de la multiplication sexuée reste encore flou pour ces plantes. L'allogamie est la règle dans le genre *Tulipa*. La définition du rôle de la multiplication sexuée est en définitive liée à la connaissance des barrières inter-taxons, de la sexualité intra-taxon et donc du statut de ces taxons. À notre connaissance, aucun hybride apparent d'un point de vue morphologique n'a été signalé. D'autre part, aucun re-semis et aucune plantule n'ont été constatés en sites naturels. Dans la nature, les plantes arrivent à fructifier mais pour le moment, aucun test n'a été réalisé sur les semences obtenues. Les expérimentations de pollinisations contrôlées réalisées sur notre collection culturale ont révélé une capacité d'autofécondation très réduite de chaque taxon. Les fécondations intra-taxons ont également montré une capacité de production de semences très faible par ce type de croisement. Dans les deux cas, les quelques fructifications observées n'ont pas donné de semences viables (test de germination négatif). En revanche, les hybridations inter-taxons réalisées ont souvent été couronnées de succès, avec une production importante de semences aptes à germer (test de germination et semis positifs). Les risques d'hybridation entre les divers taxons existent. Les proximités taxinomiques confirmées par les études biochimiques entre les variétés horticoles et ces taxons laissent craindre des possibilités d'introgression. Mais cet aspect n'a pas été étudié et reste à évaluer.

La préservation à long terme de ces tulipes rares et menacées passe par la définition d'une stratégie de conservation adaptée, basée sur les connaissances accumulées.

## II – STRATÉGIE DE CONSERVATION

### A) Actions conservatoires *ex situ*

#### 1) Banque séminale

Bien qu'aléatoires et peu importantes, la fructification et la production de semences semblent possibles chez l'ensemble des sept néo-tulipes. D'autre part, il semble que les semences des tulipes soient susceptibles d'être conservées à moyen et long termes en banque, dans un état déshydraté et à basse température (comportement orthodoxe à la conservation) (IPGRI, 1997). Des travaux expérimentaux sur la germination des semences de tulipes ont été menés au CBNA et ont révélé des capacités germinatives élevées à basses températures tandis que les vitesses de germination sont apparues relativement faibles.

Néanmoins, la constitution de collections conservatoires séminales pour chacun des taxons ne semble pas une solution conservatoire adaptée car :

- la production de semences est aléatoire et faible,
- la sexualité intra-taxon est mal définie,
- les barrières inter-taxons semblent limitées.

L'ensemble de ces caractéristiques mises en évidence au cours de travaux expérimentaux menés par le CBNA, nous ont dès lors orientés vers d'autres stratégies conservatoires.

#### 2) Conservation culturale

Proches des tulipes horticoles, la multiplication et la culture en jardin conservatoire de ces sept néo-tulipes se sont avérées maîtrisables. Nous nous sommes donc rapidement orientés vers la mise en place pérenne d'une collection conservatoire culturale pour les sept taxons, exploitant leurs capacités de multiplication végétative. Lorsque cela était encore possible (population encore en place *in situ*), un effort d'échantillonnage, lors de la récolte de bulbes, fut réalisé afin d'établir, au sein de chaque taxon, une collection culturale avec une large base génétique. Une fois les données taxinomiques et chorologiques précisées, le premier objectif fut de sauver les populations en voie de disparition par le biais de la culture. Cette stratégie culturale, relativement aisée à mettre en œuvre fut, en ce sens, performante en permettant une multiplication rapide du matériel végétal et une augmentation des effectifs. Le tableau n° 4 présente l'origine des populations cultivées au CBNA.

Le tableau n° 5 précise l'évolution des effectifs des différents taxons en culture en jardin conservatoire. Les bulbes sont conduits en paniers à bulbes, enfouis dans des jardinières ou dans des châssis de culture spécifiques et ce, dans un substrat composé de 40 % terre franche, 30 % terreau, 20 % sable et 10 % tourbe. Depuis 1990, les bulbes étaient récoltés en fin de végétation, comptés, puis replantés à l'automne. À la fin de l'été 2001, les bulbes ont été laissés en terre.

Les difficultés notables en matière culturale sont liées à des mélanges entre les taxons (notamment en raison de la grande quantité de bulbes manipulés), aux attaques de mulots friands des bulbes et à la virose qui nécessite la destruction systématique des bulbes contaminés.

Taxons	Source	Provenance
<i>T. mauriana</i>	Prélèvements <i>in situ</i> et cultures personnelles J. Prudhomme (Rhône)	St-Jean-de-Maurienne et St-Julien-Mont-Denis
<i>T. didieri</i>	Prélèvements <i>in situ</i> et cultures personnelles J. Prudhomme (Rhône)	Aime
<i>T. billietiana</i>	Prélèvement <i>in situ</i> et cultures conservatoires au CBNA	Montgirod-Centron
<i>T. planifolia</i>	Prélèvements <i>in situ</i> et cultures personnelles J. Prudhomme (Rhône)	Aime et Hermillon
<i>T. montisandrei</i>	Prélèvements <i>in situ</i> et cultures personnelles J. Prudhomme (Rhône)	Hermillon
<i>T. perrieri</i>	Origine initiale non précisée – Fourniture par un horticulteur	
<i>T. aximensis</i>	Origine initiale non précisée – Fourniture par un horticulteur	

Tableau n° 4 : Origine des populations de tulipes cultivées au CBNA

Taxons	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<i>T. mauriana</i>	114	499	1315	3116	4200	4175	6305	2000	1170	2556	2586
<i>T. didieri</i>	75	230	535	958	1242	1545	1556	480	135	108	158
<i>T. billietiana</i>		69	143	307	1332	2440	3036	500	201	179	327
<i>T. planifolia</i>					134	127	186	70	60	70	139
<i>T. montisandrei</i>					94	102	173	60	86	70	115
<i>T. perrieri</i>		18	19	65	151	152	240	164	300	12	27
<i>T. aximensis</i>		3	10	35	60	93	151	93	148	60	161

Tableau n° 5 : Évolution des effectifs culturaux en jardin

D'une manière générale, les effectifs de chaque taxon en culture ont considérablement augmenté au cours des années. Néanmoins, la quantité de bulbes a varié en fonction :

- des effectifs réimplantés *in situ* (tableau n° 7) (réimplantation prioritaire des bulbes de gros calibre),
- de la rectification des quantités, en fonction des identifications réalisées (problème de mélange),
- de la mortalité plus importante des bulbilles,
- de l'élimination de bulbes contaminés par la virose,
- des aléas culturaux : mauvaise année, drainage des châssis culturaux défectueux, attaque de mulots.

## B) Actions conservatoires *in situ*

En complément, la stratégie conservatoire s'oriente vers une conservation *in situ* des taxons en Savoie. Deux types d'actions différentes ont été identifiés.

### 1) Préserver les stations existantes

Cette action a concerné *T. montisandrei* et *T. planifolia*, sur leurs deux stations de la commune d'Hermillon. Elle fut rendue possible par le biais d'une maîtrise foncière des stations. Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie a ainsi signé une convention d'usage sur les terres historiques de ces tulipes avec la municipalité.

L'entretien et la gestion des stations ont également été mis en œuvre afin d'assurer la pérennité des populations. Un protocole de gestion et de suivi est en place dans le but d'observer la dynamique de la population et de compléter les données recueillies en culture.

Les parcelles ont été remises en culture avec une céréale rustique et sont entretenues par un labour superficiel d'automne (voir § III/C/2).

### 2) Procéder à des opérations de réimplantation *in situ*

Dans le cadre de ces réimplantations, nous avons classiquement distingué :

- des **renforcements**, consistant à augmenter les effectifs des populations en voie d'extinction

et ce, à partir du matériel végétal originaire de la station. Cela concerne les deux populations relictuelles de *T. planifolia* et *T. montisandrei* sur Hermillon.

- des **créations de néo-populations** (introductions) sur de nouvelles parcelles à partir d'un matériel végétal originaire de stations disparues ou condamnées et proches géographiquement et écologiquement. Cela a concerné les taxons ayant disparu de leurs stations : *T. mauriana*, *T. didieri* et *T. billietiana*.

Pour ce qui concerne *T. aximensis* et *T. perrieri*, aucune action n'a été envisagée à ce jour, notamment en raison de l'absence d'opportunité foncière sur les terres historiques.

### III – OPÉRATIONS DE RÉIMPLANTATION *IN SITU*

Des opérations de renforcement et de création de néo-populations, à partir des collections conservatoires ont été mises en œuvre. Elles ont été accompagnées de la mise en place d'une gestion appropriée des sites, en collaboration avec des partenaires locaux (communes, Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie), ainsi que d'un suivi annuel sur chaque station.

#### A) Objectifs

Le faible nombre de stations existantes et leur précarité, l'extinction possible de certaines populations ont orienté notre stratégie conservatoire vers la réalisation d'opérations de réimplantation *in situ*. La conservation culturelle en jardin n'étant pas une fin en soi, il était important de tenter, à partir de ce matériel végétal multiplié *ex situ*, d'opérer un retour des tulipes sur leur terres historiques.

L'objectif final d'une telle action est de reconstituer des populations dynamiques, capables de se multiplier de manière autonome et durable mais sur lesquelles une intervention humaine plus ou moins régulière paraît, d'ores et déjà, inéluctable.

#### B) Contexte général

##### 1) Aspects réglementaires

En premier lieu, il est important de préciser qu'une opération de réimplantation d'espèces protégées, doit être, au préalable, accompagnée d'une demande d'autorisation auprès du Conseil National de Protection de la Nature (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement) et ce, trois mois avant le début prévisionnel des travaux.

##### 2) Sites d'accueil

Bien évidemment, la sélection de sites écologiquement compatibles avec les exigences écologiques des plantes apparaît comme un premier point fondamental à la réussite d'une telle opération. Ainsi, une caractérisation écologique complète et un inventaire floristique exhaustif sont des préalables indispensables (BOURNÉRIAS & OLIVIER, 1989). Il est également important que les sites de réimplantation soient au cœur de la zone de présence des plantes, afin de permettre d'éventuels "échanges" inter-populations (flux de gènes).

Dans un deuxième temps, une maîtrise d'usage, voire foncière, des sites de réimplantation est une condition indispensable afin d'engager de telles opérations (tableau n° 6)

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie s'est ainsi porté acquéreur d'anciennes cultures abandonnées avec le soutien financier de partenaires comme la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus ou a signé des conventions d'usages (sur onze années avec reconduction) sur les terres historiques des tulipes avec les communes (Montgirod-Centron, Hermillon). En ce sens, l'implication locale est primordiale pour assurer la pérennité de l'action.

Taxons	Opérations	Communes/Vallées	Statuts fonciers
<i>T. didieri</i>	Introduction	St-Julien-Mont-Denis (Maurienne)	Achat de terrain
<i>T. mauriana</i>	Introduction	St-Julien-Mont-Denis (Maurienne)	Achat de terrain
<i>T. montisandrei</i>	Renforcement	Hermillon (Maurienne)	Convention d'usage
<i>T. billietiana</i>	Introduction	Montgirod-Centron (Tarentaise)	Convention d'usage
<i>T. planifolia</i>	Renforcement	Hermillon (Maurienne)	Convention d'usage

Tableau n° 6 : Statut foncier des stations concernées par les réimplantations

Les parcelles ainsi sélectionnées ont une surface de 250 à 980 m<sup>2</sup>. Nous nous sommes assurés qu'aucune perturbation ou modification ne pourra interférer sur la réimplantation : élargissement d'une route, modification des usages, vandalisme et sur-fréquentation, etc. L'accessibilité et la pérennité du site sont essentielles. Enfin, une réflexion a été menée sur l'impact prévisible de la

réimplantation sur le site, notamment sur les espèces végétales présentes. Dans ce cadre, il ne nous semble pas envisageable que les populations de tulipes réimplantées acquièrent un caractère invasif.

Dans le cas des renforcements, on s'est assuré de la disparition des causes de la régression de la plante sur la station, par le biais de la mise en œuvre d'une gestion adéquate.

### 3) Matériel végétal

Il est important de s'assurer de l'identification exacte du matériel végétal réimplanté, compte tenu du fait que la manipulation de bulbes dans une collection culturelle peut occasionner des problèmes de mélange.

Le choix de l'origine du matériel végétal, facteur de réussite prépondérant (BOURNÉRIAS & OLIVIER, 1989), a été limité du fait du faible nombre de stations sources potentielles. Le tableau n° 4 précise les diverses origines disponibles pour chacune des tulipes. Pour les deux taxons disparus de la nature (*T. perrieri* et *T. aximensis*), aucune provenance précise n'a pu être trouvée, si ce n'est l'achat de bulbes chez un horticulteur. Les plants ayant fleuri ont été confirmés comme étant le bon taxon.

Dans la mesure du possible, nous avons également choisi du matériel végétal indemne d'agents pathogènes et dans un bon état sanitaire. Du fait du faible niveau de diversité génétique intra-taxon mis en évidence, il semble évident que le matériel végétal réimplanté ne sera pas caractérisé par une grande diversité.

La quantité de matériel végétal reste un point toujours délicat à aborder car il n'existe pas de données précises. Les auteurs s'accordent à dire que le plus grand nombre est préférable (BOURNÉRIAS & OLIVIER, 1989) afin d'assurer l'implantation d'une diversité génétique importante. Quoiqu'il en soit, il est important de disposer d'une importante quantité de matériel végétal correctement identifié en jardin conservatoire avant d'engager les réimplantations.

### 4) Contexte local

L'implication des collectivités et des populations locales au projet doit également être totale, et s'effectuer et s'entretenir, en lien avec le gestionnaire. D'une manière générale, nous avons constaté, au niveau local, une appropriation de l'image des tulipes (communes, particuliers). La municipalité d'Hermillon n'a pas hésité par exemple à faire de *Tulipa montisandrei* le nouvel emblème de la commune.

La mise en place d'un partenariat diversifié est une condition indispensable à la réussite d'une telle opération, d'autant plus lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une politique locale de préservation de sites biologiques d'intérêt majeur. C'est le cas des sites de réimplantation de St-Julien-Mont-Denis et d'Hermillon, inclus dans des périmètres "Natura 2000", notamment en raison de la présence de pelouses thermophiles.

L'action décrite ici a ainsi bénéficié d'un partenariat diversifié : Conservatoire botanique national alpin, Parc national de la Vanoise, Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, communes, agriculteurs et entreprise paysagère locale, association de développement local (notamment, "Serpolière, visage de Saint-Julien-Mont-Denis") et bénévoles.

## C) Descriptif des opérations

### 1) Plantations réalisées

Les données culturelles nous ont orientés vers la réimplantation des bulbes ayant déjà fleuri en conditions *ex situ* ainsi que de bulbilles issues des multiplications végétatives. En effet, le problème de la reprise de tels bulbes ne se pose pas et, d'autre part, il semble intéressant, en terme de dynamique de la population, d'utiliser des plants aptes à fleurir et fructifier rapidement. D'autre part, les risques de mortalité chez ce type de matériel végétal semblent réduits. Il ne nous a pas semblé opportun ici de faire varier la structure démographique (âge et stade) des plants réintroduits (FALK & al., 1996).

Les plantations ont eu lieu avant les premières chutes de neige, au moment des averses automnales. Cette plantation a été réalisée manuellement à l'aide d'une simple bêche, le long de lignes de plantation. Les bulbes ont été plantés à moins d'un centimètre de profondeur, la pointe vers le haut. Un désherbage manuel du micro-site a été réalisé afin de dégager la zone.

Le tableau n° 7 expose les diverses réimplantations réalisées au 30/12/2001. Débutées dès 1995, les réimplantations ont concerné à une grande échelle *T. mauriana*, *T. billietiana* et, dans une moindre mesure, *T. didieri*. En revanche, une unique réimplantation de *T. planifolia* a eu lieu en 2000 en raison des faibles effectifs disponibles et du faible taux de floraison en jardin conservatoire qui

n'autorise aucune confirmation d'identification. Il est à noter qu'aucune réimplantation de *T. montisandrei* n'a pu être encore entreprise (au 30/12/2001) pour les mêmes raisons.

Taxons	oct-95	oct-96	oct-97	oct-98	oct-99	oct. 2000	Bilan
<i>T. mauriana</i>	100		1000				<b>1100</b>
<i>T. didieri</i>			700		8		<b>708</b>
<i>T. billietiana</i>		2000	700	50			<b>2750</b>
<i>T. planifolia</i>						21	<b>21</b>
<i>T. montisandrei</i>							<b>0</b>
<i>T. perrieri</i>							<b>0</b>
<i>T. aximensis</i>							<b>0</b>

Tableau n° 7 : Bilan des réimplantations réalisées

## 2) Gestion conservatoire des parcelles

Étant donnée l'écologie de ces taxons, les actions *in situ* doivent tenir compte de :

- la contractualisation des conventions de gestion avec les agriculteurs et les propriétaires,
- la gestion appropriée des stations (labour, mise en défens et surveillance pour éviter les pillages, etc.).

Un protocole de gestion adapté au maintien des populations de tulipes a été préalablement défini, tout en tenant compte des usages locaux sur le site. Une gestion adaptée (notamment par le biais de régimes de perturbation efficaces) est une condition nécessaire à la pérennisation des populations réimplantées (FALK & al., 1996). Cette gestion, calquée sur le cycle de développement annuel des tulipes vise à établir un contexte environnemental propice, non seulement au maintien, mais aussi au développement des populations.

Gérées comme des sites hébergeant des messicoles, les stations ont suivi le protocole suivant :

### a) avant la plantation

- débroussaillage et fauche avec exportation des produits,
- labour en octobre à la roto-bèche (10 à 15 cm de profondeur) par un agriculteur prestataire de service ou une entreprise paysagère locale,
- semis de céréales rustiques (épeautre) à l'automne.

### b) gestion annuelle

- débroussaillage annuel,
- récolte de la production céréalière en été,
- labour en octobre à la roto-bèche (10 à 15 cm de profondeur) par un agriculteur prestataire de service ou une entreprise paysagère locale,
- semis de céréales rustiques (épeautre) à l'automne.

Une évaluation précise des coûts de l'entretien et de la gestion des parcelles de *Tulipa sp.* en Savoie indique une somme de 2 290 euros T.T.C. par an, pour l'ensemble des stations.

## 3) Suivi des opérations et résultats

Prévu sur cinq années, le suivi des opérations est indispensable afin d'évaluer la réussite des travaux et/ou de comprendre les raisons d'un échec. Il permet un évident retour d'expérience en matière de préservation de ces plantes, notamment dans le cadre de l'approfondissement des connaissances biologiques. Ce suivi doit être réalisé en collaboration avec les partenaires locaux.

Depuis 1996, il a pris la forme d'un comptage de pieds apparus et de pieds fleuris (tableau n° 8) et a représenté rapidement une tâche difficile à réaliser et très chronophage, notamment du fait de la multiplicité des sites.

	1996	1997	1998	1999	2001
<i>T. billietiana</i>		472 fleurs	400 fleurs multiplication végétative		
<i>T. mauriana</i>	Floraison	1250 pousses 11 fleurs	300 fleurs (+) multiplication végétative		
<i>T. didieri</i>			35 fleurs (bulbilles)	multiplication végétative	
<i>T. planifolia</i>					16 pousses 2 fleurs Prédation

Tableau n° 8 : Bilan sur le suivi des réimplantations

Il a permis de constater néanmoins :

- une reprise notable de la dynamique des populations réimplantées, notamment les premières années, avec l'apparition de nombreuses floraisons,
- un relatif essoufflement des effectifs au fur et à mesure des années,
- l'apparition problématique de virose sur les plants de *T. mauriana* réimplantés ; un problème crucial est posé auprès des acteurs locaux par l'apparition de ces viroses,
- quelques mélanges ponctuels entre les taxons.

## D) Information et sensibilisation

Des opérations de porter à connaissance ont jalonné les différentes étapes de mise en œuvre d'actions conservatoires des tulipes de Savoie. Diverses et variées, elles sont un complément utile afin d'informer et de sensibiliser, non seulement les partenaires socio-économiques (communes, etc.), mais aussi le grand public. Elles ont ainsi pris la forme :

- de journées d'animation lors des opérations de plantations et d'entretien des sites (associations, bénévoles, etc.),
- de chantiers bénévoles,
- d'articles dans la presse locale,
- de panneaux d'informations à proximité des stations,
- de projets d'actions éducatives avec un collègue (St-Jean-de-Maurienne).

## E) Perspectives

### 1) En matière de réimplantation et de gestion conservatoire

Les premières observations et constatations posent la question de l'opportunité d'un labour annuel. Une telle orientation technique a été dictée par le fait que ces tulipes prospéraient, dans le passé, dans des champs de céréales (DELMAS & JULLIAN, 1997). Le labour, répété tous les ans, semble être néfaste à la survie des bulbes en occasionnant, d'une part la destruction de certains individus et, d'autre part, l'enfouissement trop profond d'autres. Ce phénomène est d'autant plus visible et néfaste lorsqu'il s'agit de petites populations de tulipes. D'autre part, n'oublions pas que certaines stations de tulipes persistent actuellement dans des zones non perturbées (*T. planifolia* et *T. montisandrei* à Hermillon). Nous nous demandons à l'heure actuelle si une perturbation telle qu'un labour annuel n'est pas trop contraignante et ne serait pas susceptible d'être remplacée par un travail du sol moins régulier, semblable à la gestion de cultures sarclées (désherbage mécanique annuel correspondant à un travail du sol superficiel) voire de luzernières, dans lesquelles les tulipes sylvestres prospèrent dans les Hautes-Alpes (com. pers. L. GARRAUD). Comme le souligne JAUZEIN (1997), les messicoles bulbeuses sont plus adaptées aux vignobles, par exemple. Les céréales pourraient, en réalité, constituer une zone refuge où elles se seraient secondairement retrouvées mais qui conduiraient à leur disparition.

Sur les sites de réimplantation, le labour a été suspendu, depuis 2000, tandis que le débroussaillage annuel des parcelles a été maintenu. De plus, nous souhaitons désormais procéder à un suivi individuel des plants réimplantés.

Nous ne pouvons également négliger le caractère artificiel des réimplantations réalisées du fait que l'opération ne s'intègre pas dans un contexte agricole local. Les agriculteurs ne jouent le rôle que de prestataire de service et dans certains cas, il s'agit d'une entreprise paysagère qui gère les parcelles. L'action entreprise s'apparente plutôt à la création de réserves phytogénétiques, accompagnée de la préservation d'un patrimoine culturel.

En matière culturale, le CBNA poursuit ses efforts de multiplication des taxons :

- en faisant attention aux problèmes de mélanges : l'orientation actuelle est de réimplanter uniquement ce qui a fleuri et a été identifié en jardin conservatoire,
- en faisant attention aux problèmes de viroses : la destruction des plants malades est systématique,
- en portant ses efforts sur les taxons encore non réimplantés (ou faiblement) en raison des effectifs disponibles limités (*T. planifolia* et *T. montisandrei*).

À l'image de la réimplantation opérée en 2000 sur *T. planifolia*, les futures réimplantations concerneront de plus petites populations, plus faciles à suivre.

Un problème foncier n'autorise pas, pour le moment, de réimplantation de *T. aximensis* et *T. perrieri*. D'autre part, il sera bon, dès que la réimplantation sera envisageable, de préciser l'origine du matériel végétal cultivé *ex situ*.

## 2) En matière de suivi

Le suivi tel qu'il a été mis en œuvre jusqu'à présent est peu efficace et mobilise beaucoup d'efforts. Un suivi individuel des plants réimplantés devra être mis en place dès la plantation, afin de suivre l'évolution de chaque individu, et ce, pour une période minimale de cinq années. Ce suivi annuel permet, dans le cas d'une approche expérimentale, de corriger les erreurs et d'optimiser au fur et à mesure les interventions (FALK & al., 1996). Les processus de production de plants en jardin devront ainsi durer plusieurs années. Dès lors, une cartographie fine du site d'accueil, accompagnée des pointages précis des plants réintroduits et des semences mises en place, permettra de définir un ensemble d'indicateurs de réussite de l'opération et ce, annuellement : taux de survie des individus, acquisition de la maturité sexuelle des individus (pourcentages, délais), recrutement et apparition de nouveaux individus.

Il est bien évident que jusqu'à présent le labour automnal interdisait toute réalisation de suivi individuel des bulbes réimplantés. C'est pourquoi, depuis 2000 et à l'avenir, nous souhaitons privilégier un suivi individuel sur les bulbes réimplantés en reportant le labour ultérieurement (deux années de délai sont, pour le moment, prévues). La réimplantation de *T. planifolia* à Hermillon a été réalisée dans cette optique. Il en sera de même pour les réimplantations futures.

## CONCLUSION

La mise en œuvre d'un programme de conservation sur des espèces végétales menacées nécessite de rassembler un maximum d'informations afin de définir une stratégie de conservation adaptée. Cette stratégie de conservation doit tenir compte du contexte local dans lequel les actions conservatoires se doivent d'être inscrites. En ce sens, le programme de conservation des tulipes de Savoie est un exemple de collaboration multipartenariale entre Conservatoire botanique national, collectivités locales et gestionnaires d'espaces naturels. Les opérations de réimplantation dans le milieu naturel peuvent être considérées comme des outils efficaces dans le cadre de la préservation de plantes en voie d'extinction. Les problèmes rencontrés rappellent qu'elles ne doivent pas être envisagées comme une simple transplantation, mais bien comme une action complexe faisant intervenir des processus globaux. Il nous semble notamment bon de préciser que ces opérations doivent être accompagnées d'un suivi rigoureux et pérenne afin d'évaluer la réussite des travaux et/ou de comprendre les éventuels échecs. Bien que considérées comme des plantes "messicoles", les tulipes ne semblent pas apprécier le mode de gestion conservatoire adopté et les observations, jusque-là réalisées, remettent en cause les premières orientations techniques.

*Les auteurs remercient Florence LEPRON (CBNA), Michel DELMAS (CPNS) et Luc GARRAUD (CBNA) pour leurs remarques lors de la relecture du manuscrit.*

## BIBLIOGRAPHIE

- BARDET H., 1965 – Tulipes savoyardes en 1963-1964 – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, tome XXXVII – pp. 112-135.
- BOURNÉRIAS M. & OLIVIER L., 1989 – Déontologie et méthodologie applicables aux renforcements, réintroductions et introductions de flore dans le milieu naturel – Actes du colloque "*Plantes sauvages menacées de France*", Brest, 8-10 octobre 1987 – pp. 379-385.
- CHABERT A., 1883 – L'origine des tulipes de la Savoie – *Bull. Soc. Bot. France*, n° 30 – pp. 245-255.
- DELAHAYE T., 1999 – Tulipes de Savoie : le retour – Actes du colloque "*Les plantes menacées de France*", Brest, 15-17 octobre 1997, *Bull. Spécial Soc. Bot. Centre-Ouest*, n° 19 – pp. 541-542.
- DELMAS, M. & JULLIAN L., 1997 – Les mesures de sauvegarde et de gestion des tulipes de Savoie – Actes du colloque "*Faut-il sauver les mauvaises herbes ?*", Gap, 9-12 juin 1993 – pp. 199-202.
- FALK D.A., MILLAR C.I. & OLWELL M., 1996 – Restoring diversity : strategies for reintroduction of endangered plants – Island Press USA – 505 p.
- FRITSCH R., 1972 – De l'impact d'urbanisation sur les tulipes endémiques de Savoie entre les années 1962 et 1972 – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 38 – pp. 7-16.
- FRITSCH R., 1975 – Vie et mort de la tulipe d'Aime (*Tulipa aximensis* Perrier & Songeon) en son unique station connue en Savoie et dans le monde – *Bull. Soc. Hist. Nat. de la Savoie*, n° 62 – pp. 9-16.
- IPGRI, 1997 – Electronic seed storage behaviour compendium – International Plant Genetic Resources Institute.
- JAUZEIN, P., 1997 – La notion de messicole, tentative de définition et de classification – *Le Monde des Plantes*, n° 458 – pp. 19-23.
- LE NARD, 1992 – La tulipe – Amélioration des espèces végétales cultivées. Objectifs et critères de sélection – pp. 527-533.
- LEVIER E., 1884 – L'origine des tulipes de la Savoie et de l'Italie – *Arch. Ital. Biol.* – 29 p.

- MARJOLLET J.H., 1886 – Les tulipes d'Aime – Revue Savoisiennne, tome 7 – pp. 247-248.
- PERRIER DE LA BÂTHIE E., 1867 – Deux mots sur la distribution géographique et le lieu d'origine de quelques tulipes de la Savoie et du Valais – *Bull. Soc. Bot. France*, n° 14 – pp. 95-98.
- PRUDHOMME J., 1996 – Étude des tulipes de France et de Suisse – *Bull. mens. Soc. Linn. Lyon*, tome 65, fascicule n° 9 – pp. 284-295 + IV planches.
- OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. & ROUX J.-P., 1995 – Livre rouge de la flore menacée de France, Tome I : espèces prioritaires – Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement, Paris – 486 p. + annexes.
- SCHOENEFELD, W. de, 1867 – Note sur l'origine des tulipes de Maurienne – *Bull. Soc. Bot. France*, n° 14 – pp. 101-101.
- STORK, A., 1984 – Tulipes sauvages et cultivées – Conservatoire et Jardin Botaniques de la ville de Genève, Série documentaire 13 – 185 p.
- TUTIN T.G. & al, 1980 – Flora europaea, volume 5 : alismataceae to orchidaceae – Cambridge University Press, Cambridge – 452 p.
- VILLARET J.C. & GARRAUD L., 1997 – Programme de sauvetage des tulipes sauvages en France – Actes du colloque "*Faut-il sauver les mauvaises herbes ?*", Gap, 9-12 juin 1993 – pp. 193-198.



# RENTRÉE MYCOLOGIQUE DANS LES BAUGES

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU DIMANCHE 28 AOÛT 2005

Par André ANSELME-MARTIN

Commune : Aillon-le-Jeune  
Lieu-dit : au-dessus de la maison forestière  
Altitude : 1150 à 1300 m  
Coordonnées : longitude 4,21 gr – latitude 50,70 gr

À cette date, le programme indiquait une sortie au Peney ; mais ce sera à Aillon-le-Jeune, au-dessus de la maison forestière, que nous prospecterons, un endroit déjà visité lors de la session 1995<sup>1</sup>.

Nous sommes onze partants. Un journaliste de "La Vie Nouvelle" nous accompagne. Il en résultera un article où Tim, le fils de Pascale, aura la "vedette", avec photo comme il se doit.

Nous trouverons quelques cortinaires intéressants : *Cortinarius cinnamomeus*, à lames orange, *C. cinnamomeoluteus*, à lames jaunes, et *C. sanguineus*, à lames rouge sang, trois dermocycbes ; ainsi que *Cortinarius melanotus* et *C. venetus*, deux leprocybes, le premier à odeur de persil, le second à odeur raphanoïde, c'est-à-dire rappelant celle du radis (du moins au sens de BON, pas de COURTECUISSÉ).

Les mycènes sont assez nombreuses. *Mycena haematopus*, lignicole, à lait rouge plus ou moins vineux retiendra notre attention.

Lactaires et russules sont aussi bien représentés.

*Lepiota felina*, avec son anneau pointillé de brun, son stipe squamuleux de brun en bas et son odeur de bois de cèdre (crayon), pélargoniée pour certains.

André DUDORET retrouve un beau groupe de *Phaeolepiota aurea*, au bord de la route forestière.

À noter enfin la présence de *Tricholoma pardinum*.

À midi, le repas sera tiré des sacs, à côté de la maison forestière. Une belle journée, qui m'a rappelé une sortie d'il y a plus de vingt ans, alors que je venais d'arriver à la Société, qui n'était que mycologique, de la région chambérienne.

<sup>1</sup> COLLECTIF, 1996 – Compte rendu de la session mycologique d'Aillon-le-Jeune du 22-09 au 24-09 1995 - *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°1 – pp. 39-55.

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes de Maurice DURAND et André ANSELME-MARTIN).

<i>Agaricus porphyrizon</i> Orton	<i>Entoloma nidorosum</i> (Fr.) Quélet
<i>Agaricus semotus</i> Fr.	<i>Fomitopsis pinicola</i> (Swartz.:Fr.) Kickx
<i>Amanita battarrae</i> (Boud.) Bon	<i>Gloeophyllum odoratum</i> (Wulf.ap.Jacq.:Fr.) Imaz.
<i>Amanita muscaria</i> (L.:Fr.) Hook	<i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr.:Fr.) Murr.
<i>Boletus edulis</i> Bull.:Fr.	<i>Hebeloma crustuliniforme</i> (Bull.) Quélet.
<i>Calocera cornea</i> (Batsch:Fr.) Fr.	<i>Hebeloma sinapizans</i> (Paul.:Fr.) Gill.
<i>Calocera viscosa</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Hemimycena</i> sp.
<i>Cantharellus cibarius</i> (Fr.:Fr.) Fr.	<i>Hydnellum peckii</i> Bank in Peck
<i>Cantharellus lutescens</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Hydnum repandum</i> L.:Fr.
<i>Chalciporus piperatus</i> (Bull.:Fr.) Bataille	<i>Hygrophopopsis aurantiaca</i> (Wulf.:Fr.) Maire
<i>Clavariadelphus pistillaris</i> (L.:Fr.) Donk	<i>Hypoxylon fragiforme</i> (Pers.:Fr.) Kickx
<i>Clavulina rugosa</i> (Bull.:Fr.) Schroet.	<i>Inocybe cervicolor</i> (Pers.) Quélet.
<i>Clitocybe gibba</i> (Pers.:Fr.) Kumm.	<i>Inocybe corydalina</i> Quélet.
<i>Clitopilus prunulus</i> (Scop.:Fr.) Kumm.	<i>Inocybe geophylla</i> (Bull.:Fr.) Kumm.
<i>Coprinus comatus</i> (Müll.:Fr.) Pers.	<i>Inocybe geophylla</i> var. <i>lilacina</i> (Peck) Gill.
<i>Cortinarius</i> gr. <i>brunneus</i>	<i>Inocybe rimosa</i> (Bull.:Fr.) Kumm.
<i>Cortinarius cinnamomeoluteus</i> Orton	<i>Kuehneromyces mutabilis</i> (Scop.:Fr.) Singer & Smith
<i>Cortinarius cinnamomeus</i> Cooke	<i>Laccaria amethystea</i> (Bull.) Murr.
<i>Cortinarius delibutus</i> Fr.	<i>Laccaria laccata</i> (Scop.:Fr.) Berk.& Br.
<i>Cortinarius elegantior</i> (Fr.) Fr.	<i>Lactarius blennius</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius melanotus</i> Kalchbr. in Fr.	<i>Lactarius deterrimus</i> Gröger
<i>Cortinarius odorifer</i> Britz.	<i>Lactarius fuliginosus</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius sanguineus</i> (Wulf.:Fr.) Fr.	<i>Lactarius fulvissimus</i> Romagn.
<i>Cortinarius torvus</i> (Fr.:Fr.) Fr.	<i>Lactarius pallidus</i> (Pers.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius venetus</i> (Fr.) Fr.	<i>Lactarius piperatus</i> (Scop.:Fr.) S.F.Gray
<i>Craterellus cornucopioides</i> (L.:Fr.) Pers.	<i>Lactarius salmonicolor</i> Heim & Leclair
<i>Cudonia circinans</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Lactarius scrobiculatus</i> (Scop.:Fr.) Fr.

*Lactarius volemus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lepiota clypeolaria* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Lepiota felina* (Pers.) Karst.  
*Lycoperdon perlatum* Pers.:Pers.  
*Lycoperdon piriforme* J.C.Schaeff.:Pers.  
*Lycoperdon umbrinum* Pers.:Pers.  
*Lyophyllum connatum* (Schum.:Fr.) Sing.  
*Marasmius alliaceus* (Jacq.:Fr.) Fr.  
*Marasmius androsaceus* (L.:Fr.) Fr.  
*Megacollybia platyphylla* (Pers.:Fr.) Kotl. & Pouzar  
*Mycena alcalina* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena epipterygia* (Pears) Kühn  
*Mycena flavoalba* (Fr.) Quéél.  
*Mycena galericulata* (Scop.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena galopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena haematopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena maculata* Karst.  
*Mycena polygramma* (Bull.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Mycena rosella* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena rubromarginata* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena vitilis* (Fr.) Quéél  
*Oligoporus caesius* (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv.  
*Oudemansiella pudens* (Pers.) Sing.  
*Oudemansiella radicata* (Rhel.:Fr.) Sing.

*Peziza succosa* Berk.  
*Phaeolepiota aurea* (Matt.:Fr.) Maire  
*Pholiota astragalina* (Fr.:Fr.) Sing.  
*Pholiota flammans* (Batsch:Fr.) Kumm.  
*Pseudohydnum gelatinosum* (Scop.:Fr.) Karst.  
*Ramaria largentii* Marr. & Stuntz  
*Russula adusta* Fr.  
*Russula badia* Quéél.  
*Russula cavipes* Britz.  
*Russula cyanoxantha* (J.C.Schaeff.) Fr.  
*Russula fageticola* (Mlz.) Lund.  
*Russula fuscorubroides* Bon  
*Russula integra* (L.) Fr.  
*Russula olivacea* (Sch.) Pers.  
*Russula queletii* Fr.  
*Sarcodon imbricatus* (L.:Fr.) Karst.  
*Sparassis crispa* (Wulf.:Fr.) Fr.  
*Spathularia flavida* Pers.:Fr.  
*Stropharia caerulea* Kreis.  
*Tremiscus helvelloides* (D.C.:Fr.) Donk  
*Tricholoma pardinum* Quéél.  
*Tricholoma* gr. *sejunctum*  
*Tricholoma sulfureum* (Bull.:Fr.) Kummer  
*Tricholomopsis rutilans* (Sch.:Fr.) Sing.



# JOURNÉE MYCOLOGIQUE INTERSOCIÉTÉS ORGANISÉE PAR LA S.M.B.R.C. AU COL DE LESCHAUX COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 4 SEPTEMBRE 2005

Par André ANSELME-MARTIN

Commune : Leschaux (Haute-Savoie)  
Lieu-dit : entre Les Salles et le col de Leschaux  
Altitude : 890 à 950 m  
Coordonnées : longitude 4,22 gr – latitude 50,85 gr

Notre association avait la responsabilité d'organiser cette année la journée mycologique intersociétés.

Le lieu choisi, le col de Leschaux, avait déjà été prospecté à deux reprises : lors de la session d'Aillon-le-Jeune en 1995<sup>1</sup> et en septembre 2001, à l'occasion d'une autre session.

Après un arrêt petit-déjeuner à Bellecombe-en-Bauges, préparé et servi par Dany MAERTEN et André DUDORET, une bonne trentaine de mycologues de six sociétés savoyardes s'éparpillaient dans les bois, un peu avant le col de Leschaux.

Après une fructueuse récolte durant la matinée, les participants se retrouvaient pour le repas tiré des sacs, et une détermination sur le terrain assurée par Serge MICHELLAND, de Montmélian et Daniel ROSSAT-MIGNOT, d'Albertville.

L'après-midi, une partie des mycologues continuait à prospecter dans les environs.

La liste des champignons, établie d'après les notes de Jean-Pierre CRACOWSKI, me surprenait un peu par la présence de quelques champignons, et plus particulièrement par la présence de *Pisolithus tinctorius*. Je me demande si ce n'est pas Serge qui aurait fait une plaisanterie sur le PISOT lithus (ou pierre à PISOT), du nom du président de la Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie, comme il faut la nommer dorénavant.

Le curieux *Thelephora penicillata* ; *Rhodocybe gemina* et *R. nitellina*, toujours difficiles à classer ; *Lactarius acris*, au lait immédiatement d'un beau rose ; *Gyromitra infula* ; *Artomyces pyxidatus*, sur bois, furent les espèces les plus intéressantes.

Sans oublier *Amanita pantherina*, *Galerina marginata*, *Tricholoma pardinum*, qu'il est utile de connaître, et même de reconnaître... Cortinaires et amanites, et surtout lactaires et russules étant les mieux représentés.

En conclusion, une excellente sortie avec plus de 150 espèces déterminées, et par une magnifique journée.

<sup>1</sup> COLLECTIF, 1996 – Compte rendu de la session mycologique d'Aillon-le-Jeune du 22-09 au 24-09 1995 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°1 – pp.39-55.

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes de André ANSELME-MARTIN, Jean-Pierre CRACOWSKI et Monique MAGNOULOUX, de Faverges).

*Amanita battarrae* (Boud.) Bon  
*Amanita citrina* (Sch.) Pers.  
*Amanita muscaria* (L.:Fr.) Hook  
*Amanita franchetii* Boud.  
*Amanita pantherina* (De Cand.:Fr.) Krombh.  
*Amanita porphyria* (A.-S.:Fr.) Mlady  
*Amanita rubescens* Pers.:Fr.  
*Amanita rubescens* var. *annulosulphurea* Gill.  
*Amanita vaginata* (Bull.:Fr.) Vitt.  
*Armillaria mellea* (Vahl:Fr.) Kummer  
*Armillaria ostoyae* (Romagn.)  
*Artomyces pyxidatus* (Pers.:Fr.) Jülich  
*Bisporella citrina* (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter  
*Boletus aestivalis* (Paul.) Fr.

*Boletus calopus* Pers.:Fr.  
*Boletus edulis* Bull.:Fr.  
*Boletus luridus* J.C.Schaeff.:Fr.  
*Calocera viscosa* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Calvatia excipuliformis* (Scop.:Pers.) Perdeck  
*Cantharellus cibarius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Cantharellus cibarius* fo. *Pallidus* R.Schulz  
*Chalciporus piperatus* (Bull.:Fr.) Bataille  
*Chlorociboria aeruginascens* (Nyl.) Kam. ex Ram. Korf. & Batra  
*Clavariadelphus pistillaris* (L.:Fr.) Donk  
*Clavariadelphus truncatus* (Quélet) Donk  
*Clitocybe geotropa* (Bull.:Fr.) Quélet.  
*Clitocybe nebularis* (Batsch:Fr.) Kummer

*Clitopilus prunulus* (Scop.:Fr.) Kumm.  
*Collybia butyracea* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Collybia confluens* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Coprinus comatus* (Müll.:Fr.) Pers.  
*Coprinus micaceus* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Coprinus plicatilis* (Curt.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius* gr. *acutus*  
*Cortinarius caerulescens* (J.C.Schaeff.) Fr.  
*Cortinarius cotoneus* Fr.  
*Cortinarius delibutus* Fr.  
*Cortinarius* gr. *elegantior*  
*Cortinarius glaucopus* (J.C.Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius infractus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius largus* Fr.  
*Cortinarius purpurascens* var. *largusoides*  
*Cortinarius stillatitius* Fr.  
*Cortinarius talus* Fr.  
*Cortinarius trivialis* Lange  
*Cortinarius varicolor* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius varius* (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius venetus* (Fr.) Fr.  
*Craterellus cornucopioides* (L.:Fr.) Pers.  
*Cyathus striatus* (Huds.:Pers.) Willd.  
*Cystoderma amianthinum* (Scop.) Fayod  
*Entoloma nidorosum* (Fr.) Quélet  
*Fomitopsis pinicola* (Swartz.:Fr.) Kickx  
*Fuligo septica* (L.) Wigg.  
*Galerina marginata* (Batsch) Kühn.  
*Ganoderma lipsiense* (Batsch) Atk.  
*Gloeophyllum odoratum* (Wulf.ap.Jacq.:Fr.) Imaz.  
*Gloeophyllum saepiarium* (Wulf.:Fr.) Karst.  
*Gomphidius glutinosus* (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Gomphus clavatus* (Pers.:Fr.) S.F. Gray  
*Gymnopilus penetrans* (Fr.:Fr.) Murr.  
*Gyromitra infula* (J.C. Schaeff.:Fr.) Quélet.  
*Hebeloma edurum* Métrod ex Bon  
*Hebeloma sinapizans* (Paul.:Fr.) Gill.  
*Hebeloma theobrominum* Quad.  
*Helvella elastica* Bull.:Fr.  
*Hydnum repandum* L.:Fr.  
*Hygrophopsis aurantiaca* (Wulf.:Fr.) Maire  
*Hygrophorus discoxanthus* (Fr.) Rea  
*Hygrophorus eburneus* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Hypholoma fasciculare* (Huds.:Fr.) Kumm.  
*Hypholoma sublateralium* (Fr.) Quélet.  
*Inocybe cervicolor* (Pers.) Quélet.  
*Inocybe corydalina* Quélet.  
*Inocybe rimosa* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Kuehneromyces mutabilis* (Scop.:Fr.) Singer & Smith  
*Laccaria amethystea* (Bull.) Murr.  
*Laccaria laccata* (Scop.:Fr.) Berk. & Br.  
*Lactarius acris* (Bolt.:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius aurantiacus* (Vahl:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius aurantiofulvus* Blum ex Bon  
*Lactarius badiosanguineus* Kühn. & Romagn.  
*Lactarius blennius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius deterrimus* Gröger  
*Lactarius fluens* Boud.  
*Lactarius fuliginosus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius glycyosmus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius pallidus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Lactarius pergamenus* (Swartz:Fr.) Fr.  
*Lactarius piperatus* (Scop.:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius salmonicolor* Heim & Leclair  
*Lactarius scrobiculatus* (Scop.:Fr.) Fr.  
*Lactarius vellereus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius volemus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Leccinum aurantiacum* (Bull.) S.F. Gray  
*Leccinum scabrum* (Bull.:Fr.) S.F. Gray  
*Lepiota ventriosopora* Reid  
*Lycogala epidendron* (L.) Fr.  
*Lycoperdon echinatum* Pers.:Pers.  
*Lycoperdon perlatum* Pers.:Pers.  
*Marasmius alliaceus* (Jacq.:Fr.) Fr.  
*Marasmius androsaceus* (L.:Fr.) Fr.  
*Megacollybia platyphylla* (Pers.:Fr.) Kotl. & Pouzar  
*Mycena epipterygia* (Pears) Kühn  
*Mycena haematopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena pelianthina* (Fr.:Fr.) Quélet.  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Oudemansiella mucida* (Schrad.:Fr.) Hoehn.  
*Oudemansiella radicata* (Rhel.:Fr.) Singer (Rhel.:Fr.) Singer  
*Pholiota astragalina* (Fr.:Fr.) Sing.  
*Pholiota flammans* (Batsch:Fr.) Kumm.  
*Pholiota lenta* (Pers.:Fr.) Sing.  
*Pluteus cervinus* (Schafr) Kumm.  
*Polyporus durus* (Timm.) Kreisel  
*Psathyrella candolleana* (Fr.:Fr.) Maire  
*Psathyrella lacrymabunda* (Bull.:Fr.) Mos.  
*Pseudocraterellus sinuosus* (Fr.)  
*Pseudohydnum gelatinosum* (Scop.:Fr.) Karst.  
*Ramaria pallida* (Sch.) Ricken  
*Rhodocybe gemina* (Fr.) Kuyp. & Noordel  
*Rhodocybe nitellina* (Fr.) Singer  
*Russula albonigra* (Krombh.) Fr.  
*Russula anthracina* var. *carneifolia* Romagn.  
*Russula aurea* Pers.  
*Russula aurora* Krombh.  
*Russula cavipes* Britz.  
*Russula cyanoxantha* (J.C. Schaeff.) Fr.  
*Russula delicata* Fr.  
*Russula* gr. *emetica*  
*Russula fageticola* (Mlz.) Lund.  
*Russula fellea* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Russula foetens* Pers.:Fr.  
*Russula fragilis* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Russula heterophylla* (Fr.) Fr.  
*Russula illota* Romagn.  
*Russula integra* (L.) Fr.  
*Russula langei* Bon  
*Russula laurocerasi* Mlz.  
*Russula mustelina* Fr.  
*Russula olivacea* (Sch.) Pers.  
*Russula puellaris* Fr.  
*Russula queletii* Fr. in Quélet  
*Russula sanguinea* (Bull.) Fr.  
*Russula vesca* Fr.  
*Russula virescens* (J.C. Schaeff.) Fr.  
*Russula xerampelina* (Sch.) Fr.  
*Sarcodon imbricatus* (L.:Fr.) Karst.  
*Stropharia caerulea* Kreis.  
*Suillus grevillei* (Klotz. in Fr.) Sing.  
*Suillus luteus* (L.:Fr.) Roussel  
*Thelephora penicillata*  
*Tricholoma pardinum* Quélet.  
*Tricholomopsis decora* (Fr.:Fr.) Sing.  
*Xerocomus badius* (Fr.:Fr.) Gilb.  
*Xerocomus chrysenteron* (Bull:Fr.) Quélet.  
*Xylaria hypoxylon* (L.:Fr.) Greville

## LISTE DES BRYOPHYTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Jeannette CHAVOUTIER).

### **Blepharostomaceae**

*Blepharostoma trichophyllum* (L.) Dum.

### **Brachytheciaceae**

*Brachythecium rutabulum* (Hedw.) B., S. & G.

*Eurhynchium angustirete* (Broth.) T. Kop.

*Scleropodium purum* (Hedw.) Limpr.

### **Cephaloziaceae**

*Nowellia curvifolia* (Dicks) Mitt.

### **Dicranaceae**

*Dicranum scoparium* Hedw.

### **Fissidentaceae**

*Fissidens taxifolius* Hedw.

### **Frullaniaceae**

*Frullania dilatata* (L.) Dum.

### **Hylocomiaceae**

*Hylocomium splendens* (Hedw.) B., S. & G.

*Rhytidiadelphus squarrosus* (Hedw.) Warnst.

*Rhytidiadelphus triquetrus* (Hedw.) Warnst.

### **Hypnaceae**

*Ctenidium molluscum* (Hedw.) Mitt.

*Hypnum* Cf. *cupressiforme* Hedw.

### **Lejeuneaceae**

*Lejeunea cavifolia* (Ehrh.) Lindb.

### **Lembophyllaceae**

*Isoetecium myosuroides* Brid.

### **Lepidoziaceae**

*Lepidozia reptans* (L.) Dum.

### **Leucodontaceae**

*Antitrichia curtipendula* (Hedw.) Brid.

### **Lophocoleaceae**

*Lophocolea bidentata* (L.) Dumort.

*Lophocolea heterophylla* (Schrad.) Dum.

### **Metzgeriaceae**

*Metzgeria furcata* (L.) Dum.

### **Neckeraceae**

*Neckera crispa* Hedw.

### **Orthotrichaceae**

*Orthotrichum affine* Brid.

*Orthotrichum lyellii* Hook. & Tayl.

*Orthotrichum speciosum* Nees

*Orthotrichum stramineum* Hornsch.

*Ulota bruchii* Hornsch.

*Ulota crispa* (Hedw.) Brid.

### **Plagiochilaceae**

*Plagiochila porelloides* (Torrey) Schutz.

### **Plagiotheciaceae**

*Herzogiella seligeri* (Brid.) Iwats.

### **Polytrichaceae**

*Polytrichum formosum* Hedw.

### **Porellaceae**

*Porella platyphylla* (L.) Pfeiff.

### **Pterigynandraceae**

*Pterigynandrum filiforme* Hedw.

### **Radulaceae**

*Radula complanata* (L.) Dumort.

### **Tetraphidaceae**

*Tetraphis pellucida* Hedw.

### **Thuidiaceae**

*Thuidium tamariscinum* (Hedw.) B., S. & G.



---

# DEUXIÈME EXPOSITION MYCOLOGIQUE AU CENTRE COMMERCIAL CHAMNORD DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 2005

Par Emmanuelle SAUNIER

## NON, NOUS NE SOMMES PAS DANS UN PEPLUM...

... Pourtant, j'ai très envie de présenter cette exposition avec des chiffres, comme ils le faisaient à Hollywood du temps des superproductions :

La galerie de Chamnord : 15000 visiteurs par jour !

Les champignons : 275 espèces présentées (et renouvelées en grande partie) chaque jour !

Les baies : 60 baies différentes groupées par couleur !

La "déco" : des dizaines de kilos de cailloux, sable, bois, végétaux divers et de mousses, agencés avec soin et patience !

Les bryophytes : des heures d'explications réitérées par la bryologue passionnée de la Société !

Le montage et le démontage : des dizaines de bras pour charger et décharger les voitures, agencer l'espace d'exposition et transporter le matériel !

Nous avons donc résumé en quelques chiffres la somme de travail que représente une telle manifestation. Moi, toute nouvelle à la SMBRC, débarquant dans cette agitation, je tiens à souligner tout de même que les sociétaires ont bien du mérite. Ils m'ont d'ailleurs vite convaincue, c'est pour cela que je les rejoins à présent avec plaisir !

## FAISONS UN PETIT BILAN

Il est positif, pour les visiteurs comme pour l'association.

Les visiteurs, c'est-à-dire le grand public – un public pas facile à interpeller sur des sujets pointus tels que la mycologie, la botanique et la bryologie – s'y est retrouvé, semble-t-il. Pourquoi ? Tout simplement parce que la forme y était (excusez pour les "y" mais je suis savoyarde) : une magnifique décoration centrale composée de toutes sortes de végétaux et d'effets aquatiques (Madame !) ; des tables magnifiquement fleuries, un agencement du tout bien étudié et fonctionnel...

Là, on peut dire que 80% du travail de "séduction" est fait ! Reste ensuite à approvisionner les stocks, (cueillette quotidienne, bravo !), à être présent sur place avec le sourire et la disponibilité et à jouer sur ce qui intéresse et touche les gens : les souvenirs (cueillettes de l'enfance), les aspects culinaires (recettes), ludiques (jeux d'odeurs avec les champignons) et terrifiants (les toxiques !). Tous les âges étaient intéressés et certaines personnes restaient longtemps sur les stands.

Les bénévoles de l'association quant à eux sont évidemment contents de toucher et convaincre le grand public, qu'il soit plus ou moins averti, et sont motivés pour recommencer ce genre de travail mais pas toutes les années, cette fois c'est dit : une exposition biennale par exemple, serait moins lourde à mettre en place. À suivre...

La SMBRC a derrière elle des années d'expositions et d'animations : on sent qu'elle commence à avoir du "métier" et même s'il y a toujours à apprendre exposition après exposition, on atteint à présent une belle qualité ! L'implication et la complémentarité des uns et des autres ainsi qu'une bonne coordination n'y sont pas étrangères.

## IMPRESSIONS PERSONNELLES

La Société a à cœur de ne pas perdre de vue le public, ce qui est louable de la part des druides qui la composent. En tant que "moins-savante"<sup>1</sup> je trouve que le niveau y est très élevé, or, tout savant n'a pas forcément la notion de ce qu'est "redescendre de l'Olympe". Ceux de la SMBRC l'ont, voilà qui est positif et généreux, alors qu'ils continuent !

---

<sup>1</sup> euphémisme pour dire "ignare" mais bon, je fais partie de la Société maintenant alors je vais me la jouer un peu ça fera pas de mal !



# MON PREMIER WEEK-END MYCOLOGIQUE AVEC LA S.M.B.R.C.

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DES 8 ET 9 OCTOBRE 2005

Par Emmanuelle SAUNIER

Missionnée par le président pour réaliser quelques actions de communication dans la Société, je me suis dit : "Vite, inscris-toi à la prochaine sortie pour t'immerger totalement pendant deux jours, ce sera efficace, tu feras connaissance avec les gens et les champignons, tu verras comment est l'ambiance, où te situer par rapport à tout ça et tu seras ainsi rapidement opérationnelle pour myco-communiquer".

## RENDEZ-VOUS À CHALLES-LES-EAUX

"Bonjour : Emmanuelle – on s'est déjà vus, non ? – oui à Chamnord pour l'exposition mycologique – ah oui, je me rappelle – tu fais partie de la Société ? – On va essayer, je suis bien contente, etc.". Arrivée dans un magnifique Trièves aux couleurs flamboyantes, sous un soleil extraordinaire : ça commence fort ! Finalement, je suis bien contente.

## PREMIÈRE FORÊT

Les coffres des voitures s'ouvrent, en sortent des milliers de paniers, boîtes à outils, sacs, bâtons, sacoches, carnets, appareils photo, loupes, fioles... Chacun se pare de ces beaux atours et fonce dans la forêt. Alors je suis. Du verbe "suivre". "Suis"-je encore d'ailleurs ? Je ne sais plus : j'ai été prise dans ce tourbillon après l'endormissement du voyage et ne sais plus trop qui je suis (être), ni qui je suis (suivre). Mais mes questionnements sont vite effacés par la curiosité et l'écoute attentive des druides de la Société.



## LA CONFIGURATION DU GROUPE

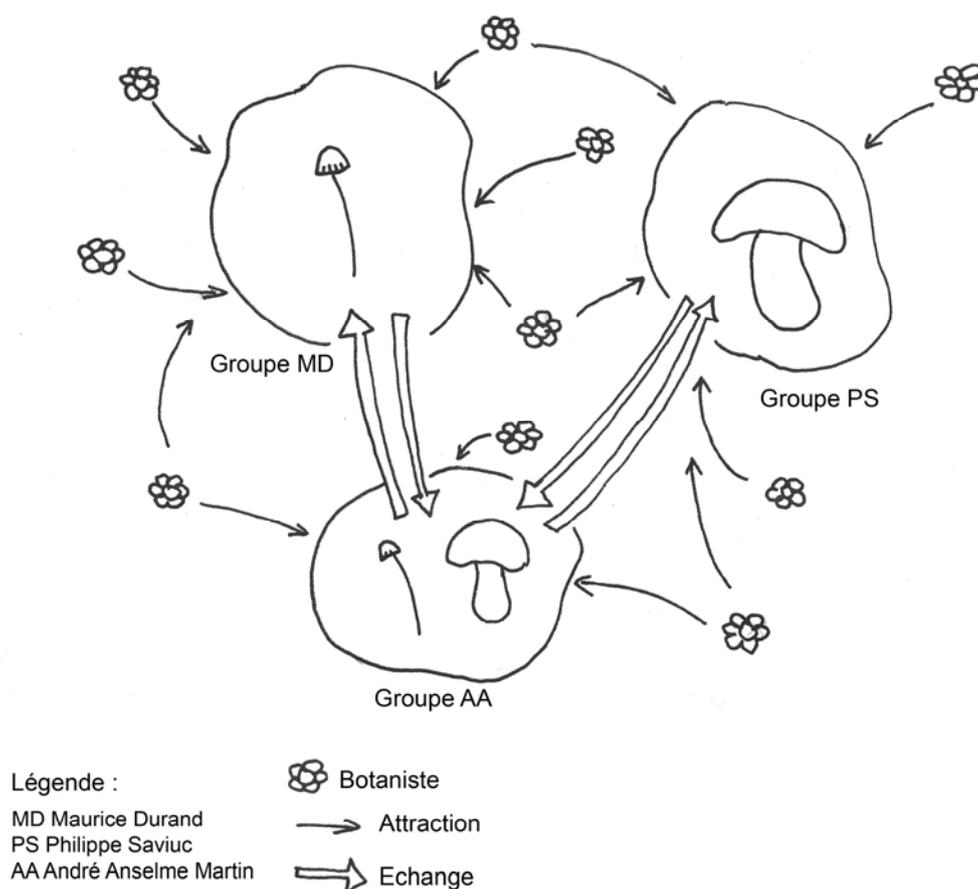
Tout au long du week-end, j'ai pu observer des constantes dans la façon dont se constituait le groupe des mycologues et autres botanistes, dans chaque forêt visitée. Il y a d'abord deux types de sociétaires : les mycologues avertis qui s'adonnent sans retenue à leur passion de cueillette et de détermination ; les botanistes qui écoutent et cueillent de-ci de-là et qui trouvent que, décidément, c'est pas très sportif d'être mycologue (deux mètres à l'heure en moyenne).

Au sein de la catégorie mycologues, on a d'un côté Maurice DURAND et ses disciples qui déterminent l'infiniment petit et de l'autre Philippe SAVIUC et ses disciples qui déterminent l'infiniment grand. Il y a parfois contact entre les deux, ce qui génère des spores d'un type de mycologue hybride comme André ANSELME-MARTIN qui parvient lui aussi à grouper quelques disciples piqués aux deux principales catégories, lesquels rejoignent ensuite leurs catégories respectives.

Autour de tout ça gravite un mycélium de botanistes qui s'accolent et se décollent des trois catégories de mycologues selon l'intérêt du moment. Cela donne un mouvement finalement très dynamique malgré les deux mètres à l'heure.

Nous faisons des haltes dans des forêts présentant des milieux divers de sorte que la cueillette diffère en qualité et en quantité. Lorsqu'un mycologue s'enfonce dans la forêt et marche "vite", c'est que la nature n'est pas généreuse. Par contre, lorsque le mycologue commence déjà à faire une cueillette sur le parking, ça promet et on n'est pas sortis de l'auberge ! (ou plutôt, on n'est pas encore à l'auberge, parce qu'il commence à faire faim).

Organisation interne du groupe en sortie mycologique



### LES MYCO-PIQUE-NIQUES

Transition magnifique pour aborder ce paragraphe concernant un sujet qui conditionne grandement l'affection que j'ai pour la SMBRC : les pique-niques. En effet, les gens ont tous amené des produits "maison", des bouteilles aussi (j'aime la SMBRC) et distribuent tout ceci et c'est un régal. Cette fois, je n'ai rien amené parce que je ne savais pas trop comment ça fonctionnait, j'ai pas osé, mais la prochaine fois, j'oserai.

### LE SAMEDI SOIR

Arrivée au gîte : "Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? – On met la table. – Déjà ? Mais il est 17h ! – Mais noon : il s'agit maintenant de déterminer tout ce qu'on a cueilli, soit les 17595 espèces de champignons cueillis dans 35 forêts. – Ah bon ! Et on mangera un jour ? (non, je ne pense pas qu'à ça)".

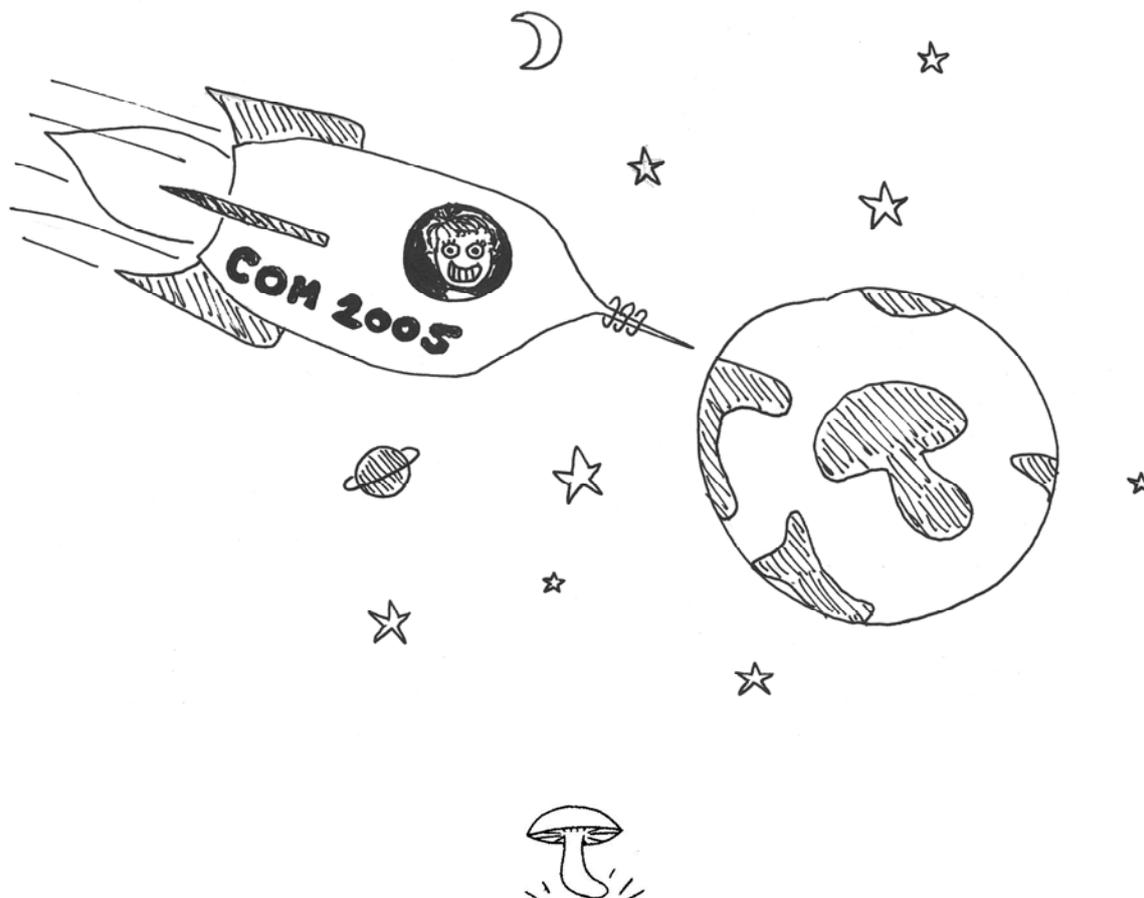
Toutes les espèces sont groupées et déposées soigneusement et font l'objet d'une conférence de nos trois druides. À partir de ce moment, je me rends compte que ces mycologues ne sont pas aussi fous qu'ils en ont l'air parce que leurs commentaires sont étrangement clairs et instructifs. Chapeau bas à Maurice, Philippe et André qui sont des puits de science et qui savent rendre le sujet passionnant. La novice que je suis en est encore au stade d'écoute mais ne s'est pas plongée dans l'étude (parviendra-t-elle à le faire d'ailleurs ? Rendez-vous dans le bulletin n°12 !).

### **APRÈS UNE SOIRÉE ET UNE NUIT FORT AGRÉABLES DANS NOTRE MAGNIFIQUE GÎTE NOUS REPARTONS POUR UNE JOURNÉE DE FOLIE.**

Le dernier site de la matinée est une forêt de conifères d'apparence anodine mais qui dissimule une singulière profusion et diversité d'espèces, presque hallucinogène – euh -nante, pardon ! Ronds de sorcières, jeux de lumière, luxuriance, elfes et gnomes (si, si j'en ai vus) – il avait quand même un drôle de goût ce champignon à pois bleus. Les mycologues aussi étaient étonnés et là encore, on n'était pas sortis de l'auberge ! En effet, dès la lisière on pouvait compter un nombre important de spécimens sur une surface très restreinte, ce qui est un bonheur pour le mycologue. Ils ne se sont pas privés d'ailleurs ! Mais le détail se trouve dans un article plus sérieux écrit dans ce bulletin.

### **MYCO-CONCLUSION**

Un tel week-end m'a mise dans le bain : la preuve, j'ai parlé latin pendant trois jours, j'ai même rêvé en latin. J'étais loin de m'imaginer ce que pouvait être le travail du mycologue, ainsi, assister à deux journées de cueillette et de détermination m'a déjà permis de comprendre que le monde des champignons est immensément complexe, tout comme les techniques de détermination. Maintenant, il me faut franchir le pas et m'y mettre. J'en suis actuellement à la phase de "pré-motivation" : j'ai acheté les bons bouquins pour débiter, je les regarde, ils sont beaux. J'ai essayé de faire quelques cueillettes mais la saison ne s'y prêtant plus, je vais attendre la prochaine. Druides du champignon, merci de communiquer ainsi votre passion, je ne sais si je pourrai vous suivre (il faut que j'en parle à mon neurone), en tout cas, je serai dans la mesure du possible présente lors des sorties mycologiques parce que sur le terrain, on apprend déjà beaucoup !



# LES MYCOLOGUES CHAMBÉRIENS DANS LE TRIÈVES

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DES 8 ET 9 OCTOBRE 2005

Par André ANSELME-MARTIN

C'est dans le pays de Jean GIONO – du moins dans celui du roman "Un roi sans divertissement" - que André DUDORET avait choisi de nous emmener deux jours. Il faut dire qu'il avait bien connu l'endroit dans une vie antérieure.

### Samedi 8 octobre 2005

Après un rassemblement au col du Fau, et après avoir pu voir le mont Aiguille sous différents angles, nous quittons la route du col de la Croix-Haute pour notre première prospection.

En arrivant à la gare de Saint-Maurice-en-Trièves, les seize participants ont la surprise de trouver... de la neige ? Non, des amas de grêlons qui n'ont pas encore fondu !

Durant ces deux jours, la forêt sera toujours assez mélangée : avec beaucoup de pins sylvestres, ce qui est intéressant ; mais aussi d'autres conifères, ainsi que des feuillus (chênes par exemple). L'altitude sera de 800 à 1000 mètres environ.

Nous trouvons *Collybia cirrhata*, de nombreux petits carpophores sur de vieux champignons ; *Tricholoma aurantium*, abondant, à odeur de concombre ; *Xeromphalina fellea*, qui sera le seul champignon noté quatre fois sur mes listes. Il pousse sur bois, son stipe corné est brun foncé, ses lames sont jaunâtres et décurrentes et sa chair amère.

Après avoir déjeuné au soleil, sur le quai de la gare et même avoir été quelque peu surpris par le passage d'un train, Maurice DURAND nous montre un érable, derrière la gare, avec des taches noires sur les feuilles : c'est *Rhytisma acerinum*, un ascomycète.

L'après-midi, vers Lalley, sur le bord de la route, nous trouvons : *Chroogomphus helveticus*, moins visqueux que *C. rutilus* ; *Russula torulosa* et *Suillus granulatus*, liés aux pins ; ainsi que *Baeospora myosura*, sur cônes de pins.

Puis nous arrivons au gîte "les Ombelles" à Avers, découvert par Dany MAERTEN et tenu par un couple sympathique. De magnifiques *Coprinus niveus* poussent sur du crottin de cheval. Derrière le gîte, sur une grande table, nous trions les récoltes par famille et par genre, puis de nombreuses espèces. Nous continuerons le soir après le repas.

*Lactarius deliciosus*, lié aux pins, est abondant. *Suillus variegatus* et *S. bovinus* sont à leur place. *Tricholoma psammopus* aussi, à chapeau granuleux, stipe granuleux-poudré sauf au-dessus de la zone annulaire.

Quelques cortinaires intéressants sont trouvés. Le soir, nous identifions *Hydnellum aurantiacum* et *H. caeruleum*, ce dernier a la trame plus ou moins bleutée dessus et orangée dessous ; ainsi que *Phellodon niger* et *P. melaleucus*.

### Dimanche 9 octobre 2005

Nous repartons le long d'une rivière : l'Ebron.

Un arrêt sur le bord de la route nous permet de trouver : *Auriscalpium vulgare* (l'hydne cure-oreille) sur cônes de pins ; *Hygrophorus latitabundus*, *Chroogomphus rutilus*, *Hebeloma edurum* ainsi que *Suillus luteus* et *S. collinitus*, tous liés aux pins.

*Russula sanguinea* et *Tricholoma fracticum* sont moins exclusifs. À peine arrivés à la clairière du Grand-Ferrand, où nous tirerons le repas des sacs, nous commençons par baptiser *Melanophyllum eyrei* un bel *Entoloma incanum* vert qui n'en demandait pas tant !



*Entoloma incanum* (Fr.:Fr.) Hesler. Photo Maurice DURAND

Heureusement, le président Thierry DELAHAYE vient de faire une découverte et nous appelle : c'est la "butte aux champignons" : onze espèces saprophytes sur un gros tas de déchets divers de coupes : *Hemimycena lactea*, sur aiguilles de pins ; *Mycena rubromarginata* sur bois pourri, ainsi que *Lycoperdon piriforme* et *Tremiscus helvelloides*. Mais aussi *Cyathus olla*, sur débris végétaux ; entre autres.

Entre la clairière et la rivière, nous trouvons : *Hericium flagellum*, sur conifères ; *Lactarius deterrimus*, lié à l'épicéa ; *Suillus tridentinus* et *S. viscidus*, liés aux mélèzes. Mais aussi *Russula claroflava*, noirissante, à chapeau jaune ; *Cortinarius callisteus*, à odeur de pomme de terre crue (pour certains) ; *Collybia tuberosa*, sur vieux champignons, à sclérote noir ; *Tricholoma caligatum* var. *nauseosum*, à odeur de corydale (?) ; *T. pardinum* ; et *Chamaemyces fracidus*, à stipe à armille tachée de gouttes ambrées jusqu'à une zone annulaire, .

Dans l'après-midi, il nous faut penser au retour. Nous nous arrêtons une fois encore avant le col de Mens. L'endroit est sec, bien exposé. Il y a de nombreux pins sylvestres et des chênes. C'est là que nous trouvons enfin le "sanguing" : *Lactarius sanguifluus*, à lait d'emblée rouge vineux, à lames à reflets plus ou moins vineux et à stipe scrobiculé. En compagnie de *Tricholoma myomyces*, à cortine. Un dernier regard, une dernière photo ; c'est à regret que nous quittons le Grand-Ferrand et l'Obiou, pour ne citer que les montagnes les plus élevées. Et que nous retrouvons un bouchon à Monestier-de-Clermont !...

## LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes de André ANSELME-MARTIN, Maurice DURAND et Philippe SAVIUC).

8 octobre 2005 : au-dessus de la gare de Saint-Maurice-en-Trièves. 981 m.

- |   |   |
|---|---|
| <i>Baespora myosura</i> (Fr.:Fr.) Sing.                               | <i>Lactarius blennius</i> (Fr.:Fr.) Fr.                             |
| <i>Bisporella citrina</i> (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter               | <i>Lactarius deterrimus</i> Gröger                                  |
| <i>Chroogomphus rutilus</i> (J.C. Schaeff.:Fr.) O.K. Miller           | <i>Lactarius intermedius</i> Cooke                                  |
| <i>Clavariadelphus truncatus</i> (Quélet) Donk                        | <i>Lepiota josserandii</i> Bon-Boiffard                             |
| <i>Clitocybe gibba</i> (Pers.:Fr.) Kumm.                              | <i>Lepista sordida</i> (Schum.:Fr.) Sing.                           |
| <i>Clitocybe nebularis</i> (Batsch:Fr.) Kummer                        | <i>Lycoperdon perlatum</i> Pers.:Pers.                              |
| <i>Clitocybe</i> gr. <i>nitriolens</i>                                | <i>Lycoperdon piriforme</i> J.C. Schaeff.:Pers.                     |
| <i>Clitocybe odora</i> (Bull.:Fr.) Kummer                             | <i>Megacollybia platyphylla</i> (Pers.:Fr.) Kotl. & Pouzar          |
| <i>Clitocybe phaeophthalma</i> (Pers.) Kuyp.                          | <i>Mycena epipterygia</i> (Pears) Kühn                              |
| <i>Clitopilus prunulus</i> (Scop.:Fr.) Kumm.                          | <i>Mycena flavescens</i> Vel.                                       |
| <i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kumm.                           | <i>Mycena galericulata</i> (Scop.:Fr.) S.F. Gray                    |
| <i>Collybia cirrhata</i> (Pers.) Kumm.                                | <i>Mycena pelianthina</i> (Fr.:Fr.) Quélet                          |
| <i>Collybia confluens</i> (Pers.:Fr.) Kumm.                           | <i>Mycena polygramma</i> (Bull.:Fr.) S.F. Gray                      |
| <i>Collybia hariolorum</i> (Bull.:Fr.) Quélet                         | <i>Mycena pura</i> (Pers.:Fr.) Kummer                               |
| <i>Collybia kuehneriana</i> Sing.                                     | <i>Mycena rosea</i> (Bull.) Gill.                                   |
| <i>Collybia maculata</i> (A.-S.:Fr.) Kummer                           | <i>Oligoporus caesius</i> (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv.                |
| <i>Collybia peronata</i> (Bolt.:Fr.) Kumm.                            | <i>Otidea onotica</i> (Pers.:Fr.) Fuck.                             |
| <i>Cortinarius atrovirens</i> Kalchbr.                                | <i>Oudemansiella mucida</i> (Schrad.:Fr.) Hoehn.                    |
| <i>Cortinarius brunneus</i> (Pers.:Fr.) Fr.                           | <i>Oudemansiella pudens</i> (Pers.) Sing.                           |
| <i>Cortinarius calochrous</i> var. <i>caroli</i> (Vel.) Mos. ex Nezd  | <i>Oudemansiella radicata</i> (Rhel.:Fr.) Singer (Rhel.:Fr.) Singer |
| <i>Cortinarius</i> gr. <i>glaucescens</i>                             | <i>Rhytisma acerinum</i> (Pers.:Fr.) Fr.                            |
| <i>Cortinarius melanotus</i> Kalchbr. in Fr.                          | <i>Russula acrifolia</i> Romagn.                                    |
| <i>Cortinarius percomis</i> Fr.                                       | <i>Russula cavipes</i> Britz.                                       |
| <i>Cystoderma amianthinum</i> (Scop.) Fayod                           | <i>Russula fageticola</i> (Mlz.) Lund.                              |
| <i>Cystoderma carcharias</i> (Pers.) Fayod                            | <i>Russula queletii</i> Fr.   |
| <i>Cystoderma jasonis</i> (Cke. & Mass.) Harm.                        | <i>Russula xerampelina</i> (Sch.) Fr.                               |
| <i>Daedaleopsis confragosa</i> var. <i>tricolor</i> (Bull.:Fr.) Quel. | <i>Stropharia caerulea</i> Kreis.                                   |
| <i>Galerina marginata</i> (Batsch) Kühn.                              | <i>Suillus collinitus</i> (Fr.) O. Kuntze                           |
| <i>Geastrum sessile</i> (Sow.) Pouz.                                  | <i>Suillus luteus</i> (L.:Fr.) Roussel                              |
| <i>Gomphidius glutinosus</i> (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.                  | <i>Tricholoma aurantium</i> (J.C. Schaeff.:Fr.) Ricken              |
| <i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr.:Fr.) Murr.                           | <i>Tricholoma bufonium</i> (Pers.:Fr.) Gill.                        |
| <i>Hebeloma crustuliniforme</i> (Bull.) Quélet                        | <i>Tricholoma orirubens</i> Quélet                                  |
| <i>Hebeloma edurum</i> Métrod ex Bon                                  | <i>Tricholoma saponaceum</i> (Fr.:Fr.) Kumm.                        |
| <i>Hebeloma sinapizans</i> (Paul.:Fr.) Gill.                          | <i>Tricholoma sejunctum</i> (Sow.:Fr.) Quélet                       |
| <i>Hygrophorus agathosmus</i> (Fr.) Fr.                               | <i>Tricholoma sulfureum</i> (Bull.) Kumm.                           |
| <i>Hygrophorus chrysodon</i> (Batsch:Fr.) Fr.                         | <i>Tricholoma vaccinum</i> (Sch.:Fr.) Kummer                        |
| <i>Hygrophorus pudorinus</i> (Fr.:Fr.) Fr.                            | <i>Tricholomopsis decora</i> (Fr.:Fr.) Sing.                        |
| <i>Inocybe geophylla</i> (Bull.:Fr.) Kumm.                            | <i>Xeromphalina fellea</i> Maire & Malençon                         |
| <i>Inocybe geophylla</i> var. <i>lilacina</i> (Peck) Gill.            | <i>Xylaria hypoxylon</i> (L.:Fr.) Greville                          |
| <i>Inocybe piriodora</i> (Pers.:Fr.) Kummer                           |   |
| <i>Lactarius aurantiofulvus</i> Blum ex Bon                           |   |

8 octobre 2005. Vers Lalley 820 m.

*Baespora myosura* (Fr.:Fr.) Sing.  
*Bisporella citrina* (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter  
*Chroogomphus helveticus* (Sing.) Mos.  
*Chroogomphus rutilus* (J.C. Schaeff.:Fr.) O.K. Miller  
*Clitocybe phaeoptalma* (Pers.) Kuyp.  
*Collybia butyracea* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Collybia confluens* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Collybia dryophila* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Coprinus micaceus* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Cystolepiota aspera* (Pers.) Bon  
*Cystolepiota seminuda* (Lasch) Bon  
*Daedaleopsis confragosa* var. *tricolor* (Bull.:Fr.) Quel.  
*Entoloma sericeum* (Bull.:Fr.) Quéf.  
*Galerina laevis* (Pers.) Sing.  
*Galerina marginata* (Batsch) Kühn.  
*Gomphidius glutinosus* (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Hebeloma edurum* Métrod ex Bon  
*Hebeloma sinapizans* (Paul.:Fr.) Gill.  
*Hemimycena lactea* (Pers.:Fr.) Sing.  
*Inocybe cervicolor* (Pers.) Quéf.  
*Lactarius deterrimus* Gröger  
*Lactarius subsericatus* K.-R. ex Bon  
*Lepiota josserandii* Bon-Boiffard  
*Lepista sordida* (Schum.:Fr.) Sing.  
*Lycoperdon mammiforme* Pers.:Pers.  
*Lycoperdon perlatum* Pers.:Pers.  
*Macrolepiota excoriata* (Fr.:Fr.) Wasser

*Marasmiellus ramealis* (Bull.:Fr.) Sing.  
*Marasmius androsaceus* (L.:Fr.) Fr.  
*Micromphale foetidum* (Sow.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena alcalina* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena galericulata* (Scop.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena haematopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena polygramma* (Bull.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Mycena rosea* (Bull.) Gill.  
*Mycena speirea* (Fr.: Fr.) Gillet  
*Pholiota jahnii* Tjal. & Bas  
*Rhodocybe nitellina* (Fr.) Singer  
*Russula sanguinea* (Bull.) Fr.  
*Russula torulosa* Bres.  
*Stereum hirsutum* (Willd.:Fr.) S.F. Gray  
*Stropharia inuncta* (Fr.:Fr.) Quéf.  
*Suillus granulatus* (L.:Fr.) Roussel  
*Tricholoma fracticum* (Britz.) Kreis.  
*Tricholoma terreum* (J.C. Schaeff.:Fr.) Kummer  
*Tricholomopsis rutilans* (Sch.:Fr.) Sing.  
*Xeromphalina fellea* Maire & Malençon

Identification au gîte "Les Ombelles" d'autres champignons ramassés dans la journée sur les deux sites visités.

*Armillaria cepistipes* Vel.  
*Calocera viscosa* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Calvatia utriformis* (Bull.:Pers.) Jaap  
*Clitocybe vibecina* (Fr.) Quéf.  
*Coprinus atramentarius* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius bulliardii* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius infractus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius ionochlorus* Maire  
*Cortinarius salor* Fr.  
*Cortinarius sodagnitus* Hry  
*Cortinarius varius* (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Helvella lacunosa* Afz.:Fr.  
*Humaria hemisphaerica* (Weber in Wiggers: Fr.) Fuck.  
*Hydnellum aurantiacum* (Batsch:Fr.) Karst.  
*Hydnellum caeruleum* (Hornem.) Karst.  
*Inocybe terrigena* (Fr.) Kühn.

*Laccaria amethystea* (Bull.) Murr.  
*Lactarius aurantiofulvus* Blum ex Bon  
*Lactarius deliciosus* (L.:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius scrobiculatus* (Scop.:Fr.) Fr.  
*Lactarius subdulcis* (Pers.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena pura* var. *alba* Gill.  
*Phellodon melaleucus* (Sw. Fr.:Fr.)  
*Phellodon niger* (Fr.:Fr.) Karsten  
*Ramaria pallida* (Sch.) Ricken  
*Russula krombholzii* Schaffer  
*Suillus bovinus* (L.:Fr.) Roussel  
*Suillus variegatus* (Sow.:Fr.) Richon & Roze  
*Tephroclype rancida* (Fr.:Fr.) Donk  
*Tricholoma psammopus* (Kalchbr.) Quéf.

8 octobre 2005. Au gîte, sur crottin de cheval.

*Bolbitius vitellinus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Coprinus niveus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Peziza vesiculosa* Bull.:Fr.

9 octobre 2005. Treminis, le long de l'Ebron, 810 m.

*Auriscalpium vulgare* S.F. Gray  
*Chroogomphus rutilus* (J.C. Schaeff.:Fr.)  
*Clitocybe cerussata* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Clitocybe decembris* Sing.  
*Collybia confluens* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Collybia dryophila* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Galerina laevis* (Pers.) Sing.  
*Hebeloma edurum* Métrod ex Bon  
*Hemimycena candida* (Bres.) Sing.  
*Hygrophorus eburneus* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Hygrophorus latitabundus* Britz.  
*Inocybe geophylla* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Inocybe terrigena* (Fr.) Kühn.  
*Lactarius deliciosus* (L.:Fr.) S.F. Gray  
*Lepiota cristata* (Bolt.:Fr.) Kumm.

*Marasmius cohaerens* (Pers.:Fr.) Cooke & Quélet  
*Micromphale foetidum* (Sow.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena haematopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Mycena vitilis* (Fr.) Quélet  
*Phellodon niger* (Fr.:Fr.) Karst.  
*Russula gr. emetica*  
*Russula sanguinea* (Bull.) Fr.  
*Stropharia caerulea* Kreis.  
*Suillus collinitus* (Fr.) O.Kuntze  
*Suillus luteus* (L.:Fr.) Roussel  
*Suillus variegatus* (Sow.:Fr.) Richon & Roze  
*Tricholoma fracticum* (Britz.) Kreis.  
*Tricholoma terreum* (J.C. Schaeff.:Fr.) Kummer  
*Xeromphalina fellea* Maire & Malençon

"La butte aux champignons". Treminis, clairière du Grand-Ferrand.

*Cortinarius* sp.  
*Cyathus olla* (Batsch :Pers.) Pers.  
*Hemimycena lactea* (Pers.:Fr.) Sing.  
*Hypholoma fasciculare* (Huds.:Fr.) Kumm.  
*Lycoperdon piriforme* J.C. Schaeff.:Pers.  
*Micromphale foetidum* (Sow.:Fr.) S.F. Gray

*Mycena polygramma* (Bull.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena rubromarginata* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Mycena speirea* (Fr.: Fr.) Gillet  
*Peziza* sp.  
*Tremiscus helvelloides* (D.C.:Fr.) Donk



*Hericium flagellum* (Scoop.) Pers.  
Photo Maurice DURAND

9 octobre 2005. Treminis, le long de l'Ebron, entre la rivière et la clairière du Grand Ferrand.

*Bisporella citrina* (Batsch:Fr.) Korf & Carpenter  
*Cantharellus lutescens* (Pers.:Fr.)Fr.  
*Chamaemyces fracidus* (Fr.) Donk  
*Clitocybe odora* (Bull.:Fr.) Kummer  
*Collybia butyracea* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Collybia maculata* (A.-S.:Fr.) Kummer  
*Collybia tuberosa* (Bull.:Fr.) Kummer  
*Coprinus comatus* (Müll.:Fr.) Pers.  
*Cortinarius brunneus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius callisteus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius infractus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius sodagnitus* Hry  
*Cortinarius varius* (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Entoloma incanum* (Fr.:Fr.) Hesler  
*Gomphidius glutinosus* (J.C. Schaeff.:Fr.) Fr.  
*Hericium flagellum* (Scoop.) Pers.  
*Hydnellum caeruleum* (Hornem.) Karst.  
*Hygrophorus agathosmus* (Fr.) Fr.  
*Hygrophorus eburneus* (Bull.:Fr.) Fr.  
*Inocybe geophylla* var. *lilacina* (Peck) Gill.  
*Inocybe rimosa* (Bull.:Fr.) Kumm.

*Lactarius blennius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius deterrimus* Gröger  
*Lepiota cristata* (Bolt.:Fr.) Kumm.  
*Lepiota ventriosopora* Reid  
*Lepista sordida* (Schum.:Fr.) Sing.  
*Oudemansiella radicata* (Rhel.:Fr.) Singer (Rhel.:Fr.) Singer  
*Panaeolus sphinctrinus* (Fr.) QuéL.  
*Russula acrifolia* Romagn.  
*Russula claroflava* Grove  
*Stropharia aeruginosa* (Curt.:Fr.) QuéL.  
*Suillus tridentinus* (Bres.) Singer  
*Suillus viscidus* (L.) Roussel  
*Tephrocycbe rancida* (Fr.:Fr.) Donk  
*Tricholoma aurantium* (J.C. Schaeff.:Fr.) Ricken  
*Tricholoma caligatum* var. *nauseosum*  
*Tricholoma pardinum* QuéL.  
*Tricholoma psammopus* (Kalchbr.) QuéL.  
*Tricholoma scalpturarum* (Fr.) QuéL.  
*Tricholoma terreum* (J.C. Schaeff.:Fr.) Kummer  
*Tricholoma vaccinum* (Sch.:Fr.) Kummer  
*Xeromphalina fellea* Maire & Malençon

En direction du col de Mens (1117 m), pinède sèche.

*Lactarius sanguifluus* (Paul.) Fr.  
*Tricholoma myomyces* (Pers.:Fr.) Lange



# VOUS REPRENDRÉZ BIEN UN PETIT COUP DE PENEY, ANNÉE 2005 ?<sup>1</sup>

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 22 OCTOBRE 2005

Par André ANSELME-MARTIN

Communes : Les Déserts et Saint-Jean-d'Arvey

Lieu-dit : Bois du Peney (à partir de la maison forestière) et bois du Cruet

Altitude : 1130 à 1200 m

Coordonnées : longitude 4,07 gr – latitude 50,67 gr

La sortie de Miribel-les-Echelles ayant été remplacée par le bois du Peney, nous sommes onze à répondre présent ce samedi après-midi.

Le temps, après une matinée peu engageante, a décidé de se mettre au beau, avec même quelques rayons de soleil. Les érables ont pris leur parure d'automne : jaune, orange et rouge.

Russules, lactaires, tricholomes et cortinaires seront les plus nombreux. Une vingtaine d'espèces non encore inventoriées sur le site seront notées dont : *Tricholoma inamoenum* à odeur de gaz d'éclairage, *Russula firmula*, à sporée jaune, odeur de compote de pommes et saveur âcre, *Cortinarius semisanguineus* et *C. evermius*.

Quelques autres champignons méritent d'être cités : *Collybia tuberosa*, à sclérote brun foncé ; *Cathelasma imperiale*, *Lactarius albocarneus* (= *L. glutinopallens*), gluant-dégoulinant... qui portait bien son ancien nom ; *Lepiota ventriosospora* ; *Pholiota lenta*, toujours difficile à identifier quand il n'y a plus de squames dans la viscosité du chapeau ; *Russula cavipes*, à la réaction rose à l'ammoniaque ; *Stropharia caerulea*, à l'arête concolore des lames, dixit notre président Thierry DELAHAYE ; *Tricholoma pardinum*, à chapeau assez pâle. Parmi les comestibles, *Tricholoma portentosum* et *Lepista nuda* seront les plus nombreux.

Par ailleurs, je tiens à rectifier une erreur dans la liste de 2003. Il ne s'agissait pas de *Tremella foliacea*, mais d'*Ascocoryne sarcoides*, un ascomycète bien différent. Erreur rectifiée par François ROSSIAUD.

Enfin, je ne peux pas passer sous silence une bien triste affaire... Un beau bolet, que Dany s'appêtait à emmener chez elle (quoi de plus normal ?) a été sauvagement coupé en deux d'un coup de couteau par la chargée de com' Emmanuelle. Règlement de comptes ? On se perd en conjectures... Mais un tel acte fait froid dans le dos !

### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes de André ANSELME-MARTIN et Maurice DURAND).

<i>Agaricus silvicola</i> (Vitt.) Sacc.	<i>Cortinarius semisanguineus</i> (Fr.) Gill.
<i>Amanita muscaria</i> (L.:Fr.) Hook	<i>Cortinarius venetus</i> (Fr.) Fr.
<i>Amanita muscaria</i> v. <i>formosa</i> (Pers.) Vesely	<i>Craterellus cornucopioides</i> (L.:Fr.) Pers.
<i>Ascocoryne sarcoides</i> (Jacq.:Fr.) Grove & Wilson	<i>Cuphophyllus virgineus</i> (Wulf.:Fr.) Bon
<i>Baespora myosura</i> (Fr.:Fr.) Sing.	<i>Cuphophyllus virgineus</i> fo. <i>roseipes</i> Mass.
<i>Bjerkandera adusta</i> (Fr.) Karst.	<i>Cystoderma amianthinum</i> (Scop.) Fayod
<i>Bolbitius vitellinus</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Cystoderma amianthinum</i>
<i>Boletus edulis</i> Bull.:Fr.	var. <i>rugosoreticulatum</i> (Losing) Smith & Sing.
<i>Calocera viscosa</i> (Pers.:Fr.) Fr.	<i>Cystoderma carcharias</i> (Pers.) Fayod
<i>Cantharellus tubaeformis</i> (Bull.:Fr.) Fr.	<i>Cystolepiota aspera</i> (Pers.) Bon
<i>Catathelasma imperiale</i> (Quél.) Sing.	<i>Entoloma nidorosum</i> (Fr.) Quélet
<i>Chalciporus piperatus</i> (Bull.:Fr.) Bataille	<i>Galerina marginata</i> (Batsch) Kühn.
<i>Clitocybe fragrans</i> (With.:Fr.) Kumm.	<i>Galerina unicolor</i> (Vahl.) Sing.
<i>Clitocybe geotropa</i> (Bull.:Fr.) Quél.	<i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr.:Fr.) Murr.
<i>Clitocybe gibba</i> (Pers.:Fr.) Kumm.	<i>Hebeloma edurum</i> Métrod ex Bon
<i>Clitocybe nebularis</i> (Batsch:Fr.) Kummer	<i>Hygrocybe conica</i> (Scop.:Fr.) Kumm.
<i>Clitopilus prunulus</i> (Scop.:Fr.) Kumm.	<i>Hygrocybe psittacina</i> (Sch.:Fr.) Kumm.
<i>Collybia butyracea</i> (Bull.:Fr.) Kumm.	<i>Hygrophorus chrysodon</i> (Batsch:Fr.) Fr.
<i>Collybia tuberosa</i> (Bull.:Fr.) Kummer	<i>Hygrophorus eburneus</i> (Bull.:Fr.) Fr.
<i>Conocybe</i> sp.	<i>Hygrophorus pudorinus</i> (Fr.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius camphoratus</i> (Fr.:Fr.) Fr.	<i>Hygrophorus pustulatus</i> (Pers.:Fr.) Fr.
<i>Cortinarius evermius</i> (Fr.:Fr.) Fr.	<i>Hypholoma capnoides</i> (Fr.:Fr.) Kumm.
<i>Cortinarius hinnuleus</i> Fr.	<i>Hypholoma fasciculare</i> (Huds.:Fr.) Kumm.
<i>Cortinarius</i> gr. <i>obtusum</i>	<i>Hypholoma marginatum</i> (Pers.:Fr.) Schroet.

<sup>1</sup> À consommer avec modération

*Inocybe geophylla* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Laccaria amethystea* (Bull.) Murr.  
*Laccaria laccata* (Scop.:Fr.) Berk. & Br.  
*Lactarius albocameus* Britz.  
*Lactarius aurantiacus* (Vahl:Fr.) S.F. Gray  
*Lactarius blennius* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Lactarius deterrimus* Gröger  
*Lactarius fulvissimus* Romagn.  
*Lactarius intermedius* Cooke  
*Lactarius picinus* Fr.  
*Lactarius scrobiculatus* (Scop.:Fr.) Fr.  
*Lentinellus cochleatus* (Hoffm.:Fr.) Karst.  
*Lepiota ventriosospora* Reid  
*Lepista nuda* (Bull.:Fr.) Cooke  
*Lycoperdon perlatum* Pers.:Pers.  
*Lycoperdon piriforme* J.C.Schaeff.:Pers.  
*Lycoperdon umbrinum* Pers.:Pers.  
*Lyophyllum connatum* (Schum.:Fr.) Sing.  
*Macrolepiota mastoidea* (Fr.) Sing.  
*Marasmius alliaceus* (Jacq.:Fr.) Fr.  
*Marasmius androsaceus* (L.:Fr.) Fr.  
*Mycena epipterygia* (Pears) Kühn  
*Mycena flavoalba* (Fr.) Quél.  
*Mycena polygramma* (Bull.:Fr.) S.F. Gray  
*Mycena pura* (Pers.:Fr.) Kummer  
*Mycena viscosa* Maire  
*Oligoporus caesius* (Schrad.:Fr.) Gilb. & Ryv.  
*Panaeolus semiovatus* (Sow.:Fr.) Wünsche  
*Panaeolus sphinctrinus* (Fr.) Quél.  
*Panellus stypticus* (Bull.:Fr.) Karst.  
*Paxillus involutus* (Batsch:Fr.) Fr.  
*Pholiota lenta* (Pers.:Fr.) Sing.  
*Pholiota squarrosa* (Müll.:Fr.) Kumm.  
*Pluteus cervinus* (Schafr) Kumm.  
*Pseudoclitocybe cyathiformis* (Bull.:Fr.) Sing.

*Pseudohydnum gelatinosum* (Scop.:Fr.) Karst.  
*Pycnoporus cinnabarinus* (Jacq.:Fr.) Karst.  
*Russula cavipes* Britz.  
*Russula cyanoxantha* (J.C.Schaeff.) Fr.  
*Russula gr. emetica*  
*Russula firmula* J.Schaeff.  
*Russula foetens* Pers.:Fr.  
*Russula gr. integra*  
*Russula gr. nauseosa*  
*Russula nigricans* Fr.  
*Russula olivacea* (Sch.) Pers.  
*Russula pelargonica* Niole  
*Russula queletii* Fr.  
*Russula risigallina* (Batsch) Sacc.  
*Russula viscida* Kudrna  
*Russula xerampelina* (Sch.) Fr.  
*Stropharia caerulea* Kreis.  
*Stropharia semiglobata* (Batsch:Fr.) Quél.  
*Tephroclype rancida* (Fr.:Fr.) Donk  
*Thelephora palmata* (Scop.:Fr.) Fr.  
*Tricholoma bufonium* (Pers.:Fr.) Gill.  
*Tricholoma inamoenum* (Fr.:Fr.) Gill.  
*Tricholoma pardinum* Quél.  
*Tricholoma portentosum* (Fr.:Fr.) Quél.  
*Tricholoma pseudonictitans* Bon  
*Tricholoma saponaceum* (Fr.:Fr.) Kumm.  
*Tricholoma vaccinum* (Sch.:Fr.) Kummer  
*Xerocomus chrysenteron* (Bull:Fr.) Quél.  
*Xylaria hypoxylon* (L.:Fr.) Greville

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSELME-MARTIN A., 2004 – Les champignons du mont Peney, une classique... – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°9 – pp. 57-58.  
 COLLECTIF, 1996 – Compte rendu de la session mycologique d'Aillon-le-Jeune du 22-09 au 24-09 1995 – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°1 – pp. 39-55.  
 DURAND M. & PRUNIER P., 1998 – Excursion mycologique dans le bois du Peney : la quantité, la qualité, la régularité – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n°3 – pp. 50-51.



# MARAIS DE BANGE

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 5 NOVEMBRE 2005

Par Maurice DURAND

Commune : Conjux  
Lieu-dit : marais de Bange  
Altitude : 398 m  
Coordonnées : longitude 3,85 gr – latitude 50,88 gr  
N 45,7949° E 05,8075°

On retourne là-bas !

Ha ! Ces mycologues, ils aiment bien retourner sur les mêmes lieux ! déclare parfois l'un des nôtres. Voilà une excellente remarque qui mérite bien une réflexion. Pourquoi avons-nous proposé ce lieu ?

Le premier argument qui a motivé le choix du lieu est d'ordre climatique. Le temps est très sec. Il ne semble pas y avoir de poussée fongique en ce moment. Cette station proche du marais de Bange au nord de la chaîne de l'Épine est parsemée de plantations d'épicéas et de bois mêlés. Le sol molassique est recouvert d'un tapis de mousses et les alentours du marais restent assez humides. Par temps sec, ce lieu de prospection est à privilégier.

Deuxième argument : ces plantations d'épicéas évoluent avec l'âge tout comme le cortège des champignons. Sur place, nous avons pu constater que les conifères sur ce terrain molassique ont souffert considérablement lors la sécheresse de 2003. Les arbres morts sur pied commencent à tomber. L'état des arbres laisse présager une recrudescence des champignons décomposeurs (coprins, psathyrelles, mycènes, etc.) et ce au détriment des mycorhiziens (tricholomes, russules... ). Quelques marasmes et mélanoleuques pourraient voir le jour avec la présence du couvert provisoire des ronces et du lierre.

Troisième argument : les quelques prairies restantes subissent une forte pression d'envahissement des broussailles, des futaies et d'un couvert de type forestier. Dans les écosystèmes de type marais et les aulnaies, le cortège fongique est plus homogène. L'évolution se fait très lentement à condition qu'elle ne subisse pas de modifications par le sol. Ce milieu en pleine évolution, comme l'est ce secteur planté sur d'anciennes prairies, me remémore le livre de Bernard BOULLARD "*Guerre et paix dans le règne végétal*".

Enfin, comme dernier argument : ce terrain molassique avec des affleurements calcaires, signe la présence d'une végétation de type parfois acide, parfois calcicole.

Notre précédente sortie date du 19 octobre 2002 nous étions en compagnie de Pierre-Arthur MOREAU. Le temps était humide, nous avons déterminé 64 espèces dont quelques-unes en grand nombre. Lors de cette dernière sortie, 59 espèces furent identifiées.

La comparaison entre les deux sorties n'est d'aucun intérêt. Cependant je me suis amusé à compter les espèces communes rencontrées lors de ces deux sorties : neuf espèces communes aux deux sorties représentent un peu plus de 7 % .

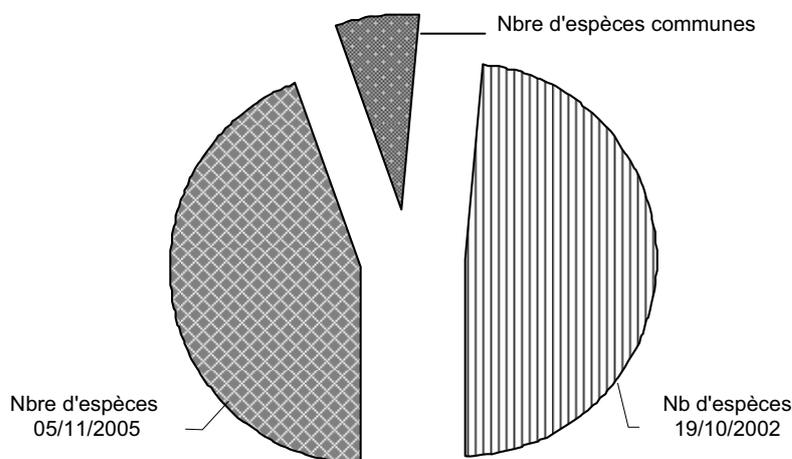
Voilà une affaire à suivre sachant que la courbe va probablement décroître lentement et ce inversement au temps qui lui passe de plus en plus vite.



*Hemimycena pitya* (Fr.) Dörfelt. Photo Maurice DURAND.

Bien évidemment on ne peut faire aucune extrapolation de cette comparaison ; elle n'est le fruit que de deux sorties réalisées sur un même site sans aucune démarche scientifique, et sur un parcours à peu près identique sans être parfaitement le même.

### Comparatif 2002 / 2005



### LISTE DES CHAMPIGNONS OBSERVÉS

(d'après les notes de Maurice DURAND).

*Agaricus essettei* Bon  
*Agaricus semotus* Fr.  
*Clavulina cristata* (Holmsk.:Fr.) Schroet.  
*Clitocybe dealbata* (Sow.:Fr.) Kumm.  
*Clitocybe decembris* Sing.  
*Clitocybe gibba* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Clitocybe nebularis* (Batsch:Fr.) Kummer  
*Clitocybe phaeophthalma* (Pers.) Kuyp.  
*Collybia butyracea* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Coprinus plicatilis* (Curt.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius cf. acutus*  
*Cortinarius anthracinus* (Fr.) Fr.  
*Cortinarius brunneus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius decipiens* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Cortinarius fasciatus* (Scop.) Fr.  
*Cortinarius obtusus* (Fr.:Fr.) Fr.  
*Crepidotus variabilis* (Pers.:Fr.) S.F. Gray  
*Entoloma cetratum* (Fr.:Fr.) Mos.  
*Galerina marginata* (Batsch) Kühn.  
*Galerina stylifera* (Atk.) Sm. & Sing.  
*Galerina vittiformis* (Fr.) Singer  
*Gymnopilus penetrans* (Fr.:Fr.) Murr.  
*Hebeloma crustuliniforme* (Bull.) Quélet.  
*Helvella crispa* (Scop.:Fr.) Fr.  
*Hemimycena pitya* (Fr.) Dörfelt,  
*Hygrophopsis aurantiaca* (Wulf.:Fr.) Maire  
*Hygrophorus agathosmus* (Fr.) Fr.  
*Hygrophorus pustulatus* (Pers.:Fr.) Fr.  
*Hypholoma fasciculare* (Huds.:Fr.) Kumm.

*Inocybe kuehneri* Stangl. & Vesel.  
*Inocybe nitidiuscula* (Britz.) Sacc.  
*Laccaria laccata* (Scop.:Fr.) Berk. & Br.  
*Laccaria tortilis* (Bolt.) Cooke  
*Lactarius aurantiofulvus* Blum ex Bon  
*Lepiota clypeolaria* (Bull.:Fr.) Kumm.  
*Lepista inversa* (Scop.) Pat.  
*Lepista nuda* (Bull.:Fr.) Cooke  
*Lycoperdon mammiforme* Pers.:Pers.  
*Macrocystidia cucumis* (Pers.:Fr.) Joss.  
*Macrolepiota rhacodes* (Vitt.) Sing.  
*Marasmius androsaceus* (L.:Fr.) Fr.  
*Marasmius hederæ* (Kühner) Favre  
*Melanoleuca melaleuca* (Pers.:Fr.) Murr.  
*Mutinus caninus* (Huds.:Pers.) Fr.  
*Mycena aetites* (Fr.) Quélet.  
*Mycena amicta* (Fr.) Quélet.  
*Mycena epipterygia* (Pears) Kühn  
*Mycena galopus* (Pers.:Fr.) Kumm.  
*Mycena metata* (Fr.:Fr.) Kummer,  
*Mycena tenerrima* (Berkeley) Quelet  
*Mycena vitilis* (Fr.) Quélet  
*Ripartites metrodii* Huijsm.  
*Russula adulterina* (Fr.) Peck  
*Russula fuscorubroides* Bon  
*Russula nauseosa* (Pers.) Fr.  
*Stropharia albonitens* (Fr.) Karst.  
*Xerocomus badius* (Fr.:Fr.) Gilb.  
*Xerocomus chrysenteron* (Bull.Fr.) Quélet.

### BIBLIOGRAPHIE

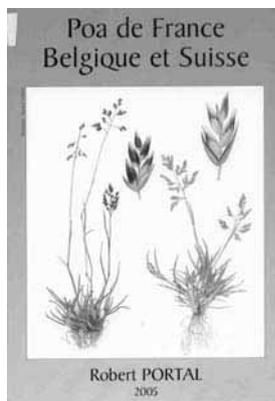
- BOULLARD B., 1990 – Guerre et paix dans le règne végétal – Éditions Marketing, Paris – 336 p.  
 DELAHAYE T. & HENZE G., 1998 – La flore du marais de Bange à Conjux et *Thelypteris palustris* Schott : une fougère protégée en Savoie – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 3 – pp. 17-20.  
 DURAND M., 2003 – Visite mycologique dans le marais de Bange – *Bull. Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne*, n° 8 – pp. 103-104.



## DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Par Véronique LE BRIS

Voici quelques-unes des dernières acquisitions de notre association pour sa bibliothèque, que chacun pourra trouver dans notre local à la Maison des associations.



### **POA DE FRANCE, BELGIQUE ET SUISSE**

**R. PORTAL – 2005 – 303 p.**

La famille des graminées a la réputation d'être difficile à aborder : bien des botanistes débutants se trouvent désarmés pour la détermination d'une de ces "herbes" qui recouvrent pourtant des surfaces si importantes de notre environnement. Dans cet ouvrage, nous abordons d'emblée le genre *Poa*, qu'il a déjà fallu identifier. Partant de là, l'auteur présente les 59 *Poa* de France, Belgique et Suisse : tout est expliqué, décrit et illustré de planches remarquables. Un ouvrage de référence dans notre bibliothèque pour tout savoir sur le pâturin que vous avez sous les yeux.



Catalogue des plantes vasculaires  
de l'Isle Crémieu (Isère)

### **CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES DE L'ISLE CRÉMIEU (ISÈRE)**

**C. DELIRY, C. GRANGIER & R. QUESADA**

**ÉDITION ASSOCIATION NORD ISÈRE LO PARVI – 2004 – 358 p.**



Petit territoire du nord-Isère, l'Isle-Crémieu a la chance de receler une grande biodiversité tant faunistique que floristique... Et d'intéresser quelques botanistes passionnés qui nous livrent ici la synthèse des données botaniques de ce secteur. Cette liste exhaustive et sans illustration n'est pas un ouvrage grand public mais contribue largement à valoriser les actions naturalistes de l'association "Lo Parvi" qui a permis d'éditer ce catalogue.



### **GUIDE PRATIQUE D'IDENTIFICATION DES BRYOPHYTES AQUATIQUES**

**G. BAILLY, J.-C. VADAM & J.-P. VERGON – 2004 – 158 p.**

À la Société mycologique et botanique de la région chambérienne, notre référence en bryologie, c'est Jeannette CHAVOUTIER : à chaque fois qu'elle en a l'occasion, elle nous explique avec passion et patience ce qui caractérise cette mousse, ce qui fait la particularité de cette hépatique, et en un instant, tout paraît simple. Elle a réussi à sensibiliser un grand nombre d'entre nous à ce groupe végétal et c'est avec grand intérêt que nous voyons cet ouvrage sur les étagères de notre bibliothèque. Très didactique, son objectif est de permettre l'identification des bryophytes aquatiques au plus grand nombre, notamment à des fins d'évaluation de l'état écologique des cours d'eau.



### **LES MACROLICHENS**

**DE BELGIQUE, DU LUXEMBOURG ET DU NORD DE LA FRANCE**

**E. SERUSIAUX, P. DIEDERICH & J. LAMBINON**

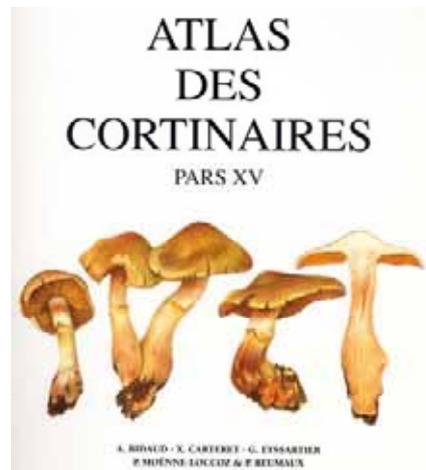
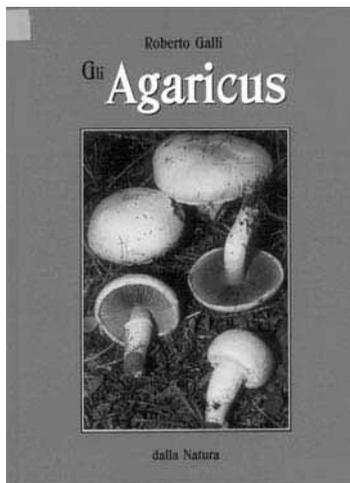
**FERRANTIA – 2004 – 192 p.**

Mi-algues mi-champignons, ces espèces sont source de curiosité, voire d'admiration pour bien des amateurs de notre association qui hésitent pourtant à les approcher de près. Il est vrai que leur identification est loin d'être simple et nécessite une pratique régulière, mais ce livre les aidera à aborder les espèces les plus faciles à observer, grâce à des clés de détermination et des descriptions illustrées de photos magnifiques.

Pour les mycologues, une littérature détaillée et très spécialisée s'avère souvent indispensable pour progresser, connaître plus en détail tel genre ou telle famille.

C'est pour répondre à cette attente que nous avons acquis, cette année, de nombreux ouvrages très spécialisés qui paraîtront bien hermétiques aux débutants mais permettront aux plus initiés de progresser et faire partager leurs découvertes à l'ensemble du groupe. Chacun pourra néanmoins, ponctuellement, aller consulter l'un ou l'autre de ces volumes afin de mener à terme l'identification d'un champignon peu courant.

Nous poursuivons donc des séries déjà débutées avec :



**CHAMPIGNONS DE SUISSE - F. KRANZLIN - TOME 6 : *Russulaceae*, MYCOLOGIA, 318 pages**

Les lactaires et les russules, en langue française.

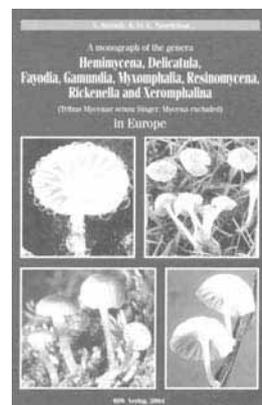
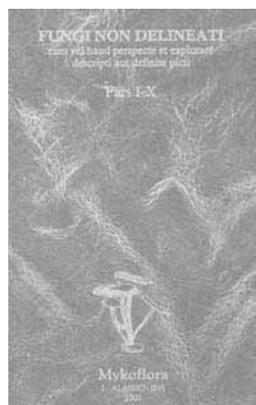
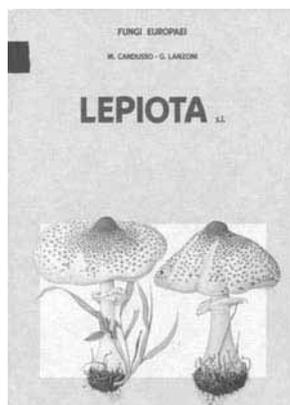
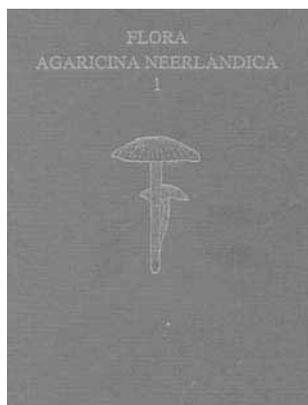
**GLI AGARICUS - R. GALLI - DALLA NATURA, 216 pages**

Le genre *Agaricus*, très bien illustré, en langue italienne.

**ATLAS DES CORTINAIRES - PARS XV - ÉDITIONS FMDS**

Difficile de s'y retrouver parmi tous ces cortinaires, mais les planches sont toujours aussi remarquables.

Nous avons aussi acquis différentes collections :



**FLORA AGARICINA NEERLANDICA - C. BAS, T.W. KUYPER, M.E NOORDELOOS & E.C. VELLINGA - Éd. BALKEMA**

5 volumes en langue anglaise.

**FUNGI EUROPAEI - Éd. CANDUSSO ou BIELLA GIOVANNA**

T1 : *Agaricus*, T2 : *Boletus*, T4 : *Lepiota*, T5 : *Entoloma*, T9 : *Amanitae*, T10 : *Polyporaceae*, en italien.

**FUNGI NON DELINEATI - MYCOFLORA**

Pars I à XXX, documents reliés, en italien.

**A MONOGRAPH OF THE GENERA HEMIMYCENA, DELICATULA, FAYODIA, GAMUNDIA, MYXOMPHALINA, RESINOMYCENA, RICKENELLA AND XEROMPHALINA - V. ANTONIN & M.E. NOORDELOOS - Éd. IHM VERLAG**

279 pages, en anglais.

# **SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ET BOTANIQUE DE LA RÉGION CHAMBÉRIENNE**

Association à but non lucratif créée en 1961, membre de la Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie reconnue d'utilité publique.

## **OBJECTIFS :**

Faire progresser les connaissances et la protection en mycologie et en botanique.

## **ACTIVITÉS :**

Sorties sur le terrain : une sortie est organisée un samedi après-midi par mois. Deux sorties annuelles sont organisées, un dimanche toute la journée ou un week-end.

Réunion de détermination et de formation mycologique et botanique tous les lundis soirs à 20 heures au siège social à la maison des associations de Chambéry. Loupes binoculaires, microscopes et bibliothèque sont à la disposition des adhérents.

Plusieurs soirées conférences sont organisées au cours de l'année.

Expositions : "Les plantes sauvages de Savoie et leurs usages" au printemps, "Les champignons et les baies sauvages" à l'automne.

## **SIÈGE SOCIAL :**

Maison des associations  
Boîte U 10  
rue Saint-François-de-Sales  
73000 CHAMBÉRY

Courriel : [smbrc@wanadoo.fr](mailto:smbrc@wanadoo.fr)

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/smbrc>

## **BUREAU :**

Président d'honneur : Monsieur le maire de Chambéry

Président : Thierry DELAHAYE.

Vice-présidents : André ANSELME-MARTIN, André DUDORET, Anne-Marie PRIEUR.

Secrétaires : Sylvie SERVE, Anne-Marie PRIEUR.

Trésorières : Véronique LE BRIS, Régine REVEL.

## **COTISATION :**

Le montant annuel est fixé en assemblée générale (22 euros en 2006).